

REVUE DE PRESSE



Direction de la vie syndicale et des communications

MARS 2021

ACÉRICOLE

- **Les propriétaires d'érablières de la région s'adaptent à la pandémie..... 6**
(L'Oeil Régional, 5 mars)
(La Pensée de Bagot, 3 mars)
(Chambly Express, 11 mars)
- **Entrevue d'Éric Beauregard, 13 mars-FM 103.7**
<http://www.radio-acton.com/1037/saison-des-sucre-s-un-depart-timide-eric-beauregard/>

AGENCE FORESTIÈRE DE LA MONTÉRÉGIE

- **Paul Sarrazin déçoit Patrick Melchior..... 13**
(Yahoo news, 1^{er} mars)
- **Doit-on craindre l'infestation prochaine de nos boisés par la spongieuse européenne?..... 16**
(Gestion & Technologie Agricoles, 11 mars)

AGRICULTRICE

- **Formation pour les productrices agricoles : s'informer pour se protéger 19**
(Vallée-du-Richelieu-Express, 3 mars)

- (Le Courrier de Saint-Hyacinthe, 4 mars)
- **« Avant de m'enfoncer, j'ai décidé d'arrêter »** 21
(La Terre de chez nous, 10 mars)

ALUS MONTÉRÉGIE

- **Les Québécois prêts à payer pour réduire l'usage des pesticides** 22
(La Presse, 2 mars)
- **Quebecers ready to pay to reduce the use of pesticides** 27
(Today 24 news, 2 mars)
- **Favoriser les habitats de 12 espèces en péril** 31
(Le Courrier de Saint-Hyacinthe, 4 mars)
- **Les agriculteurs invités à déposer un projet d'aménagement écologique** 32
(Coup d'œil, 8 mars)
- **Le programme agroenvironnemental ALUS Montérégie a 5 ans** 34
(CJSO, 30 mars)
(La Voix de l'Est, 30 mars)
(Le Contrecourant, 30 mars)
(La Voix Régionale, 31 mars)
(L'U, mars)

BAIE LAVALLIÈRE

- **Changement à la direction de la d'aménagement de la Baie Lavallière** 44
(SorelTracy magazine, 11 mars)

BANDES RIVERAINES

- **Application du règlement sur les bandes riveraines** 45
(Le Courrier de Saint-Hyacinthe web et papier, 25 mars)

CHRONIQUE À TOUT BOUT DE CHAMP

- **Conventionnel ou biologique?** 54
(La Voix de l'Est web, 9 mars)
- **Les dessous du sirop d'érable** 57
(La Voix de l'Est web, 21 mars)

COLLECTIF EN FORMATION

- **Passeport compétence-volet agriculture** 60
(Gestion et Technologie Agricoles, 11 mars)

EXCELDOR

- **Future usine d'Exceldor sur le site de Semex à Sainte-Marie-Madeleine?** 61
(Le Courrier de Saint-Hyacinthe, 4 mars)
(Le Clairon de Saint-Hyacinthe, 16 mars)

GALA DES AGRISTARS (27 avril)

- **8^e Gala Agristars de la grande Montérégie**
Une formule virtuelle empreinte de solidarité, au profit de
l'organisme Au cœur des familles agricoles (ACFA)..... 65
(Le Contrecourant, 27 mars)
(Chambly Express, 28 mars)
(Sorel-Tracy Express, 28 mars)
(Vallée-du-Richelieu Express, 28 mars)
(CJSO, 29 mars)
(Journal Saint-François, 29 mars)
(La Relève, 29 mars)
(InfoSuroit, 30 mars)

GESTION DE L'OFFRE

- **Savard-Tremblay demande au Parlement de respecter ses engagements 79**
(La Pensée de Bagot, 3 mars)
- **Le Bloc veut protéger la gestion de l'offre une fois pour toutes 80**
(Les 2 Rives, 9 mars)
(Les 2 Rives, 16 mars)
(La Pensée de Bagot, 17 mars)
(Le Clairon de Saint-Hyacinthe, 30 mars)

MA FERME, MON MONDE

- **Dévoilement des gagnants du concours Ma ferme, mon monde..... 84**
(La Terre de chez nous, 3 mars)

MARCHÉ DE L'EMPLOI

- **La 10^e édition du Marché de l'emploi sera virtuelle..... 85**
(Les 2 Rives web, 12 mars)

NOTRE CAMPAGNE UN MILIEU DE VIE À PARTAGER

- **Les producteurs agricoles mettent en place des techniques pour protéger l'eau..... 93**
(CJSO, 15 mars)
(Upton.ca, 15 mars)
(InfoSuroit, 16 mars)
(Journal La Relève, 16 mars)
(Le Contrecourant, 16 mars)
(Le Montérégien, 16 mars)
(Sorel-Tracy magazine, 16 mars)
(Chambly Express, 17 mars)
(Sorel-Tracy Express, 17 mars)
(Vallée-du-Richelieu Express, 17 mars)

(L’Avenir et des Rivières, 24 mars)

(The Gleaner, 24 mars)

(La Terre de chez nous, 31 mars)

- **«Harmonious cohabitation » encourages understanding..... 115**

(The Gleaner, 24 mars)

(CJSO, 3 mars)

(Sorel-Tracy Express, 4 mars)

(Vallée-du-Richelieu Express, 5 mars)

PLAN D’AGRICULTURE DURABLE

- **Les agriculteurs qui respecteront l’environnement seront compensés..... 119**

(Coup d’œil, 10 mars)

POMMES

- **De plus en plus de vergers clôturés..... 120**

(La Terre de chez nous, 24 mars)

PRIX DES TERRES AGRICOLES

- **Le prix des terres handicapé l’agriculture..... 121**

(La Terre de chez nous, 3 mars)

(La Terre de chez nous, 17 mars)

(Le Canada Français, 18 mars)

PRODUCTEURS DE LAIT

- **L’huile de palme et le lait... .. 124**

(Journal de Chambly, 10 mars)

RELÈVE AGRICOLE

- **Des bourses totalisant 11 300 \$ remises à la relève agricole..... 125**

(Le Canada Français, 4 mars)

SEMAINE DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ EN AGRICULTURE

- **12 conseils de sécurité incendie en milieu agricole..... 126**

(La Voix Régionale, 10 mars)

(Coup d’œil, 17 mars)

(La Voix Régionale, 17 mars)

- **La CNESST démarre une campagne de sensibilisation destinée aux agriculteurs 131**

(Sorel-Tracy Express, 20 mars)

(Vallée-du-Richelieu Express, 20 mars)

(La Voix Régionale, 24 mars)

SYNDICAT UPA HAUT-SAINT-LAURENT

- **Année sabbatique aux Jardins d’En-Haut : les leçons d’hier pour un meilleur demain 134**
(The Gleaner, 24 mars)
- **Jardins d’En-Haut : Taking some time off to grow..... 135**
(The Gleaner, 24 mars)

MUNICIPAL TAX

- **Municipal tax hikes on farmland need to be reviewed 136**
(Quebec Farmers’ Advocate, March)

Accueil › Actualités › Les propriétaires d'érablières de la région s'adaptent à la pandémie

10 MARS 2021

Les propriétaires d'érablières de la région s'adaptent à la pandémie

Par: Denis Bélanger



Certains secteurs économiques s'en tirent mieux que d'autres après un an de pandémie. C'est le cas de l'industrie acéricole, où les producteurs, dont les propriétaires de la Sucrerie Petit à Saint-Mathieu-de-Belœil, ont noté une hausse de la vente de sirop d'érable. Il y a toutefois de l'incertitude concernant l'avenir des cabanes à sucre traditionnelles dont le modèle d'affaires dépend entièrement de la restauration.

Malgré les incertitudes dans le milieu acéricole depuis mars dernier, l'Union des producteurs agricoles (UPA) souligne que 2020 a été une année record en Montérégie. La récolte de sirop d'érable s'est élevée à 175 millions de livres, tandis que les

ventes et les exportations ont respectivement augmenté de 14 % et de 21 %.

Thomas Lavoie-Vigeant et sa conjointe Marjorie Dufresne ont acheté l'érablière la Sucrerie Petit il y a deux ans. Leur première saison, menacée par la pandémie, s'est finalement bien déroulée. M. Lavoie-Vigeant affirme que sa clientèle a été au rendez-vous. « Nos clients sont patients et compréhensifs. Je crois qu'il est important d'encourager les entreprises à proximité et je suis très reconnaissant que les gens prennent le temps de venir voir nos produits », explique-t-il. Le copropriétaire ajoute qu'il est optimiste et mieux préparé qu'à sa première saison des sucres. « Au début, nous étions dans l'inconnu et l'inattendu, mais on a réussi à passer à travers et, cette année, on ressent plus d'engouement que de peur parce qu'on a confiance en nos clients. »

De son côté, France Jeannotte, propriétaire de l'Érablière Maurice Jeannotte à Saint-Marc-sur-Richelieu, qui ne fait que de la restauration, affiche de l'optimisme grâce à la plateforme web nommée macabanealamaison.com. Celle-ci a été créée pour soutenir les entreprises locales et tenter de limiter les dommages de la pandémie. En effet, depuis le 22 février, les clients peuvent choisir la cabane à

sucre de leur choix et se procurer une boîte-repas qu'il est possible de récupérer sur place ou chez une épicerie Metro participante. Mme Jeannotte se dit même surprise de l'engouement de la population pour ce projet.

« Nous sommes contents de l'initiative et surtout de voir que cela intéresse beaucoup de gens », dit France Jeannotte. Elle ajoute que leur plus gros défi est de préparer les boîtes de la maison, étant donné que leur salle de réception est passée au feu en 2018 et que la construction n'est pas terminée.

Les salles de réception en situation précaire

Contrairement aux producteurs acéricoles, la totalité des récoltes des propriétaires de cabanes à sucre commerciales était servie dans leurs salles à manger. L'impossibilité d'ouvrir les salles pendant deux saisons consécutives devient une réelle menace pour les trois quarts de ce type de cabanes à sucre au Québec. L'Association des salles de réception et érablières commerciales du Québec (ASEQC) a annoncé que le quart de ces cabanes à sucre ont définitivement dû fermer leurs portes au cours de la dernière année. La situation touche particulièrement la Montérégie, où l'on en compte plus d'une vingtaine.

Une première semaine productive avec 28 000 commandes et plus d'un million de visites sur macabanealamaison.com ne parvient pas à rassurer la présidente de l'ASEQC, Stéphanie Laurin. Elle croit qu'il en faudra plus pour sauver les cabanes à sucre commerciales. « La situation est précaire depuis longtemps. Le projet est encourageant, mais cela ne remplace pas les milliers de visites par jour que les salles pouvaient permettre avant la crise. »

Facebook

Twitter

Pinterest

Plus d'options...



Denis Bélanger

dbelanger@oeilregional.com

[Consulter tous les articles de Denis Bélanger](#)

À LA UNE



Une lueur d'espoir pour les cabanes à sucre



Les cabanes à sucre sont sur le qui-vive, ne sachant pas encore si elles pourront opérer leurs salles à manger ce printemps. (photo Érablière Au Bec Sucré)

Alain BÉRUBÉ

La pandémie de COVID-19 a fortement miné la saison des sucres au printemps 2020. Alors que les cabanes à sucre espèrent encore ouvrir leurs salles à manger, les producteurs s'en sortent bien grâce à la réorganisation de leurs ventes.

Les nombreuses restrictions portant sur les rassemblements publics ont fait mal aux propriétaires de cabanes à sucre qui misent sur leurs salles à manger pour attirer de nombreux clients.

Les pertes de revenus peuvent s'élever jusqu'à 90 %.

« L'an dernier, on s'attendait à une très bonne saison avant que la pandémie vienne tout bouleverser. Les nombreuses annulations nous ont bien sûr fait très mal », affirme Madeleine Roberge, copropriétaire de l'érablière Au Bec Sucré, à Valcourt.

Mme Roberge garde toutefois espoir que les salles à manger puissent être éventuellement ouvertes au public d'ici les prochaines semaines.

« On souhaite évidemment que ça se déroule en toute sécurité. Si les bulles familiales sont permises, ce sera un bon début. L'aide financière gouvernementale peut donner un coup de main aux entreprises comme la nôtre, mais on aimerait beaucoup mieux revoir notre clientèle, car c'est toujours très agréable », confie-t-elle.

Jean Deslandes, qui opère une érablière à Roxton Falls, se montre réaliste pour la saison des sucres 2021.

« Ça ne vaut pas la peine d'ouvrir la salle à manger si seulement quelques personnes à la fois peuvent y accéder. Tant mieux si la situation s'améliore, mais nous nous concentrons davantage sur nos services de traiteur », dit-il.

QUÉBEC ÉPAULE LES ACÉRICULTEURS

Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, André Lamontagne - également député de Johnson -, a annoncé récemment plusieurs mesures visant à soutenir les cabanes à sucre, dont une aide financière de 50 000 \$ pour la plate-forme «

Ma cabane à la maison » ainsi que des réaménagements favorisant la livraison à domicile et le financement des inventaires de sirop d'érable invendus.

De plus, si les normes sanitaires le permettent, la période permise pour le service de repas dans les cabanes à sucre sera prolongée.

« En plus de soutenir un secteur économique important, les mesures additionnelles, comme l'appui à l'initiative *Ma cabane à la maison*, permettront à plusieurs Québécoises et Québécois de profiter d'un succulent repas de cabane à sucre à la maison. Je les invite à soutenir nos acériculteurs en profitant pleinement de la saison des sucres qui s'amorce », déclare M. Lamontagne.

UNE PRODUCTION EN SANTÉ

Les producteurs d'érable ont pu, de leur côté, très bien se tirer d'affaires l'an dernier.

« La demande a été très forte en 2020. Avec la pandémie, bien des gens ont retrouvé le plaisir de cuisiner à la maison et les produits de l'érable ont été très populaires. Et l'achat local gagne de nouveaux adeptes », soutient Johanne Guilbert, de l'Érablière Guilbert, à Sainte-Christine.

Même son de cloche pour Nicolas Baron, copropriétaire du Domaine du Cap - Érablière et vignoble, situé à Acton Vale.

« En misant sur le Web et la livraison, nous avons connu une excellente année 2020. On a élargi notre réseau de distribution, avec une clientèle de plus en plus grande à l'extérieur de la région. En temps de crise, il faut savoir se réinventer », clame-t-il.

Le syndicat des producteurs et productrices acéricoles de la Montérégie-Est, affilié à la Fédération de l'UPA de la Montérégie, affiche un bel optimisme pour 2021.

« Les objectifs de ventes pour les prochaines années sont ambitieux et nous croyons les atteindre tant ici dans nos régions qu'à travers le monde parce que de plus en plus les consommateurs découvrent le sirop d'érable, ses produits dérivés et y prennent goût », indique le président David Hall.

Obtenez une bourse d'études



Soumettez votre candidature entre le 1^{er} et le 31 mars

Un coup de pouce pour vos études, profitez-en!
desjardins.com/bourses

 Desjardins

Actualités / Affaires

11 mars 2021 - 10:00

Lancement de la saison 2021

L'acériculture au Québec, en pleine ébullition

Par Catherine Deveault



- Photo: Courtoisie

Les températures qui s'élèvent au-dessus du point de congélation le jour et descendent sous zéro la nuit permettent aux 11 300 acériculteurs de récolter l'eau d'érable. Le temps des sucres est donc débuté dans le sud de la province. Les *Producteurs et productrices acéricoles du Québec* (PPAQ) profitent de l'occasion pour présenter un portrait économique qui démontre que le sirop d'érable est aujourd'hui une industrie en pleine ébullition.

Le sirop d'érable, produit emblématique de la culture québécoise, a connu une année de production record en 2020, soit 175 millions de livres, en grande partie attribuable aux conditions météorologiques favorables. Le Québec a en effet produit 73% de la production mondiale de sirop d'érable en 2020. L'industrie a d'ailleurs connu une hausse de 14% des ventes et de 22% des exportations par rapport à 2019.

En tout, ce sont 90% des 131 millions de livres de sirop d'érable exportées par le Canada qui proviennent des régions acéricoles québécoises. En Montérégie seulement, plus de 600 entreprises acéricoles ont participé à la production de 2020, qui totalise une valeur dépassant les 38 millions de dollars. La région a d'ailleurs fait plus de 3 millions d'entailles au cours de la saison.

« Dans les érablières, nos producteurs et productrices travaillent déjà depuis le début de l'hiver pour entailler leurs érables. En tout, ce sont près de 50 millions d'entailles qui ont été réalisées par les hommes, femmes et familles qui composent nos 7 400 entreprises acéricoles du Québec. Nous sommes fin prêts pour la saison 2021 et nous souhaitons que la récolte soit généreuse », souligne Serge Beaulieu, président des PPAQ.

Un portrait économique qui met la table pour 2021

La tradition veut habituellement que les PPAQ procèdent à l'entaillage officiel d'un érable pour marquer le début de la saison. Cette année, le rituel a été réinventé par la publication d'un bilan économique et le lancement de la vidéo *« Un érable à la fois »* pour mettre en lumière le travail des hommes et des femmes qui portent l'acériculture avec passion.

Les *Producteurs et productrices acéricoles du Québec* disent souhaiter connaître une année tout aussi exceptionnelle en 2021, en espérant que les cabanes à sucre de type restauration ne soient pas en reste. En effet, la pandémie a frappé ce secteur de l'industrie au cœur même du pic saisonnier l'an dernier et ces cabanes, qui se sont retrouvées démunies face à la fermeture de leurs portes. Cette année, les cabanes auront accès au site macabanealain.com pour commercialiser leurs produits.

« En 10 ans, nos ventes annuelles de sirop d'érable ont plus que doublé, passant de 68,2 millions de livres en 2011 à plus de 144 millions en 2020. L'année dernière, nous avons vu une hausse de 14% de nos ventes par rapport à 2019! Nous sommes fiers de voir que la vision et la volonté des PPAQ contribuent à l'essor de notre industrie. » mentionne Simon Trépanier, directeur général des PPAQ.



Local Journalism Initiative | Initiative de journalisme local

Foresterie: Paul Sarrazin déçoit Patrick Melchior



Mon., March 1, 2021, 8:09 a.m. · 4 min read



Le conseil des maires de la MRC Haute-Yamaska a refusé de présenter et d'appuyer une résolution de l'Agence forestière de la Montérégie, préoccupée par les effets négatifs pour la foresterie si cette MRC et celle de Brome-Missisquoi étaient transférées en Estrie pour ce ministère. Une décision qui déçoit le préfet de la MRC Brome-Missisquoi, Patrick Melchior.

La résolution de deux pages a été soumise à l'ensemble des MRC de la Montérégie. Elle liste tous les effets négatifs que pourrait avoir le transfert de la foresterie vers l'Estrie. L'Agence forestière de la Montérégie demande que son territoire ne soit pas amputé de la Haute-Yamaska et de Brome-Missisquoi et que son budget demeure le même.

«Le préfet Paul Sarrazin a dit qu'il n'avait pas d'information comme quoi il pourrait y avoir des pertes si la Haute-Yamaska était transférée en Estrie. Moi, c'est un autre son de cloche que j'ai eu, affirme M. Melchior. J'ai parlé à Claudine Lajeunesse, la directrice générale de l'AFM. Selon les experts, il y a des effets négatifs à transférer la foresterie.»

La Table des préfets de la Montérégie a été approchée également, mais les préfets ont préféré attendre que les deux MRC concernées se prononcent avant de passer au vote.



TRENDING

1. Who have provinces pegged to receive COVID-19 vaccines in the coming weeks?
2. Even more chaotic than usual, Globes still had their moments
3. Kerri Einarson, Brad Gushue team up for national mixed doubles championship
4. Star Of 'The Crown' Thrilled By Prince Harry's Reaction To The Show
5. NASA's Perseverance rover to drill into Mars using part made on Vancouver Island

ELIMINATE MANUAL DATA ENTRY

AutoEntry [Book a Demo](#)

Préoccupée

La moitié du budget que reçoit l'AFM est pour la mise en valeur des forêts dans Brome-Missisquoi, où on compte 400 producteurs forestiers, et dans la Haute-Yamaska, où se trouvent 150 producteurs forestiers, informe Claudine Lajeunesse. Ces producteurs forestiers sont notamment des producteurs acéricoles.

La directrice générale de l'organisme de concertation est préoccupée par ce qui pourrait arriver à l'agence advenant un transfert de cette compétence à l'Estrie. La Montérégie est la seule région à avoir développé une entente sectorielle sur le développement des forêts privées. Le programme d'aménagement durable des forêts est aussi administré différemment en Estrie, alors que les chantiers forestiers sont plus imposants et mécanisés.

Elle a rencontré, avec le président de l'agence, M. Sarrazin en décembre pour lui présenter la résolution et répondre à ses questions, s'il en avait. Elle avait été rassurée.

Mais «à notre grande surprise, la résolution n'a pas fait l'objet d'un point à l'ordre du jour. Le président de l'agence a posé une question et c'est là que M. Sarrazin en a parlé. On était surpris de voir ça, d'autant plus que j'avais quand même envoyé à Johanne Gaouette [la directrice générale de la MRC], quelques jours avant la séance, toutes les lettres d'appuis et les lettres des conseillers forestiers qui desservent la Haute-Yamaska et qui détaillaient leurs préoccupations.»

La résolution a été appuyée par cinq MRC montérégiennes jusqu'à présent ainsi que par l'UPA de la Montérégie, des producteurs acéricoles, le syndicat des producteurs forestiers du sud du Québec, et l'Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie.

Pour un transfert en totalité

Sign in

Mail

News Coronavirus Black History Month Originals Canada World Business Entertainment Sports

«Le conseil des maires ne peut pas prendre de décision sur des informations incertaines, répond-il. Je comprends qu'il y a des gens qui peuvent être inquiets, mais quand on prend une décision, il faut se mettre au-dessus de la mêlée et regarder l'ensemble du portrait.»

La MRC Haute-Yamaska souhaite un transfert complet en Estrie, et non un transfert à la pièce. La municipalité régionale de comté est divisée en deux, alors qu'elle doit se référer à l'Estrie pour la moitié des ministères et à la Montérégie pour la balance.

«On a eu une rencontre complète dans Brome-Missisquoi où les élus des deux MRC étaient là avec des gens du gouvernement pour voir quels pouvaient être les impacts, ajoute-t-il. À date, personne ne m'a donné d'indication comme quoi il y aurait une perte de service, une perte de moyens.»

Il assure toutefois qu'il défendra les intérêts des différents intervenants le moment venu.

La résolution pourrait être appuyée par d'autres MRC dans la région et sera présentée de nouveau à la table des préfets.

Cynthia Laflamme, Initiative de journalisme local, La Voix de l'Est

Our goal is to create a safe and engaging place for users to connect over interests and passions. In order to improve our community experience, we are temporarily suspending article commenting.



AM EX DON'T do business WITHOUT IT™



Business solutions in card form.

With the Business Platinum Card™ from American Express

APPLY NOW

LATEST STORIES

The Canadian Press

Even more chaotic than usual, Globes still had their

Doit-on craindre l'infestation prochaine de nos boisés par la spongieuse européenne?

MARIANNE CUSSON
Biologiste
Agence forestière de la Montérégie

La spongieuse européenne (*Lymantria dispar dispar* (L.)), ou *gypsy moth* en anglais, est un papillon introduit accidentellement en Amérique du Nord en provenance d'Europe. Entre la mi-mai et juillet, sa chenille poilue mange des feuilles d'arbres, avec une préférence pour les chênes, les bouleaux gris et blanc, les peupliers et le tilleul, mais peut s'attaquer à presque toutes nos essences forestières et peut défolier entièrement un boisé!

La plupart des arbres en bonne santé survivent assez bien à une défoliation, même sévère, mais subiraient une baisse temporaire de croissance. La défoliation, deux ou même trois ans de suite, serait moins courante mais affecterait davantage leur survie. Les arbres déjà peu vigoureux et stressés, à cause d'une sécheresse ou d'une épidémie de livrée, par exemple, disposent de réserves d'énergie plus modestes et risquent davantage de mourir des suites d'une défoliation. C'est aussi le cas pour les arbres de la strate intermédiaire et opprimée, ceux qui vivent à l'ombre d'un couvert forestier fermé en attendant leur tour de voir la lumière du soleil. Parmi ceux qui meurent, certains succombent à des infestations secondaires, de champignons, par exemple, à

cause de la baisse de résistance provoquée par le stress de la défoliation.

Un peu d'histoire

La spongieuse a été introduite en Amérique du Nord en 1869 par un entomologiste amateur français installé au Massachusetts qui voulait créer un ver soie adapté au climat nordique en le croisant avec la spongieuse. Au cours de son projet (voué à l'échec), certaines se sont échappées.

Malheureusement, les forêts d'Amérique n'ayant pas évolué avec l'insecte, elles ne possèdent pas les moyens de défense qui se retrouvent dans les forêts européennes (prédateurs, parasites, maladies). Même nos oiseaux semblaient de pas avoir le réflexe de s'en nourrir, contrairement à leurs cousins européens qui en raffolent! Ainsi, 20 ans plus tard, les spongieuses avaient proliféré au point de causer une terrible infestation; défoliant des forêts entières autour de Boston.

Aux États-Unis, la spongieuse est considérée comme une des espèces les plus nuisibles introduites en Amérique. On lui attribue, pour la seule année 1981, la destruction de 3,5 millions d'hectares de forêt aux É.-U. et, déjà dans les années 1950, cet insecte avait justifié l'arrosage au DDT de millions d'hectares de forêts, et même de villages!

Aux États-Unis, suivant une épidémie de spongieuse, on estime que le taux de mortalité des arbres d'une forêt est

proportionnel au pourcentage de chênes qui s'y trouvent. C'est sans doute la raison pour laquelle cet insecte a suscité une réaction si forte dans ce pays, puisque les forêts de chêne et de caryer dominent le paysage forestier d'au moins une douzaine d'états de l'est du pays, en plus de la grande valeur économique de ces essences.

Plus près de chez nous

Au Canada, la première infestation de spongieuse a eu lieu en 1924, dans le sud du Québec. On considère maintenant l'espèce établie au Québec, dans le sud de l'Ontario, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et en Colombie-Britannique.

L'Ontario recense trois épidémies de spongieuse dont les dommages ont dépassé 100 000 ha, depuis 1980. La plus grave s'est produite l'été dernier, défoliant une superficie estimée à 500 000 ha (5000 km²).

Au Québec, les épidémies de spongieuse sont peu documentées. Elles semblent néanmoins s'être succédées après 1959, occasionnant seulement des dommages localisés, incomparables à ceux vécus aux É.-U. La rareté des chênaies et notre climat plus froid y sont sans doute pour quelque chose.

Nos hivers rigoureux peuvent en effet contrôler la spongieuse. La plupart des masses d'œufs subiraient l'hiver une mortalité 95 %; seules celles qui sont pondues



Spongieuses femelles adultes pondant des œufs. Photo www.oakville.ca

assez bas pour se retrouvent à l'abri de la neige ont des taux de mortalité beaucoup plus bas (20 %).

En 2020, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) a réalisé un inventaire de la spongieuse dans quelques 175 sites d'échantillonnage, au Québec. Seulement 13 de ces sites ont permis de détecter une présence, au moins minimale de l'insecte. Deux d'entre elles se trouvent en Montérégie.

Situation en Montérégie

La Montérégie est clairement la région du Québec où la spongieuses a sévit le plus souvent entre 1938 et 1985, selon une carte du ministère des Forêts de l'époque.

(suite p. 10)

LE LOGO POUR SORTIR DU LOT

Les consommateurs québécois sont de plus en plus conscientisés aux bénéfices d'acheter local. Le moment pour afficher sa provenance n'a jamais été aussi propice aux bonnes affaires.

ALIMENTS DU QUÉBEC • ALIMENTS DU QUÉBEC

Adhérez en quelques clics seulement à

alimentsduquebec.com



Doit-on craindre l'infestation prochaine de nos boisés par la spongieuse européenne? (suite)

En plus, presque tous les secteurs qui y sont identifiés comme des zones de récurrence marquée de l'insecte (8 des 10) se trouvent en Montérégie (Saint-Chrysostome, Lacolle, Henryville, Rigaud, Saint-Jean-sur-Richelieu, Granby, Mont-Saint-Hilaire, Saint-Antoine-sur-Richelieu).

L'été dernier, en plus de la confirmation par le MFFP que deux sites de la région, situés dans la MRC le Haut-Saint-Laurent, avaient subi des infestations modérées de spongieuse, un conseiller forestier de ce secteur a rapporté le même problème. Il a observé un certain nombre de petits foyers de défoliation, l'insecte montrant une préférence pour les peupliers et les tilleuls. Dans une érablière de Franklin, il a aussi vu un secteur d'un hectare qui a été entièrement défolié par la spongieuse. On y retrouvait presque exclusivement des érables à sucre. Il est trop tôt pour connaître les conséquences qu'aura eu cet épisode.

Ce conseiller forestier observe régulièrement des masses d'œufs de spongieuse sur le tronc des arbres de son secteur. Il avait remarqué une recrudescence de ces masses d'œufs l'hiver précédant l'infestation. Selon lui, l'abondance des masses d'œufs de spongieuse a encore beaucoup augmenté cet hiver sur les troncs des arbres des boisés qu'il fréquente, laissant croire que la spongieuse pourrait frapper plus fort au printemps prochain, dans des boisés de la MRC du Haut-Saint-Laurent.

Par ailleurs, depuis environ un an, notre technicien forestier dit remarquer assez souvent des restes de pupes ou des masses d'œufs de spongieuse, isolés sur des troncs d'arbres, dans les MRC d'Acton, de La Haute-Yamaska et des Maskoutains. Nous n'avons pas reçu d'autres signalements de spongieuse ailleurs en Montérégie.

Comment détecter la spongieuse?

Si les arbres de votre forêt subissent une importante défoliation entre le printemps et le milieu de l'été, ce pourrait être le fait de la spongieuse, mais pas nécessairement. Les chenilles d'autres papillons, dont celles de la livrée des forêts, causent des défoliations semblables. Tentez d'observer et de reconnaître les chenilles coupables! Elles sont difficiles à distinguer lorsqu'elles sont toutes jeunes, mais deviennent reconnaissables en grandissant.

La chenille de la spongieuse porte de longs poils ainsi que des points colorés surélevés sur son dos : bleus vers l'avant du corps et rouges derrière. Le dos de la chenille de livrée est bleu et noir, traversé par un pointillé de taches blanches, en forme de traces de pas ou de trous de serrures.

L'idéal est cependant d'observer la présence des masses d'œufs sur les troncs des arbres. De la taille d'une pièce d'un dollar et de couleur de beige, chamois ou brun, les masses d'œufs sont



Chenille de spongieuse européenne.
Photo WSDA



Chenille de livrée des forêts.
Photo Greg Hume

recouvertes de poils qui leur donne une apparence spongieuse, tout en protégeant les œufs du froid et des prédateurs, qui les trouvent irritants.

Contrôler la spongieuse

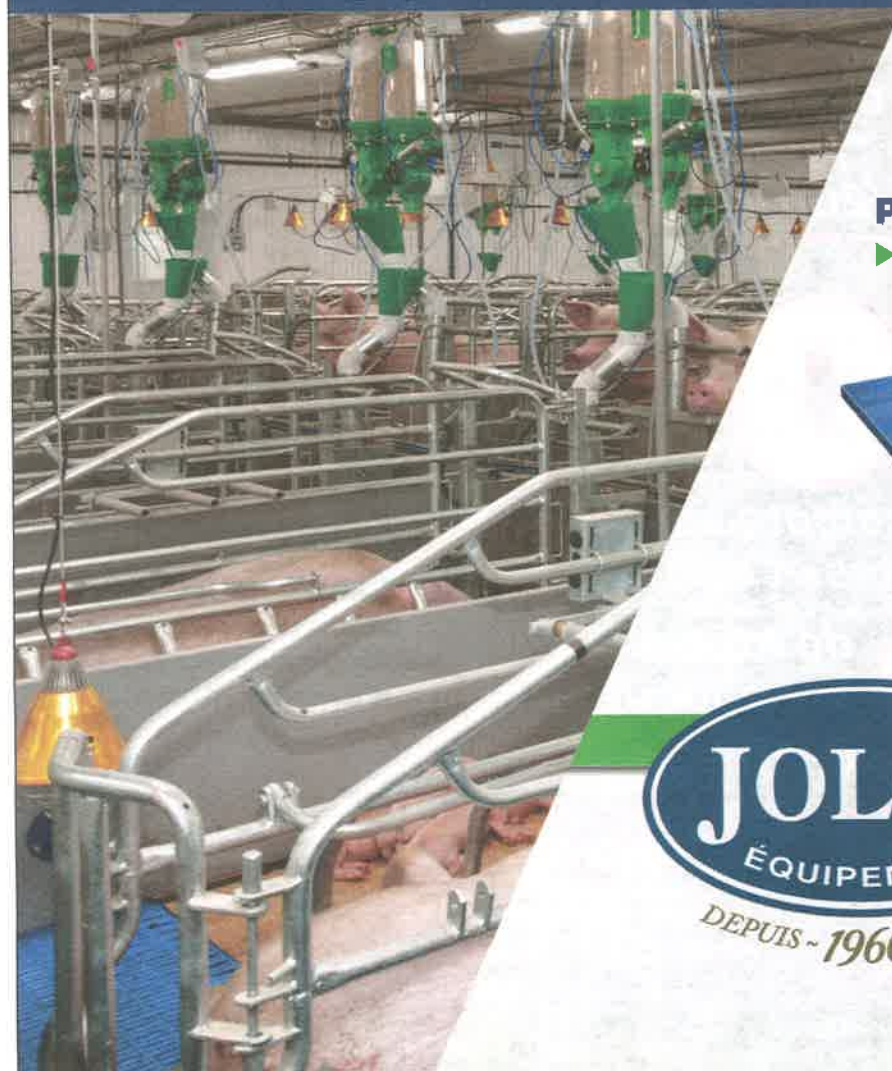
La spongieuse ne manque pas d'ennemis naturels dans son milieu d'origine. Malheureusement, tous n'ont pas suivi l'insecte lors de son voyage vers l'Amérique. Plusieurs d'entre eux ont fait l'objet d'introductions aux États-Unis, certains avec succès, y compris des guêpes et mouches parasites. Un virus, introduit en même temps que la spongieuse, qu'on appelle le virus à capsides multiples de la nucléopolyhédrose de la spongieuse (LdMNPV) a prouvé son efficacité au point d'être considéré comme un des principaux facteurs responsables de la fin des épisodes d'infestations de spongieuse, y compris au Québec. Après plusieurs tentatives d'introduction, un champignon asiatique,

également réputé très efficace contre la spongieuse, *Entomophaga maimaiga*, a fini par s'installer aux É-U puis en Ontario. Il pourrait même être arrivé au Québec, mais l'information n'a pas été confirmée officiellement et on ignore son efficacité sous notre climat.

Ces ennemis finissent par venir à bout des infestations de spongieuse. Préventivement, cependant, on peut participer à contrôler les masses d'œufs, lorsqu'elles sont peu abondantes, pour garder l'infestation à un niveau modeste. Entre la fin de l'été et l'hiver, on peut les détruire mécaniquement en les frottant avec une brosse; ou mieux encore, les détacher au couteau, puis les plonger dans de l'eau savonneuse ou javellisée. Portez des gants dans tous les cas : les poils sont irritants. Au début du printemps, on peut également vaporiser les masses d'œufs d'huile de dormance (huile horticoles), qui fait mourir les œufs en les étouffant.

ÉQUIPEMENTS DE MISE BAS

Pour élevage porcin



SYSTÈME D'ALIMENTATION CONTRÔLÉ

► aucun gaspillage d'eau et de moulée

PLANCHER ASCENSEUR

► protège les porcelets



Besoin de moderniser vos équipements ?

1 800 361-1003 | jolco.ca |

Membres du groupe Jolco



Au cours du 20^e siècle, les américains n'ont pas ménagés leurs efforts d'éradication et de contrôle de la spongieuse y compris, dans les années 1950, par une pulvérisation aérienne extensive d'insecticides très toxiques qui a eu de graves conséquences environnementales. L'éradication s'étant révélée impossible là où l'insecte était établi, les efforts d'éradication se concentrent dorénavant pour éviter l'établissement de l'insecte dans de nouveaux états. On choisit, pour le faire, des insecticides biologiques. Dans les états où l'insecte est établi, on semble plutôt opter pour une sylviculture qui rende les forêts moins propices aux infestations.

Au Québec, où l'insecte est également établi depuis longtemps, pulvériser les forêts d'insecticides n'est à priori pas une avenue prometteuse. La spongieuse doit plutôt être intégrée aux considérations qui dirigent nos décisions d'aménagement forestier.

Je vous invite à consulter un ingénieur forestier pour obtenir des recommandations sylvicoles spécifiques à votre situation et pour vous accompagner dans leur application. D'une façon générale, on doit garder en tête qu'un arbre en santé peut assurer sa propre défense et résister aux

ravageurs. Ainsi, en plus d'éviter les fortes concentrations d'essences sensibles à la spongieuse, les efforts sylvicoles pour rendre les boisés plus résilients face à ce ravageur doivent viser la vigueur des peuplements et des arbres, ainsi qu'à réduire leurs stress :

1. Aménager régulièrement son boisé pour favoriser une croissance assez rapide et constante des arbres, en maintenant les arbres les plus sains (sans chancres, blessures, mauvaise structure, etc.) en ce, en évitant de compacter les sols et de blesser les arbres ou leurs racines.
2. Puisque l'équilibre et la stabilité d'une communauté végétale sont assurés en grande partie par sa diversité, maximiser la diversité d'essences des boisés (et la présence d'espèces compagnes des érablières), maintenir une diversité d'âges, en plus de favoriser la régénération du peuplement par des éclaircies.
3. Réduire les stress infligés aux érables, en évitant d'entailler ceux des secteurs fortement défoliés l'été précédent, d'autant plus que la baisse de croissance qui suit la défoliation ralentirait la fermeture des entailles.



UNE ADAPTABILITÉ SANS PAREILLE À UN PRIX ABORDABLE.





Une solution clé en main qui s'agence parfaitement à votre style de vie. Avec toute la force d'un tracteur utilitaire compact, mais la manœuvrabilité d'un tracteur de pelouse, le BX23S n'a pas d'égal au chapitre de la polyvalence.

0% ⁸⁴

SUR MOIS FINANCEMENT SAC





350, rue Raygo, La Présentation, QC • sortie # 123, autoroute # 20
Tél.: 450 796-2966 • Tél: 514-875-1600 • monkubota.ca

191436



Vous avez droit à une augmentation de contingent acéricole?

Dans ce cas, vous aurez probablement besoin d'un **plan d'érablière**, réalisé par un **ingénieur forestier**.

Contactez dès maintenant notre équipe d'ingénieurs forestiers et d'experts en environnement pour un **traitement rapide**.

Autres services :

- Plan d'aménagement forestier
- Évaluation
- Inventaire
- Jardinage des forêts





Chabot, Pomerleau
& ASSOCIÉS

Génie forestier et environnement

4927, boul. Industriel, Sherbrooke (Québec) J1R 0P4
T 819 791-8668 • F 819 791-8669
cpa@chabotpomerleauass.com
www.chabotpomerleauass.com

Actualités / Société

3 mars 2021 - 07:00

Formation du droit de la famille et du travail invisible en milieu agricole

Formation pour les productrices agricoles : s'informer pour se protéger

Par Catherine Deveault



- Photo: Courtoisie Facebook Agricultrices du Québec

Les Agricultrices du Québec (AQ) offrira la conférence-discussion *Droit de la famille et travail invisible dans le milieu agricole*, qui vise à informer toutes les productrices agricoles du Québec de leurs droits, leurs recours et les mesures existantes pour les protéger et assurer leur autonomie financière. La conférence-discussion sera gratuitement présentée, en collaboration avec l'Afeas, le 10 mars, à 19 h 30.

À l'aide d'exemples concrets et d'avis d'une avocate du cabinet *Cain Lamarre*, la conférence abordera quatre grands thèmes : le travail invisible, la parentalité et *Régime québécois d'assurance parentale* (RQAP), les décès et mandats d'incapacités et les spécificités des conjoint(e)s de faits et finance.

Au Québec, un tiers des agricultrices travaillent dans l'entreprise de leur conjoint, à temps plein ou partiel, sans aucune rémunération, ni en salaire, ni en part. Cette situation rend ces productrices plus vulnérables face à la loi et à leur autonomie financière. « *La vie d'agricultrice comporte ses singularités liées au rythme du travail, à la ruralité, à l'implication des familles dans l'entreprise, parfois sans poste ou salaire officiel. C'est donc essentiel de bien connaître ses droits afin d'éviter les mauvaises surprises* », soutient la présidente des *Agricultrices du Québec*, Jeannine Messier.

Plus grande inégalité en temps de pandémie

« *Plusieurs études démontrent que la pandémie a exacerbé les inégalités hommes-femmes en augmentant la charge mentale des femmes, qui a eu pour effet de diminuer leur implication professionnelle au sein de leur entreprise. Voilà une bonne occasion de s'informer sur ces thèmes, en vue d'atténuer les impacts négatifs du travail invisible* », ajoute la présidente des *Agricultrices de la Montérégie Est*, Raymonde Plamondon.

L'avocate Me Élisabeth Jutras du cabinet *Cain Lamarre* se joindra à la présentation afin de répondre aux questions des participantes et participants.

Les productrices et producteurs agricoles qui souhaitent participer à cet événement doivent préalablement s'inscrire sur le site Internet des AQ au www.agricultrices.com/conferences/.

Actualités

Affaires
Sports
Culturel
Société

Coin du lecteur

Vos clichés
Sondage

Sections spéciales

Avis de décès
Emplois
Logements à louer

Variétés

Horoscope
Sudoku
Mots croisés
Cinéma

Beauce
Chambly
Edmundston - Nord-Ouest

Journée internationale des femmes



8 MARS 2021



Leadership féminin :
pour un futur égalitaire
dans le monde de la
COVID-19

Formation gratuite pour les femmes en milieu agricole

Au Québec, un tiers des agricultrices travaillent dans l'entreprise de leur conjoint, à temps plein ou partiel, sans aucune rémunération, ni en salaire ni en part. Cette situation rend ces productrices plus vulnérables face à la loi et à leur autonomie financière.

Pour pallier la situation, les Agricultrices du Québec offrira la conférence-discussion Droit de la famille et travail invisible dans le milieu agricole, qui vise à informer toutes les productrices agricoles du Québec de leurs droits, leurs recours et les mesures qui existent pour les protéger et assurer leur autonomie financière. L'activité sera présentée gratuitement, en collaboration avec l'Afeas, le 10 mars à 19 h 30.

« La vie d'agricultrice comporte ses singularités liées au rythme du travail, à la ruralité, à l'implication des familles dans l'entreprise, parfois sans poste ou salaire officiel. C'est donc essentiel de bien connaître ses droits afin d'éviter les mauvaises surprises », soutient la présidente des Agricultrices du Québec, Jeannine Messier.

À l'aide d'exemples concrets et d'avis d'une avocate, la conférence abordera quatre grands thèmes : le travail invisible,

la parentalité et le Régime québécois d'assurance parentale (RQAP), les décès et mandats d'inaptitudes et les spécificités des conjoint(e)s de fait et finance.

« Plusieurs études démontrent que la pandémie a exacerbé les inégalités hommes-femmes en augmentant la charge mentale des femmes, qui a eu pour

effet de diminuer leur implication professionnelle au sein de leur entreprise. Voilà une bonne occasion de s'informer sur ces thèmes, en vue d'atténuer les impacts négatifs du travail invisible », ajoute la présidente des Agricultrices de la Montérégie Est, Raymonde Plamondon. L'avocate M^e Élisabeth Jutras, du cabinet

Cain Lamarre, se joindra à la présentation afin de répondre aux questions des participantes et participants. Les productrices et producteurs agricoles qui souhaitent participer à cet événement doivent préalablement s'inscrire sur le site Internet des Agricultrices du Québec au www.agricultrices.com/conferences. ←

La femme au-delà de l'image

Quand on parle d'implication, d'un leadership positif toujours accompagné d'un sourire on pense à Sophie! Elle accompagne chacun de ses clients pour mettre en valeur leur projet et leur entreprise. Chaque projet est unique et chaque client qui franchit les portes de Productions 540 c'est une nouvelle histoire qui commence! D'une grande sensibilité; Sophie occupe une place de choix et s'implique dans sa communauté d'affaires!

540 PRODUCTIONS

productions540.ca info@productions540.ca 514 225-3236

Vanessa Vincent
Courtier immobilier Résidentiel et Commercial

viacapitale

MILLOTTE LAINESSÉ SOLIS

Maskoutaine d'origine et fière maman de deux jeunes enfants, sa carrière en immobilier s'est soudainement présentée comme une évidence pour elle à l'automne 2019. Lorsqu'elle se joint au groupe Milotte LaineSSé Solis, l'immobilier, c'est littéralement l'amalgame parfait de toutes ses expériences passées qui lui permettent d'offrir de judicieux conseils et un service unique à ses clients lors de la vente ou l'acquisition d'une demeure. Vous l'aurez peut-être côtoyé au cours de ses quelques années de services en hôtellerie au sein de la célèbre Hôtel des seigneurs, durant sa formation professionnelle dans laquelle sa passion pour le design sera finalement comblée, ou finalement lors de son parcours dans le domaine financier entre 2012 et 2019. Un élément fondamental se retrouve au cœur de son cheminement: le contact humain et le service à la clientèle. Enthousiaste et déterminée, elle promet d'être une alliée passionnée, dévouée, humaine et professionnelle, à l'écoute de vos besoins. La Journée de la Femme, c'est l'occasion idéale de souligner sa contribution à l'équipe masculine réputée qui l'a accueillie. Santé et succès à chacune d'entre vous!

www.milottelainessesolis.com | info@milottelainessesolis.com | 450 701-3026

À LA UNE

Mamans aux commandes

Avec des enfants dans les bras, gérer une ferme n'est pas de tout repos. Plusieurs femmes à la tête d'entreprises agricoles racontent leur quotidien dans un mode de vie qu'elles ont choisi d'offrir à leurs enfants, mais qui est aussi rempli de défis.



PATRICIA BLACKBURN
pblackburn@laterre.ca

« J'ai un gros débat mental entre mon désir de profiter pleinement des premières années de la vie de mes enfants et celui qu'ils soient plus grands et autonomes pour avoir plus de temps à consacrer à mon entreprise », confie humblement Rosemarie Allen, copropriétaire d'une ferme bovine et maraîchère à Saint-Félix-de-Kingsey, dans le Centre-du-Québec. Elle se sent un peu coupable de penser à ça, mais cette idée lui trotte toujours dans la tête. Contrairement au modèle agricole traditionnel, elle s'est occupée seule de la ferme pendant que son conjoint travaillait à l'extérieur pour assurer un revenu à la famille en attendant que leur entreprise devienne plus rentable.

La naissance de leur premier enfant n'a rien changé au plan. « Il n'était pas question que j'arrête. Je l'emmenais partout avec moi, dans les champs ou dans les marchés pour distribuer les paniers », raconte Mme Allen. Or, l'année dernière, elle a donné naissance à des jumelles. Une belle surprise qui a toutefois bouleversé la vie de la famille. N'ayant pas accès à une garderie à proximité, l'agricultrice doit trouver des solutions pour que le travail avance en s'occupant des trois enfants, « dont un qui court partout ». « C'est fou, mais on le fait », dit-elle, ajoutant qu'elle aimerait « beaucoup, beaucoup » avoir une garderie pour se libérer « au moins deux ou trois jours par semaine ». Mais aucune place n'est disponible dans les environs.

Encelinte, la productrice laitière Marie-Pier Vincent, propriétaire d'une ferme de 45 vaches qu'elle gère seule depuis cinq ans à Saint-Valérien-de-Milton, en Montérégie, croit aussi pouvoir pour-



La productrice Rosemarie Allen a poursuivi ses activités tant à la ferme que dans les marchés publics après la naissance de son fils aîné, Elliot, « qui a beaucoup joué dans la boue », dit-elle.

suivre son travail après la naissance de son premier enfant. « Ma grand-mère gérait elle-même le troupeau pendant que mon grand-père s'occupait des grandes cultures. Ma mère nous a aussi élevés de cette manière, alors je ne vois pas pourquoi je n'y arriverais pas aussi », confie-t-elle avec aplomb. La vie à la ferme est un environnement stimulant pour les enfants, selon la jeune productrice, même si les parents y consacrent généralement de longues heures.



Jeannine Messier

Garderies adaptées

Pour la présidente des Agricultrices du Québec, Jeannine Messier, ces deux exemples illustrent bien la réalité de plusieurs femmes, qui doivent composer avec leur double rôle de mère et d'agricultrice. « Le défi de la maternité ajoute une charge sociale sur leurs épaules. On ne peut pas aller contre ça, mais on

peut créer un milieu qui est favorable à ça, en mettant par exemple en place des garderies adaptées au monde agricole », croit-elle.

Et si la pandémie de COVID-19 n'a pas beaucoup changé la vie des agricultrices, puisqu'elles avaient déjà l'habitude de travailler de façon isolée avec leurs enfants, la fermeture des garderies et des écoles pendant quelques mois est venue « colorer leur travail invisible », souligne Mme Messier. Un sondage réalisé par son organisation pendant cette période auprès de 226 agricultrices et de 100 agriculteurs a d'ailleurs montré que le travail des femmes était plus affecté par la présence des enfants à la ferme. En effet, 51 % des répondantes ont dit avoir dû réduire leurs heures de travail pendant le confinement afin de prendre soin des enfants, comparativement à 32 % des hommes. ■



PHOTO: MARIE-PIER VINCENT

Marie-Pier Vincent, unique propriétaire d'une ferme laitière de 45 vaches, veut continuer à gérer seule son entreprise malgré l'arrivée prochaine d'un premier enfant.

Un conjoint solidaire

Partenaire de vie et d'affaires de la productrice Rosemarie Allen, Jacob Morin a souvent éprouvé quelques regrets d'aller travailler à l'extérieur pendant que sa conjointe devait s'occuper seule de la ferme et des enfants. « Je savais que mon père n'était pas loin et pouvait venir l'aider au besoin, précise-t-il. Ça me rassurait. » À la naissance des jumelles, il a décidé de quitter son emploi plus vite que prévu pour venir prêter main-forte à la ferme. P.B. ■

« Avant de trop m'enfoncer, j'ai décidé d'arrêter »

PATRICIA BLACKBURN

pblackburn@laterre.ca

Récipiendaire en 2016 du prix de l'agricultrice de l'année en Montérégie-Ouest, qu'elle a accueilli comme une tape dans le dos pour son dur labeur, la productrice porcine Mélanie Dinelle s'est sérieusement remise en question au début de la pandémie de COVID-19. Elle était en voie de prendre les rênes de la ferme familiale de Saint-Rémi, en Montérégie, mais avec de hauts standards quant à la gestion de sa ferme et deux enfants qui ont des troubles d'apprentissage, elle se sentait à



Mélanie Dinelle

vements qui s'en venaient, entre autres le mouvement végane qui critique notre travail alors que nous mettons énormément d'efforts pour respecter les normes environnementales et sociales. Et la pandémie est venue ajouter une pression supplémentaire. Je me suis demandé si c'était ça que je voulais vivre dans les

ment de défis qu'on n'y voit plus clair. Avant de trop m'enfoncer, j'ai décidé d'arrêter », exprime-t-elle.

Mélanie Dinelle reconnaît qu'en tant que femme, elle se mettait peut-être un peu plus de pression qu'un homme, mais elle est satisfaite d'avoir choisi de ne pas prendre la relève de l'entreprise familiale. Une décision qu'elle dit avoir prise avant tout pour elle. Elle passera les prochaines semaines à assurer la transition avec les nouveaux propriétaires de la ferme, qui a été vendue. « Mon père était fier de dire que sa fille prenait sa relève, mais il n'est pas déçu



« Tu ne peux pas dire que les mamans sont essouffées. C'est comme un tabou. »

— Mélanie Dinelle

que la production porcine implique », confie-t-elle. Diplômée en agronomie, l'ancienne productrice compte néanmoins poursuivre sa carrière dans le

Agriculture

Les Québécois prêts à payer pour réduire l'usage des pesticides



PHOTO MARTIN TREMBLAY, ARCHIVES LA PRESSE

Une étude québécoise révèle que les gens sont dix fois plus intéressés à soutenir la réduction des pesticides que la conservation des milieux humides et hydriques.

Les Québécois seraient prêts à payer des millions en appui financier aux agriculteurs pour qu'ils réduisent leur

usage des pesticides. Dans une moindre mesure, ils sont aussi disposés à déboursier pour la conservation des milieux humides en zone agricole, mais pas pour d'autres mesures agroenvironnementales.

Publié le 2 mars 2021 à 5h00



DAPHNÉ CAMERON
LA PRESSE

C'est ce que révèle une étude qui vient d'être publiée dans la revue scientifique *Ecological Economics* par une équipe de chercheurs québécois dirigée par le professeur Jérôme Dupras de l'Université du Québec en Outaouais.

« Dans un ordre de grandeur, les gens sont dix fois plus intéressés à soutenir la réduction de pesticides que pour l'option qui arrive au second rang, soit la conservation des milieux humides et hydriques. La tendance, elle est clairement marquée », a-t-il expliqué en entrevue.

Les chercheurs ont interrogé 1875 personnes vivant dans la zone agricole intensive du sud du Québec, qui s'étire de l'Outaouais au Bas-Saint-Laurent. La majorité de la population, soit 6,4 millions de Québécois, vit dans ce territoire.

Les participants ont été sondés sur leur volonté personnelle à payer pour cinq mesures agroenvironnementales : la réduction des pesticides, la conservation des milieux humides et hydriques, l'établissement de bandes riveraines, la conservation des sols et l'intégration de l'arbre en milieu agricole.

Ils se sont ensuite fait demander s'ils étaient prêts à verser 10 \$, 25 \$, 50 \$ ou 100 \$ en appui financier aux agriculteurs par l'entremise d'un prélèvement sur leur déclaration de revenus annuelle provinciale. Puis, s'ils étaient prêts à faire un engagement de un, trois ou cinq ans.

En règle générale, les répondants étaient disposés à rétribuer financièrement les producteurs pour les deux premières mesures pour une période d'un an. Jusqu'à 100 \$ pour la première et en moyenne 10 \$ pour la deuxième.

Plus de 200 millions

Modulé et projeté à l'échelle de la zone de l'étude, le soutien financier pourrait atteindre 176 millions pour aider les agriculteurs à réduire leur usage de pesticides et jusqu'à 32 millions pour des pratiques visant à conserver les milieux humides et hydriques.



PHOTO BERNARD BRAULT, ARCHIVES LA PRESSE

Jérôme Dupras, professeur à l'Université du Québec en Outaouais

Le public est prêt. Il y a une demande et une acceptabilité sociale. Moi, je pense que le message-clé, c'est de dire aux organisations régionales que c'est comme dans le film sur le baseball *Le champ*

des rêves : bâtissez et ils viendront ! Mettez en place une initiative, demandez aux gens de contribuer et ils vont le faire.

Jérôme Dupras, professeur à l'Université du Québec en Outaouais

M. Dupras est aussi titulaire de la chaire de recherche du Canada en économie écologique et bassiste pour le groupe Les Cowboys fringants.

Pour ce qui est de la gestion des sommes, les répondants ont aussi montré une préférence claire pour un organisme indépendant comme une ONG environnementale et, au deuxième rang, pour un pouvoir public régional comme une MRC ou une municipalité. Viennent ensuite les organisations régionales de l'Union des producteurs agricoles (UPA) et, en dernier lieu, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ).

« Ça devient une information très précieuse pour essayer de faire essaimer de nouvelles initiatives et ça vient compléter le portrait des programmes existants », dit M. Dupras.

Ce dernier fait notamment référence au programme de subvention provincial PRIME-VERT, qui rembourse une partie des dépenses visant à réduire ou atténuer les effets des pesticides sur les bandes riveraines. En Montérégie, un programme en partie philanthropique nommé ALUS offre aussi de l'aide financière aux agriculteurs qui adoptent des pratiques durables.

Le MAPAQ a également annoncé, l'automne dernier, que les agriculteurs qui adoptent les meilleures pratiques pourront désormais se faire rétribuer financièrement. Une première au Québec. Un projet-pilote aura lieu au cours de la saison agricole 2021. Les modalités sont toujours inconnues.

Le président de l'UPA, Marcel Groleau, émet quelques réserves entre ce que les gens se disent prêts à faire dans un tel exercice et leurs comportements réels.

« Ce que je trouve intéressant, c'est qu'il y a quand même une évolution. Si on avait posé la même question il y a 10 ans, il n'y aurait pas eu ces réponses-là », nuance-t-il toutefois.

L'enjeu des pesticides a fait couler beaucoup d'encre au Québec ces dernières années. Les chercheurs avancent d'ailleurs l'hypothèse que l'affaire Louis Robert et la commission parlementaire sur les pesticides ont pu influencer le choix des répondants.

En revanche, la population générale ayant des connaissances limitées sur l'agriculture, une mesure comme celle de la conservation des sols a pu paraître trop abstraite pour être choisie.

Agriculture | Quebecers ready to pay to reduce the use of pesticides

By admin March 2, 2021

5 0



Quebecers would be prepared to pay millions in financial support to farmers to reduce their use of pesticides. To a lesser extent, they are also willing to pay for the conservation of wetlands in agricultural areas, but not for other agri-environmental measures.

Posted on March 2, 2021 at 5:00 a.m.



Daphne Cameron
Press

This is what reveals a study which has just been published in the scientific journal *Ecological Economics* by a team of Quebec researchers led by Professor Jérôme Dupras from the University of Quebec in Outaouais.

"In an order of magnitude, people are ten times more interested in supporting the reduction of pesticides than in the second-best option, namely the conservation of wetlands and bodies of water. The trend is clearly marked," he explained in an interview.

The researchers interviewed 1,875 people living in the intensive agricultural zone of southern Quebec, which stretches from the Outaouais to the Bas-Saint-Laurent. The majority of the population, 6.4 million Quebecers, live in this territory.

The participants were surveyed on their personal willingness to pay for five agri-environmental measures: the reduction of pesticides, the conservation of wetlands and water, the establishment of riparian strips, soil conservation and the integration of trees into the environment. agricultural.

They were then asked if they were willing to pay \$ 10, \$ 25, \$ 50 or \$ 100 in financial support to farmers through a levy on their provincial annual income tax return. Then, if they were willing to make a one, three or five year commitment.

Generally, respondents were willing to financially reward producers for the first two measures for a period of one year. Up to \$ 100 for the first and an average of \$ 10 for the second.

Over 200 million

Modulated and projected across the study area, financial support could reach 176 million to help farmers reduce their use of pesticides and up to 32 million for practices aimed at conserving wetlands and water.



PHOTO BERNARD BRAULT, PRESS ARCHIVES

Jérôme Dupras, professor at the University of Quebec in Outaouais

The audience is ready. There is demand and social acceptability. Me, I think the key message is to tell regional organizations it's like in the baseball movie *The field of dreams* :build and they will come! Set up an initiative, ask people to contribute and they will do it.

Jérôme Dupras, professor at the University of Quebec in Outaouais

Mr. Dupras is also the Canada Research Chair in Ecological Economics and bassist for Les Cowboys fringants.

As regards the management of the sums, the respondents also showed a clear preference for an independent organization such as an environmental NGO and, in second place, for a regional public authority such as an MRC or a municipality. Then come the regional organizations of the Union des producteurs agricoles (UPA) and, lastly, the Ministry of Agriculture, Fisheries and Food (MAPAQ).

“It becomes very valuable information for trying to spread new initiatives and it completes the portrait of existing programs,” says Mr. Dupras.

The latter refers in particular to the PRIME-VERT provincial subsidy program, which reimburses part of the expenses aimed at reducing or mitigating the effects of pesticides on riparian strips. In Montérégie, a partly philanthropic program called ALUS also offers financial assistance to farmers who adopt sustainable practices.

MAPAQ also announced last fall that farmers who adopt best practices will now be able to obtain financial compensation. A first in Quebec. A pilot project will take place during the 2021 agricultural season. The details are still unknown.

The president of the UPA, Marcel Groleau, has some reservations between what people say they are ready to do in such an exercise and their real behavior.

“What I find interesting is that there is still an evolution. If we had asked the same question 10 years ago, there would not have been these answers, ”he nevertheless qualifies.

The issue of pesticides has caused much ink to flow in Quebec in recent years. The researchers also put forward the hypothesis that the Louis Robert affair and the parliamentary committee on pesticides may have influenced the choice of respondents.

In contrast, given the general population’s limited knowledge of agriculture, a measure such as soil conservation may have appeared too abstract to be chosen.

agroalimentaire

Programme ALUS Montérégie

Favoriser les habitats de 12 espèces en péril

La Fédération de l'UPA de la Montérégie, soutenue par un investissement de 225 000 \$ d'Environnement et Changement climatique Canada, met en place un projet qui permettra de bonifier les critères d'admissibilité au Programme ALUS Montérégie. Ce projet sur trois ans vise à accroître la qualité et la quantité d'habitats disponibles pour les espèces en péril sur le territoire agricole de la Montérégie.

Au total, 12 espèces sont ciblées, dont l'hirondelle rustique, le goglu des prés, la tortue des bois, le bourdon terricole et le monarque.

« La mise en place de ce projet renforcera l'arrimage des usages agricoles et fauniques en Montérégie et permettra que des actions concrètes soient réalisées. Par l'entremise du Programme ALUS, les producteurs deviennent des créateurs de biodiversité sur leurs terres. Ils rendent un service qui bénéficiera à toute la collectivité. La Fédération de l'UPA de la Montérégie remercie le Service canadien de la faune d'Environnement et Changement Climatique Canada de nous aider à rendre cela possible », a déclaré le 1^{er} vice-président de la Fédération de l'UPA de la Montérégie et président du Comité ALUS Montérégie, Julien Pagé.

« Les terres agricoles sont essentielles pour le maintien de notre biodiversité. Cet investissement important permettra d'accroître la qualité et la quantité d'habitats dans le paysage agricole de la Montérégie. Notre gouvernement s'est engagé à protéger les espèces en péril du pays et travaille de concert avec divers partenaires, dont la Fédération de l'UPA de la Montérégie, pour y arriver », a indiqué Jonathan Wilkinson, ministre de l'Environnement et du Changement climatique.

Le projet proposé se déroulera entre 2020 et 2023 et comprend trois étapes. La première, présentement en cours, consiste à formuler des recommandations à travers une étude d'avant-projet. Pour ce faire, des ateliers de cocréation avec des groupes d'experts, de producteurs agricoles et d'intervenants terrain visent à cibler des interventions qui seront bénéfiques pour les habitats des 12 espèces en péril grâce à la participation volontaire des producteurs agricoles de la Montérégie.

La seconde étape permettra de bonifier les critères d'admissibilité du programme ALUS Montérégie à la suite des recommandations et la troisième étape visera à mettre en œuvre des projets pilotes chez les producteurs de la Montérégie admissibles au Programme ALUS bonifié, et ce, dès la saison 2021.



Le goglu des prés fait partie des 12 espèces en péril sur le territoire agricole de la Montérégie qui ont été ciblées dans le cadre d'un projet de protection des habitats pour ces espèces.

Photo Sonia Van Wijk

Le projet s'insère dans le cadre du Partenariat relatif aux espèces en péril présentes sur les terres agricoles (PEPTA), une initiative d'Environnement et Changement climatique Canada qui a

pour but de soutenir des projets qui favorisent l'engagement du secteur agricole dans la protection des espèces en péril ou de leur habitat sur les terres agricoles. ←

Programme ALUS Montérégie: les agriculteurs invités à déposer un projet d'aménagement écologique

Le 8 mars 2021 – Modifié à 13 h 26 min le 23 février 2021



Par Marc-André Couillard



En 2020, Une haie multistrate et une bande élargie ont été aménagées à la Ferme P.M. Daignault, à Saint-Mathias-sur-Richelieu, grâce au programme ALUS Montérégie. (Photo : Photo tirée de Facebook)

AGRICULTURE – Les producteurs agricoles de la Montérégie sont invités à soumettre un projet visant à améliorer l'environnement grâce à des aménagements sur leurs terres, dans le cadre du programme ALUS Montérégie.

En 2020, 24 fermes de la Montérégie ont consacré 13,79 hectares de terres agricoles pour réaliser des projets de revitalisation dans 14 municipalités. Cette superficie est l'équivalent de 23 terrains de football.

Parmi les aménagements qui ont été faits, on compte la plantation de haies brise-vent, le reboisement de zones en friche, la plantation de bandes herbacées pour attirer les pollinisateurs et la végétalisation de bandes riveraines, le long de cours d'eaux qui traversent les champs.

Ces aménagements permettent de réduire les odeurs, d'absorber des polluants dans l'air et de réduire la quantité de pesticides, de nutriments et de sédiments qui aboutissent dans les cours d'eau, souligne l'UPA.

«Les agricultrices et les agriculteurs de notre région investissent considérablement de ressources et de temps afin d'assurer une saine gestion de l'environnement et une agriculture durable, indique Jérémie Letellier, président de l'Union des producteurs agricoles (UPA) de la Montérégie. Les pratiques agricoles vertes et innovantes développées dans le cadre du programme ALUS Montérégie sont des actions concrètes dans la lutte aux changements climatiques.»

Soumettre un projet

Pour soumettre un projet, il suffit de remplir un formulaire en ligne qui se trouve à l'adresse www.upamonteregie.ca/alus-monteregie/.

Au mois d'avril, le comité ALUS Montérégie procèdera à l'analyse des projets, puis enverra une lettre d'acceptation aux producteurs dont le projet aura été retenu.

Une rencontre sera ensuite fixée pour discuter des détails et de la mise en place des travaux.

Une fois les travaux terminés, il y aura la signature d'une entente de conservation détaillant le montant de la rétribution.

En effet, les producteurs qui participent au programme ALUS Montérégie reçoivent une rétribution monétaire d'un maximum de 750 \$ par hectare, par année, pendant une période minimale de 5 ans, pour la portion de terre qu'ils auront aménagée.

Types de projets

Les projets qui sont soutenus par le programme ALUS doivent permettre de générer des biens et services écologiques.

On pense ici à l'amélioration de la qualité de l'eau, l'augmentation de la diversité locale, la création d'habitat pour les pollinisateurs ou encore la connectivité entre boisés, par exemple.

Le programme ALUS Montérégie en chiffres

2016

Ce programme a démarré en 2016, au Québec.

80

À ce jour, plus de 80 agriculteurs y ont participé.

65

En date de 2020, ce sont plus de 65 hectares de terres qui ont été aménagés de façon à offrir des biens et services écosystémiques.

475 000

Entre 2016 et 2020, plus de 475 000 \$ ont été versés en rétributions monétaires aux agriculteurs participants.

Le programme agroenvironnemental ALUS Montérégie a 5 ans

30 mars 2021 | Par Sylvain Rochon



La Fédération de l'UPA de la Montérégie et ALUS Canada célèbrent les 5 ans du programme ALUS Montérégie. Véritable catalyseur de projets en agroenvironnement et créateur de biodiversité en milieu agricole, ALUS Montérégie a été le premier et reste à ce jour le seul programme au Québec à offrir une rétribution monétaire aux agriculteurs qui acceptent de réaliser volontairement des aménagements en faveur de la biodiversité sur leurs fermes. En 5 ans, le programme ALUS Montérégie a permis de compenser monétairement et d'accompagner plus de **80 fermes du territoire**. Ensemble, elles consacrent plus de **65 hectares de superficies agricoles** à l'aménagement de biens et services écosystémiques dans plus de **44 municipalités** de la Montérégie. Les impacts engendrés sont bien réels, notamment la réduction des odeurs, l'absorption des polluants dans l'air et la réduction des pesticides, des nutriments et des sédiments dans les cours d'eau. La Fédération de l'UPA de la Montérégie a produit une vidéo commémorative qui relate l'historique et les faits marquants des 5 années du programme ALUS Montérégie. On peut la visionner ici : [ALUS Montérégie fête ses 5 ans d'engagement! – YouTube](#)



30 mars 2021 10h27

Cinq ans à promouvoir la biodiversité en Montérégie



MARIE-ÈVE MARTEL
La Voix de l'Est



Article réservé aux abonnés

Une superficie équivalente à 116 terrains de football aménagés en services écosystémiques: tel est le bilan que dressent la Fédération de l'Union des producteurs agricoles (UPA) de la Montérégie et le programme ALUS Canada après un partenariat de cinq ans ayant donné naissance au seul programme en vigueur au Québec à compenser financièrement les agriculteurs montérégiens qui prennent l'initiative de réaliser des aménagements favorisant la biodiversité sur leurs terres.

Depuis août 2016, quelque 295 kilomètres de haies diverses (brise-vent, arbustives, herbacées et multistrates) et 122 kilomètres de bandes riveraines boisées favorisant la pollinisation ont été aménagés dans la région, soutient l'UPA Montérégie. L'équivalent de huit fois la capacité du Centre Bell a été convertie en zones de friches ou

en étangs reboisés alors que l'équivalent de 64 piscines olympiques ont été transformées en prés fleuris pour les espèces pollinisatrices. Enfin, des écosystèmes dont la superficie couvrirait six terrains de football ont été mis en valeur.

Ces diverses mesures ont eu pour impact de réduire les odeurs désagréables, de favoriser l'absorption des polluants dans l'air et de limiter la quantité de sédiments, nutriments et pesticides qui s'écoulent dans les cours d'eau. D'ailleurs, l'amélioration de la qualité de l'eau est l'un des objectifs premiers du programme, cette problématique constituant un problème environnemental majeur en Montérégie.

Tout cela grâce à la bonne volonté et des efforts des propriétaires de 83 fermes qui ont consacré « plus de 65 hectares de superficies agricoles à l'aménagement de biens et services écosystémiques dans plus de 44 municipalités de la Montérégie, mentionne Jérémie Letellier, président de l'UPA de la Montérégie. Nous pouvons être fiers des efforts déployés par les agricultrices et les agriculteurs, et les résultats obtenus sont bien réels. La rétribution est un des moyens pour reconnaître et valoriser l'engagement des entreprises agricoles qui réalisent des aménagements au bénéfice de l'environnement et des collectivités. Durant les prochaines années, nous souhaitons accompagner encore plus de fermes dans leurs projets. »

Inspiré d'une initiative ayant cours à l'Île-du-Prince-Édouard, le programme ALUS Montérégie a ainsi distribué plus de 240 000\$ à ses participants. Les investissements pour l'implantation et l'administration des projets, réalisés grâce à plusieurs partenaires privés, municipaux et gouvernementaux, entre autres, totalisent pour leur part plus de 475 000\$.



Éric Généreux
Votre représentant hypothécaire
450 881-5024

- Élite 2018
- Grand contributeur platine 2018
- Cercle d'excellence 2018

Desjardins

PARADOXE HOCKEY
www.paradoxe-hockey.com

MAINTENANT DISPONIBLE!
Rendez-nous visite à l'intérieur.

DÉPANNEUR MAXI
sous la bannière **Beau-soir**

LES ALIMENTS M&M EXPRESS



Agriculture durable L'unique programme de rétribution environnemental en milieu agricole au Québec fête son 5e anniversaire!

En 2021, la Fédération de l'UPA de la Montérégie et ALUS Canada célèbrent les 5 ans du programme ALUS Montérégie, véritable catalyseur de projets en agroenvironnement et créateur de biodiversité en milieu agricole.

Mis en place en 2016, ALUS Montérégie a été le premier, et reste à ce jour le seul programme au Québec à offrir une rétribution monétaire aux agricultrices et agriculteurs qui acceptent de réaliser volontairement des aménagements en faveur de la biodiversité sur leurs fermes.

En 5 ans, le programme ALUS Montérégie a permis de compenser monétairement et d'accompagner plus de 80 fermes du territoire. Ensemble, elles consacrent plus de 65 hectares de superficies agricoles à l'aménagement de biens et services écosystémiques dans plus de 44 municipalités de la Montérégie. Les impacts engendrés sont bien réels, notamment la réduction des odeurs, l'absorption des polluants dans l'air et la réduction des pesticides, des nutriments et des sédiments dans les cours d'eau.

« Nous pouvons être fiers des efforts déployés par les agricultrices et les agriculteurs, et les résultats obtenus sont bien réels. La rétribution est un des moyens pour reconnaître et valoriser l'engagement des entreprises agricoles qui réalisent des aménagements au bénéfice de l'environnement et des collectivités. Durant les prochaines années, nous souhaitons accompagner encore plus de fermes dans leurs projets ! » se réjouit monsieur Jérémie Letellier, président de l'UPA de la Montérégie.

ALUS MONTÉRÉGIE, 5 ANS D'HISTOIRE...

Pour l'occasion, la Fédération de l'UPA de la Montérégie vous invite à visionner sa vidéo commémorative qui relate l'histoire et les faits marquants des 5 années du programme ALUS Montérégie. Cette vidéo met à l'honneur l'implication des producteurs agricoles participants, des élus de la fédération, de l'équipe en agroenvironnement de l'UPA Montérégie, les membres du comité ALUS Montérégie, les partenaires financiers du programme ainsi que divers intervenants du milieu agroenvironnemental impliqués dans le projet depuis 2016.

ALUS Montérégie fête ses 5 ans d'eng...



Merci à nos partenaires !

CITATIONS DES PARTENAIRES

ALUS Canada

« À l'occasion du cinquième anniversaire, ALUS Canada souhaite témoigner sa fierté à l'égard du programme ALUS Montérégie : les projets sont diversifiés, les coordonnateurs sont dédiés et l'équipe des communications réalise un travail exceptionnel. Ensemble, nous travaillons à développer une vision où ALUS s'efforce d'assurer la durabilité de l'agriculture, de la faune et des espaces naturels au profit des collectivités, un hectare à la fois. Bon anniversaire ! » – Lynn Bishop, vice-présidente aux opérations et aux finances chez ALUS Canada, partenaire majeur.

SOLENO

« C'est très encourageant de voir les agricultrices et agriculteurs tirer bénéfice de ce programme auquel nous sommes fiers de participer. Cela démontre l'importance d'appuyer financièrement ALUS Montérégie. Chez SOLENO, le développement durable est au cœur de nos engagements, et de ce fait nous sommes heureux de contribuer au développement régional de l'agriculture, et ce depuis les débuts du programme. Longue vie au Programme ALUS Montérégie ! » – Alain Poirier, président de SOLENO, partenaire financier or sur 5 ans.

Port de Montréal

« L'ingéniosité dont font preuve les agriculteurs participants au programme est exceptionnelle. C'est très inspirant de voir ces gens passionnés et qui ont à cœur la protection de l'environnement. ALUS Montérégie est sur une lancée et c'est un signe prometteur pour l'avenir ». – Sophie Roux, vice-présidente affaires publiques au Port de Montréal, partenaire financier or sur 5 ans.

FAITS MARQUANTS DE 2016 À 2021

2016 – Idéation du projet : une visite de la Fédération à l'Île-du-Prince-Édouard pour l'idéation du projet et la mise en place du premier programme de rétribution des biens et services environnementaux au Québec.

Entente de partenariat avec ALUS Canada.

Lancement du programme ALUS Montérégie : lancé officiellement en août par ALUS Canada et la Fédération de l'UPA de la Montérégie, le programme ALUS Montérégie est le premier programme au Québec qui aide les agriculteurs à produire des services écologiques tels que de l'air pur, de l'eau propre et plus de biodiversité au bénéfice de tous. En plus de bonifier la biodiversité en milieu agricole, les projets ALUS Montérégie abordent également l'un des problèmes environnementaux majeurs dans la région : l'amélioration de la qualité de l'eau.

Le tout premier partenaire OR : En novembre, la fédération signe sa première entente de partenariat OR avec SOLENO un engagement de 150 000 \$ durant 5 ans.

2017 – Un an après son lancement, le programme ALUS Montérégie réalise déjà des aménagements dans 13 municipalités des MRC de Vaudreuil-Soulanges, du Haut-Richelieu, des Maskoutains, de Brome-Missisquoi et de Rouville.

Les aménagements comprennent des haies brise-vent, haies arbustives, reboisements de milieux humides et des bandes riveraines élargies favorisant les pollinisateurs sur plus de 20 hectares. Un total de 54 700 \$ en rétributions a été remis aux 14 fermes participantes au programme.

On visite des aménagements : le 14 septembre, le programme tient sa toute première journée au champ permettant à 35 participants de visiter des aménagements favorables à la biodiversité comme une haie brise-vent multistrates et d'autres aménagements ALUS réalisés à la ferme Iber Grains SENC à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Un premier partenaire municipal : la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu confirme son partenariat au programme avec un montant de 10 000 \$, sur 2 ans.

2018 – Les nouveaux aménagements totalisent une superficie de 12,4 hectares de terres agricoles et permettent d'améliorer considérablement l'environnement et la qualité de vie de leurs concitoyens. Ceux-ci sont mis en place dans 18 municipalités des MRC de Brome-Missisquoi, du Haut-Richelieu, du Haut-Saint-Laurent, de La Haute-Yamaska, des Maskoutains, de Pierre-De Saurel, de Rouville ainsi que de La Vallée-du-Richelieu.

Un soutien fédéral à notre programme : pour la période de 2018-2020, le programme EcoAction d'Environnement et Changement climatique Canada investi 89 241 \$ pour le développement du programme ALUS Montérégie.

De nouveaux partenaires pour le programme : c'est au tour de la MRC du Haut-Richelieu de contribuer financièrement au programme avec 5 000 \$ par année. La municipalité de Saint-Alexandre se joint également à nos partenaires. Plusieurs organismes de bassins versants et des clubs-conseils de la Montérégie s'impliquent dorénavant dans le programme en soumettant des projets.

Rendez-vous au champ ! : le 9 août, en collaboration avec la MRC de Pierre-De Saurel, la Fédération de l'UPA de la Montérégie organise une journée champ à Yamaska. On visite des aménagements réalisés en bandes riveraines le long de la rivière Pot au Beurre grâce au financement du programme d'intendance de l'habitat pour les espèces en péril (PIH), de la biodiversité en milieu agricole de la Fondation de la faune du Québec et du programme ALUS Montérégie. Près de 50 personnes du milieu agricole, municipal et environnemental y participent.

2019 – 32 fermes de la Montérégie participent au programme ALUS et mettent en place de nouveaux aménagements écologiques sur leurs terres. Réalisés sur un total de 20,02 hectares, les projets se présentent sous différentes formes : plantation de différents types de haies, reboisement de friches agricoles, végétalisation multistrates en rives et bien plus encore.

En cette 4e année de participation, les nouveaux aménagements sont installés à travers 23 municipalités de 8 MRC montérégiennes différentes. Les résultats parlent d'eux-mêmes : c'est grâce à la contribution de chaque producteur que la superficie atteinte est considérable. En 2019, ce sont 72 500 \$ qui sont remis aux agriculteurs participants.

D'ailleurs, la quantité de participants augmente d'année en année, passant de 17 fermes en 2017 à 32 en 2019.

Le Québec accueille le premier forum pancanadien ALUS : du 23 au 25 septembre, une cinquantaine d'acteurs de l'agroenvironnement provenant des différentes communautés canadiennes ALUS se réunissent en Montérégie pour cette occasion. La Fédération de l'UPA de la Montérégie organise des visites d'aménagements réalisés par les agriculteurs québécois dans le cadre du programme ALUS. Les producteurs participants au programme ALUS Montérégie expliquent leurs démarches et partagent les résultats de leurs efforts.

De l'aide financière pour les projets agroenvironnementaux : le 27 août, la Fédération de l'UPA de la Montérégie annonce l'obtention d'aides financières totalisant 160 000 \$ sur 2 ans dans le cadre du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR). Cet appui vise à reconnaître et soutenir les efforts du secteur agricole dans la réalisation d'initiatives visant l'amélioration de la qualité de l'eau et de la biodiversité sur le territoire de la Montérégie.

2020 – En cette 5e année de participation : les nouveaux aménagements sont implantés à travers 14 municipalités de 9 MRC de la Montérégie. Les résultats parlent d'eux-mêmes : c'est grâce à la contribution de chaque producteur que la superficie atteinte est considérable. Ce sont plus de 46 700 \$ qui sont remis aux 24 agricultrices et agriculteurs participants afin de compenser les 13,79 hectares de nouveaux aménagements écologiques réalisés.

De nouveaux partenariats : en août 2020, l'Administration portuaire de Montréal devient partenaire OR du programme.

2021 – + de 475 000 \$ d'investissement pour l'implantation et l'administration des projets

Web congrès en agroenvironnement : le programme ALUS Montérégie célèbre officiellement ses 5 ans d'engagement. Pour l'occasion, la fédération organise le Web congrès en agroenvironnement qui permettra à tous les intéressés d'assister à des panels de discussion et à des entrevues et des conférences données par divers experts du milieu agricole et environnemental.

Depuis 2016 : un bilan impressionnant ! :

- 83 fermes participantes;
- 66,78 ha de terres pour les biens et services écosystémiques;
- 241 387,50 \$ d'investissement pour les rétributions monétaires sur 5 ans;
- 475 241 \$ d'investissement pour l'implantation et l'administration des projets;
- Biens et services écosystémiques créés dans 12 MRC de la Montérégie;
- Aménagements dans plus de 44 municipalités de la Montérégie.

Concrètement, ce sont 295 km de haies diverses (brise-vent, arbustives, herbacées et multistrates) qui ont été implantées; l'équivalent de 8 fois le Centre Bell de zones en friches ou d'étangs reboisés; 122 km de bandes riveraines herbacées favorisant les pollinisateurs mises en place; l'équivalent de 6 terrains de football d'écosystèmes mis en valeur; ainsi que l'équivalent de 64 piscines olympiques transformées en pré fleuri pour les pollinisateurs.

Pour une superficie totale équivalente à 116 terrains de football aménagés en services écosystémiques.

[Pour en savoir plus.](#)

Résultat financier encouragement pour l'Uniag Coopérative

Mathis Denis
Journaliste
mdenis@viva-media.ca

NAPIERVILLE

Le 23 mars dernier avait lieu la quatrième assemblée générale annuelle d'Uniag Coopérative. Le conseil d'administration y a annoncé un excédent d'exercice consolidé de plus de 6,1 M\$.

Alors que l'année 2020 a apporté son lot de nouveaux défis, le conseil annonce une ristourne de 2639862 \$. Pour une deuxième année consécutive, l'AGA a été tenue en mode virtuel, avec l'appui d'une firme multimédia. Plus de 50 personnes se sont connectées pour l'événement.

« L'année 2020 fut réellement parsemée de défis, déclare Sylvain Brault, président du conseil d'administration. Nous aurions pu trouver une panoplie de raisons pour expliquer des résultats en dessous des attentes. Au contraire, avec la mobilisation de l'ensemble de nos employés qui se sont serrés les coudes et se sont adaptés aux différentes contraintes amenées par ces obstacles, Uniag connaît d'excellents résultats cette année. Je répète souvent que la plus grande force d'Uniag Coopérative est la qualité de ses ressources humaines et en cette année de pandémie, cette affirmation a pris tout son sens. »

Jean-Sébastien Leblanc, directeur général de l'Uniag souligne que tous les employés se sont mobilisés afin de connaître une des meilleures années de la coopérative en termes de résultats financiers. Il poursuit en expliquant que les derniers mois ont démontré que le modèle coopératif est une solution plus que pertinente en temps de crise. Lors de l'Assemblée générale, trois postes d'administrateurs étaient en élection. Sous la supervision Jean Bissonnette, le président d'élections, Manon Perras, Sylvain Brault et Hugo Landry ont été réélus à leur poste respectif.



PHOTO UPA MONTÉRÉGIE

ALUS Montérégie fête ses cinq ans

Mathis Denis
Journaliste
mdenis@viva-media.ca

MONTÉRÉGIE

En 2021, la Fédération de l'UPA de la Montérégie et ALUS Canada célèbrent les cinq ans du programme ALUS Montérégie, un catalyseur de projets en agroenvironnement et créateur de biodiversité en milieu agricole.

Mis en place en 2016, ALUS Montérégie a été le premier programme au Québec à offrir une rétribution monétaire aux agriculteurs qui acceptent de réaliser volontairement des aménagements en faveur de la biodiversité sur leurs fermes. Selon l'UPA, le programme ALUS Montérégie a permis depuis sa création de compenser monétairement et d'accompagner plus de 80 fermes du territoire. Ensemble, elles consacrent plus de 65 hectares de superficies agricoles à l'aménagement de biens et services écosystémiques dans plus de 44 municipalités de la Montérégie. Les impacts engendrés sont bien réels, notamment la réduction des odeurs, l'absorption des polluants dans l'air et la réduction des pesticides, des nutriments et des sédiments dans les cours d'eau.

« Nous pouvons être fiers des efforts déployés par les agriculteurs, et les résultats obtenus sont bien réels, souligne Jérémie Letellier, président de l'UPA de la Montérégie. La rétribution est un des moyens pour reconnaître et valoriser l'engagement des entreprises agricoles qui réalisent des aménagements au bénéfice de l'environnement et des collectivités. Durant les prochaines années, nous souhaitons accompagner encore plus de fermes dans leurs projets! »

Cinq ans d'histoire et d'innovation

Les partenaires indiquent que ce sont 295 km de haies diverses (brise-vent, arbustives, herbacées et multistrates) qui ont été implantées sur le territoire de la Montérégie. Cela est l'équivalent de 8 fois le Centre Bell de zones en friches ou d'étangs reboisés. Ils affirment aussi que 122 km de bandes riveraines herbacées favorisant les pollinisateurs ont été mis en place depuis les cinq dernières années. C'est l'équivalent de 6 terrains de football d'écosystèmes mis en valeur ainsi que l'équivalent de 64 piscines olympiques transformées en pré fleuri pour les pollinisateurs. Pour une superficie totale équivalente à 116 terrains de football aménagés en services écosystémiques.

À l'occasion du cinquième anniversaire, ALUS Canada souhaite témoigner sa fierté à l'égard du programme ALUS Montérégie.

« Les projets sont diversifiés, les coordonnateurs sont dédiés et l'équipe des communications réalise un travail exceptionnel, avance Lynn Bishop, vice-présidente aux opérations et aux finances chez ALUS Canada. Ensemble, nous travaillons à développer une vision où ALUS s'efforce d'assurer la durabilité de l'agriculture, de la faune et des espaces naturels au profit des collectivités, un hectare à la fois. »



EN ACTION POUR L'ENVIRONNEMENT

LANAUDIÈRE

NOUVEAU PROJET POUR ASSURER L'APPROVISIONNEMENT EN EAU AUTOUR DES TOURBIÈRES DE LANORAIE

La Fédération de l'UPA de Lanaudière a reçu l'accord et le financement du MAPAQ pour démarrer le projet SCELANEAU qui s'échelonnera de 2021 à 2024. Avec ce projet, une soixantaine de producteurs seront mobilisés pour trouver des solutions afin d'assurer le prélèvement en eau lors de l'irrigation des cultures, tout en protégeant les conditions hydrologiques et écologiques du complexe tourbeux de Lanoraie, le tout dans un contexte de changements climatiques.

Deux pistes de solutions seront explorées, soit de retenir davantage d'eau dans le complexe tourbeux lors de la fonte printanière ou de diversifier les sources d'eau pour l'irrigation des cultures, en explo-

rant et en documentant notamment la faisabilité de développer un réseau d'approvisionnement d'eau provenant notamment du fleuve Saint-Laurent.

Ces actions seront menées par des équipes de l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA), de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et de l'Université McGill, en lien étroit avec un comité de producteurs animé par la Fédération de l'UPA de Lanaudière et avec la collaboration des principaux intervenants du territoire. ✖



Les points de pompage servant à l'irrigation aux alentours du complexe tourbeux à Lanoraie.

MONTÉRÉGIE

ALUS MONTÉRÉGIE : UN BILAN QUI NE CESSE DE S'ACCROÎTRE

La Fédération de l'UPA de la Montérégie et ALUS Canada ont présenté le bilan annuel de l'unique programme de rétribution agroenvironnemental disponible au Québec : ALUS Montérégie. En 2020, 24 fermes de la Montérégie ont cédé pour une période de cinq ans plus de 13 hectares de terres agricoles – soit l'équivalent de 23 terrains de football – afin de concrétiser une multitude de projets de revitalisation. Les impacts positifs de cette action collective sont bien réels puisque les aménagements réalisés permettront d'améliorer considérablement l'environnement et le bien-être des collectivités :

- ▶ diminution des odeurs;
- ▶ absorption de polluants dans l'air;
- ▶ réduction des pesticides, nutriments et sédiments dans l'eau.

À ce jour, le programme ALUS Montérégie regroupe 83 fermes. Ensemble, elles consacrent plus de 66 hectares de terres agricoles à l'aménagement de biens et de services écosystémiques dans plus de 44 municipalités de la Montérégie. Le succès du programme ALUS Montérégie est possible grâce au soutien financier de SOLEND et du Port de Montréal. Cet engagement participe activement à la création de biodiversité dans nos milieux. ✖



La famille Berger, propriétaire de la Ferme Bermanic à Saint-Aimé, devant leur bande riveraine élargie d'arbres fruitiers et d'herbacée.



SE RAPPROCHER DES CONSOMMATEURS

OUTAOUAIS-LAURENTIDES

UN 23 DÉCEMBRE LUMINEUX POUR L'UPA BASSES-LAURENTIDES

Initiative spontanée et couronnée de succès, un cortège lumineux composé d'une douzaine de tracteurs et d'autant de véhicules d'escorte a égayé les rues de Sainte-Anne-des-Plaines, Sainte-Sophie, Saint-Janvier, Saint-Jérôme et Blainville le 23 décembre. L'événement visait avant tout à remercier le public pour son soutien aux produits locaux et à réchauffer les cœurs alors que les rassemblements des Fêtes étaient proscrits en raison de la pandémie. Les citoyens étaient invités à faire un don en ligne à Moisson Laurentides. Suivi en temps réel par la Fédération sur les réseaux sociaux, le cortège en images a atteint près de 50 000 personnes sur Facebook et généré des dizaines de milliers de réactions. ✖



Le cortège lumineux des agriculteurs de l'UPA Basses-Laurentides n'a pas passé inaperçu et a su réchauffer bien des cœurs.



À VOTRE SANTÉ!

MAURICIE

UNE CAMPAGNE POUR BRISER L'ISOLEMENT

La situation actuelle peut être une source de stress pour bien des producteurs. Cette période d'isolement est particulièrement intense pour beaucoup d'entre nous qui vivons dans des secteurs ruraux. Et par-dessus le marché, la COVID-19 apporte un lot de défis supplémentaire dans notre travail. Dans le but de briser cet isolement, la Fédération de l'UPA de la Mauricie a lancé en février l'opération « Ne reste pas seul dans ton rang! ». Les producteurs ont notamment reçu par la poste des informations concernant la travailleuse de rang, Martine Fraser, une ressource des plus précieuses en ces temps difficiles.

Si vous ou un proche avez besoin d'aide, vous pouvez communiquer avec elle pour parler de situation familiale, personnelle ou professionnelle. On peut la joindre par téléphone (450 768-6995), par courriel (martine-fraser@acfareseaux.qc.ca) ou Facebook Messenger. Parler, c'est déjà s'en sortir! ✖





PUBLICITÉ

jeudi 11 mars 2021

Changement à la direction de la Société d'aménagement de la Baie Lavallière



- Communiqué

La Société d'Aménagement de la Baie Lavallière (SABL) changera de direction générale dans les prochaines semaines. En effet, la titulaire actuelle du poste, Estelle Cardin, a annoncé récemment son départ au Conseil d'administration après avoir occupé le poste durant environ trois ans. Elle a toutefois assuré le conseil de son entière collaboration en vue d'une transition la plus harmonieuse possible.

La SABL, un OSBL doté de son conseil d'administration, gère deux entités bien connues localement soit le Camping du Chenal du Moine, concession appartenant à la Municipalité de Ste Anne, ainsi que la Maison du Marais connue également des amoureux de la nature, et ornithologues en particulier.

La mission de la SABL est de protéger et mettre en valeur la Baie Lavallière et les milieux humides environnants. Elle s'acquitte de sa mission via divers partenariats et collaborations dont notamment : le ministère des terres et forêts et parcs, la municipalité de Ste Anne, la MRC Pierre de Saurel, et diverses collaborations ponctuelles, dont l'UPA .

En 2020, la société se dotait d'un plan stratégique qui recentre le focus sur le développement des activités de recherche faunique et activités scientifiques et éducatives reliées. C'est ainsi que les activités à caractère touristique, développées depuis quelques années (excursions nautiques guidées, location de Kayak etc.) visent à soutenir la mission principale et donc contribuer à l'objectif de formation/éducation de l'organisme.

Malgré la pandémie, la SABL tire son épingle du jeu notamment par ses activités fauniques et par une activité accrue au camping. L'équipe d'employés demeure dédiée et passionnée par sa mission.

La SABL profite de cette occasion pour remercier partenaires et bénévoles qui l'appuient sans relâche depuis plus de trente ans maintenant.

Source : SABL

RENDEZ-VOUS AU je-pierredesaurel.com/fr/emploi



PUBLICITÉ STM

PARTAGER

Accueil › Affaires › La MRC en charge

25 MARS 2021

APPLICATION DU RÈGLEMENT SUR LES BANDES RIVERAINES

La MRC en charge

Par: Jennifer Blanchette | Initiative de journalisme local | Le
Courrier



Préoccupés par l'état des bandes riveraines en milieu agricole, les maires du territoire maskoutain souhaitent confier à la MRC des Maskoutains le pouvoir de faire appliquer la réglementation en matière de bandes riveraines. Afin d'accomplir ce mandat, la MRC vient d'instaurer un service régional d'accompagnement et d'inspection de ces bandes de végétation.

En vertu de la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables (PPRLPI), ce sont les municipalités, par le biais de leur inspecteur municipal, qui détiennent le mandat de veiller à ce que les bandes riveraines soient respectées.

En mars, les municipalités qui composent le territoire maskoutain ont mandaté la MRC, par le biais d'une

entente intermunicipale pour la fourniture de services, à appliquer le règlement des bandes riveraines sur leur territoire. « Nous allons fournir les ressources humaines et les ressources matérielles aux municipalités », illustre Micheline Martel, adjointe à la direction générale et directrice du transport à la MRC des Maskoutains.

Pour y parvenir, la MRC mise sur son nouveau service régional d'accompagnement et d'inspection. Celui-ci comptera deux employés : un inspecteur des rives ainsi qu'un conseiller à l'aménagement des rives. Le premier a été embauché en février et sera chargé de l'application du règlement concernant les bandes riveraines, tandis que le second, dont le rôle a été confié à l'employé de la MRC Félix-Antoine d'Autray Tarte, aura pour mission de guider et de sensibiliser les propriétaires riverains en zone agricole.

Il est trop tôt pour savoir combien de municipalités adhéreront à l'entente de service puisqu'elles doivent d'abord faire entériner une résolution par leur conseil municipal en ce sens.

Or, plus tôt cette année, 15 municipalités sur 17 avaient accepté de déléguer leur compétence en matière de bande riveraine à la MRC des Maskoutains. Ce règlement a ensuite été abrogé pour faire place au modèle actuel basé sur une entente de service.

« Les municipalités avaient déjà donné leur accord pour une délégation de compétence, alors je ne vois pas pourquoi ça changerait maintenant », soutient Francine Morin, préfet de la MRC des Maskoutains et mairesse de Saint-Bernard-de-Michaudville.

Les municipalités de Sainte-Madeleine et de Saint-Pie avaient refusé de voir leur compétence en matière de bandes riveraines passer sous juridiction régionale. La position de Sainte-Madeleine ne risque pas de changer puisqu'elle dénombre à peine 0,4 kilomètre de bandes riveraines en zone agricole. Du côté de Saint-Pie, le maire Mario St-Pierre s'est dit « ouvert [à adhérer], mais qu'il restait encore des choses à vérifier ».

Le service régional d'accompagnement et d'inspection engendrera des frais de 128 500 \$ pour sa première année d'utilisation. Cette somme sera payée par les municipalités concernées sous forme de quotes-parts versées à la MRC et calculées, entre autres, en fonction du nombre de kilomètres de bandes riveraines présentes sur le territoire agricole de chaque municipalité.

Inspecteur indépendant

Il y a fort à parier que ce changement de garde permettra d'augmenter la présence des bandes

riveraines en milieu agricole. Même si la PPRLPI existe depuis 1987, elle demeure encore à ce jour très peu respectée.

« Parfois, ça peut être gênant ou embêtant pour l'inspecteur municipal de faire appliquer la réglementation lorsque le propriétaire fautif est un membre de la famille ou une connaissance. Puisque l'inspecteur de la MRC sera indépendant, ça va faciliter le tout », souligne André Charron, directeur général de la MRC des Maskoutains.

Pour sa part, la préfet Morin a comparé l'entrée en poste d'un inspecteur indépendant à une forme de soulagement pour les municipalités. « Les élus veulent que le règlement soit respecté et bien appliqué. C'est pourquoi cette entente de service est vraiment la meilleure chose qui puisse arriver. Certaines de nos municipalités collaborent déjà avec un inspecteur indépendant, alors on s'est inspiré d'elles. »

Bien qu'il se dise « optimiste », André Charron estime qu'à peine 50 % des bandes riveraines sont conformes en zone agricole sur le territoire maskoutain. La MRC ne dispose toutefois pas d'un portrait précis à l'heure actuelle. La caractérisation des 3500 kilomètres de bandes riveraines figurera d'ailleurs parmi les mandats prioritaires de l'inspecteur des rives.

Pour ce qui est du nombre de constats d'infraction remis aux producteurs contrevenants au cours des dernières années, le directeur général croit « qu'il ne doit pas y en avoir eu beaucoup ».

LE COURRIER avait recensé, en septembre 2019, seulement trois municipalités qui veillaient au respect des normes de conformités en matière de bandes riveraines : Saint-Hyacinthe (quelques infractions signalées en cinq ans), Saint-Jude (19 contraventions en 2018) et Saint-Barnabé-Sud (5 constats d'infraction en 2017).

André Charron affirme néanmoins que son équipe « ne sera pas là pour remettre des constats d'infraction le jour 1 ». « Nous ne sommes pas les méchants. Notre objectif est plutôt de sensibiliser et d'accompagner les agriculteurs dans ce processus-là. En contrepartie, ça fait longtemps que l'UPA fait des campagnes de sensibilisation sur les bandes riveraines. Donc, ça ne devrait être une surprise pour aucun agriculteur lorsque nous irons l'informer de la réglementation en vigueur », a-t-il précisé.

La réglementation prévoit qu'une bande de végétation doit être maintenue à au moins trois mètres de ligne des hautes eaux et à au moins un mètre du haut du talus en

bordure des cours d'eau. Pour les fossés, la bande riveraine doit être d'un mètre, minimalement.

Un modèle assez unique

Rares sont les MRC qui ont reçu le mandat de veiller à la protection des bandes riveraines de la part de leurs municipalités, a pu constater LE COURRIER. Le modèle retenu sur le territoire maskoutain, lequel est basé sur une entente de fourniture de services, est quasi unique en Montérégie.

Des quatre MRC avoisinant celle des Maskoutains, seule l'organisation régionale de La Haute-Yamaska a adopté un modèle similaire. Depuis 2017, la MRC assure le contrôle de la conformité des bandes riveraines par le biais d'une entente intermunicipale de fourniture de services. De 2012 à 2016, elle appliquait plutôt les normes de protection riveraine en vertu d'un règlement de contrôle intérimaire, explique Marlène Pawliw, coordonnatrice aux communications de la MRC de La Haute-Yamaska.

Du côté des MRC de La Vallée-du-Richelieu, de Rouville et d'Acton, les municipalités locales détiennent la responsabilité de l'application de la réglementation sur les bandes de protection riveraines.

Toutefois, à la demande des élus, la MRC d'Acton pilote un projet de caractérisation des bandes riveraines sur son territoire depuis 2017. En partenariat avec la Corporation de la rivière Noire, ce sont plus de 650 kilomètres de bandes riveraines qui ont été caractérisées sur un objectif de 1000 kilomètres.

« Pour les portions de cours d'eau ayant fait l'objet de travaux d'entretien de cours d'eau entre 1995 et 2018, plus de 60 % des bandes riveraines agricoles n'avaient pas le 1 mètre minimum sur le replat de talus. [...] Les propriétaires de ces terres agricoles recevront tous, ce printemps, un avis de courtoisie les invitant à se conformer d'ici la prochaine visite », détaille le directeur général adjoint et directeur du service de l'aménagement de la MRC d'Acton, Serge Dupont.

Facebook

Twitter

Pinterest

Plus d'options...



Jennifer Blanchette | Initiative de journalisme local | Le Courrier
jblanchette@lecourrier.qc.ca

[Consulter tous les articles de Jennifer Blanchette | Initiative de journalisme local | Le](#)

Application du règlement sur les bandes riveraines

La MRC en charge

Jennifer Blanchette | Initiative de journalisme local | Le Courrier

Préoccupés par l'état des bandes riveraines en milieu agricole, les maires du territoire maskoutain souhaitent confier à la MRC des Maskoutains le pouvoir de faire appliquer la réglementation en matière de bandes riveraines. Afin d'accomplir ce mandat, la MRC vient d'instaurer un service régional d'accompagnement et d'inspection de ces bandes de végétation.

En vertu de la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables (PPRLPI), ce sont les municipalités, par le biais de leur inspecteur municipal, qui détiennent le mandat de veiller à ce que les bandes riveraines soient respectées.

En mars, les municipalités qui composent le territoire maskoutain ont mandaté la MRC, par le biais d'une entente intermunicipale pour la fourniture de services, à appliquer le règlement des bandes riveraines sur leur territoire. « Nous allons fournir les ressources humaines et les ressources matérielles aux municipalités », illustre Micheline Martel, adjointe à la direction générale et directrice du transport à la MRC des Maskoutains.

Pour y parvenir, la MRC mise sur son nouveau service régional d'accompagnement et d'inspection. Celui-ci comptera deux employés : un inspecteur des rives ainsi qu'un conseiller à l'aménagement des rives. Le premier a été embauché en février et sera chargé de l'application du règlement concernant les bandes riveraines, tandis que le second, dont le rôle a été confié à l'employé de la MRC Félix-Antoine d'Autray Tarte, aura pour mission de guider et de sensibiliser les propriétaires riverains en zone agricole.

Il est trop tôt pour savoir combien de municipalités adhéreront à l'entente de service puisqu'elles doivent d'abord faire entériner une résolution par leur conseil municipal en ce sens.

Or, plus tôt cette année, 15 municipalités sur 17 avaient accepté de déléguer leur compétence en matière de bande riveraine à la MRC des Maskoutains. Ce règlement a ensuite été abrogé pour faire place au modèle actuel basé sur une entente de service.



Un inspecteur indépendant embauché par la MRC des Maskoutains veillera à faire respecter la réglementation en matière de bandes riveraines en zone agricole. Photothèque | Le Courrier ©

« Les municipalités avaient déjà donné leur accord pour une délégation de compétence, alors je ne vois pas pourquoi ça changerait maintenant », soutient Francine Morin, préfet de la MRC des Maskoutains et mairesse de Saint-Bernard-de-Michaudville.

Les municipalités de Sainte-Madeleine et de Saint-Pie avaient refusé de voir leur compétence en matière de bandes riveraines passer sous juridiction régionale. La position de Sainte-Madeleine ne risque pas de changer puisqu'elle dénombre à peine 0,4 kilomètre de bandes riveraines en zone agricole. Du côté de Saint-Pie, le maire Mario St-Pierre s'est dit « ouvert [à adhérer], mais qu'il restait encore des choses à vérifier ».

Le service régional d'accompagnement et d'inspection engendrera des frais de 128 500 \$ pour sa première année d'utilisation. Cette somme sera payée par les municipalités concernées sous forme de quotes-parts versées à la MRC et calculées, entre autres, en fonction du nombre de kilomètres de bandes riveraines présentes sur le territoire agricole de chaque municipalité.

INSPECTEUR INDÉPENDANT

Il y a fort à parier que ce changement de garde permettra d'augmenter la présence des bandes riveraines en milieu agricole.

Même si la PPRLPI existe depuis 1987, elle demeure encore à ce jour très peu respectée.

« Parfois, ça peut être gênant ou embêtant pour l'inspecteur municipal de faire appliquer la réglementation lorsque le propriétaire fautif est un membre de la famille ou une connaissance. Puisque l'inspecteur de la MRC sera indépendant, ça va faciliter le tout », souligne André Charron, directeur général de la MRC des Maskoutains.

Pour sa part, le préfet Morin a comparé l'entrée en poste d'un inspecteur indépendant à une forme de soulagement pour les municipalités. « Les élus veulent que le règlement soit respecté et bien appliqué. C'est pourquoi cette entente de service est vraiment la meilleure chose qui puisse arriver. Certaines de nos municipalités collaborent déjà avec un inspecteur indépendant, alors on s'est inspiré d'elles. »

Bien qu'il se dise « optimiste », André Charron estime qu'à peine 50 % des bandes riveraines sont conformes en zone agricole sur le territoire maskoutain. La MRC ne dispose toutefois pas d'un portrait précis à l'heure actuelle. La caractérisation des 3500 kilomètres de bandes riveraines figurera d'ailleurs parmi les mandats prioritaires de l'inspecteur des rives.

Pour ce qui est du nombre de constats d'infraction remis aux producteurs

contrevenants au cours des dernières années, le directeur général croit « qu'il ne doit pas y en avoir eu beaucoup ».

LE COURRIER avait recensé, en septembre 2019, seulement trois municipalités qui veillaient au respect des normes de conformité en matière de bandes riveraines : Saint-Hyacinthe (quelques infractions signalées en cinq ans), Saint-Jude (19 contraventions en 2018) et Saint-Barnabé-Sud (5 constats d'infraction en 2017).

André Charron affirme néanmoins que son équipe « ne sera pas là pour remettre des constats d'infraction le jour 1 ». « Nous ne sommes pas les méchants. Notre objectif est plutôt de sensibiliser et d'accompagner les agriculteurs dans ce processus-là. En contrepartie, ça fait longtemps que l'UPA fait des campagnes de sensibilisation sur les bandes riveraines. Donc, ça ne devrait être une surprise

pour aucun agriculteur lorsque nous irons l'informer de la réglementation en vigueur », a-t-il précisé.

La réglementation prévoit qu'une bande de végétation doit être maintenue à au moins trois mètres de ligne des hautes eaux et à au moins un mètre du haut du talus en bordure des cours d'eau. Pour les fossés, la bande riveraine doit être d'un mètre, minimalement. ←

Créer un compte



LAURIANNE LEVERT-GAUTHIER

À TOUT BOUT DE CHAMP



8 mars 2021 3h00 Mis à jour à 5h10

Conventionnel ou biologique ?

Article réservé aux abonnés

CHRONIQUE / En agriculture, plusieurs régies de production existent. Qu'elle soit biologique, raisonnée, écoresponsable ou conventionnelle, quelles différences cela fait-il au champ et pour le consommateur ?

La régie de culture typique depuis les dernières décennies est la régie conventionnelle. L'utilisation d'intrants chimiques et de pesticides est permise et le producteur a un choix très varié de rotation de cultures, que ce soit une monoculture année après année ou une rotation très diversifiée.

Le fait que les intrants chimiques et les pesticides soient permis ne veut tout de même pas dire que le producteur peut faire ce qu'il veut, et aucun producteur ne souhaite délibérément polluer son environnement. Ce type de régie permet d'avoir des outils dans la plupart des circonstances pour s'en tirer avec un bon rendement.

Régies écoresponsable et raisonnée

Les régies écoresponsable et raisonnée sont de nouvelles régies de culture qui prennent de l'ampleur, et qui sont un pont entre la régie de culture conventionnelle et celle biologique. Ces régies se veulent plus consciencieuses de l'environnement, tout en gardant en tête la rentabilité de la ferme. Les méthodes alternatives de contrôle des éléments nuisibles, que ce soit des mauvaises herbes, des insectes ou des champignons, sont mises de l'avant sans pour autant être obligatoires afin de réduire l'empreinte écologique de l'entreprise qui choisit cette voie. Une bonne rotation de cultures et l'utilisation d'engrais verts sont des choix avisés pour optimiser ces régies. Bien que ces méthodes peuvent être seulement un passage vers le biologique, certaines entreprises préfèrent rester dans cette régie à plus long terme.

Culture biologique

La régie de culture biologique suscite un engouement certain chez les consommateurs et de plus en plus de producteurs se tournent vers cette méthode d'exploitation. Les intrants chimiques et les pesticides sont proscrits et un processus de certification assez exhaustif encadre ce type de culture. Bien que le retour sur investissement est plus grand, les produits ayant une valeur plus élevée, les défis sont aussi plus grands que les autres régies.

La rotation de cultures est primordiale pour s'assurer de garder des rendements optimaux, et la fertilisation peut être complexe. Uniquement basés sur les intrants non chimiques, les choix peuvent vite être limités. Les engrais verts sont donc un allié incontournable. Un autre enjeu dans cette régie est la gestion des nuisibles, puisque les outils conventionnels

sont interdits. Il faut optimiser les méthodes alternatives de contrôle et parfois être très créatif ! Le passage de la machinerie au champ est donc souvent plus élevé que dans les autres régions. Mais il n'est pas rare de voir une récolte dévastée par un insecte ou une maladie où le producteur a perdu le contrôle. La planification est une des clefs de succès pour réussir à long terme dans ce type de région.

Plusieurs choix de produits s'offrent à vous, par rapport à vos valeurs et votre budget. Dans tous les cas, l'achat local est toujours encouragé pour faire rayonner nos belles régions du Québec.

Laurianne Levert-Gauthier est agronome au Club conseil Gestrie-sol. Cette chronique est rendue possible grâce au soutien financier de l'UPA, celui du Réseau Agriconseils Montérégie et d'une aide financière du programme Prime-vert du MAPAQ.

Le lundi 22 mars

 17°C

PLUS À TOUT BOUT DE CHAMP

Ce contenu vous est offert gratuitement, il vous reste 2 contenus à consulter ce mois-ci.

Créez votre compte pour consulter 3 contenus gratuits supplémentaires par mois.

Me connecter

Créer un compte



LAURIANNE LEVERT-GAUTHIER
À TOUT BOUT DE CHAMP



 Article réservé aux abonnés

CHRONIQUE / Rendement et nombre d'entailles, tubulures, gravité, osmose, brix, évaporateur... Ces termes techniques sont tous reliés à la production de sirop d'érable et sont importants à considérer pour assurer une viabilité de l'entreprise acéricole. Produire son sirop d'érable, c'est plus que de mettre une chaudière sur un érable !

Comment savoir si une année sera favorable à une grande quantité de sirop, ou à faire du « bon » sirop ?

Plusieurs techniques, matériels et façons de travailler peuvent moderniser et augmenter les rendements, mais comme tout en agriculture, dame Nature a souvent le dernier mot. Par exemple, les conditions climatiques de l'été 2020 ont un impact sur le potentiel de rendement pour cet hiver. Étonnant ! Mais plus la saison de croissance de l'arbre a été bonne l'été précédent, plus l'arbre a un bon potentiel pour avoir un bon volume de sucre dans l'arbre.

Ce fameux sucre est calculé en nombre de brix sur la sève récoltée directement de l'arbre. Cette sève est ensuite transformée, en étant concentrée, évaporée et filtrée afin d'obtenir un sirop d'érable. Plus le nombre de brix est élevé, plus le sirop sera sucré.

Le couvert de neige et le sol gelé ont aussi un impact sur le potentiel de rendement de l'arbre. Cette année, le couvert de neige est très faible et le sol est très peu gelé. Le résultat ? Dès qu'il a fait doux, les coulées de sève ont démarré rapidement. Mais un démarrage rapide ne veut pas dire nécessairement un rendement record. Cette année, dame Nature a connu quelques sautes d'humeur. Le temps est devenu plus doux, puis s'est refroidi, pour se radoucir par la suite. Tout cela donne une production instable, et peut rendre difficile l'uniformisation du sirop produit.

L'arrivée du printemps a aussi son impact sur la production de l'érable. Plus le printemps est hâtif, plus la saison est courte pour faire du sirop. En effet, quand le redoux devient printemps et que les nuits se réchauffent, les conditions ne sont plus propices à faire du sirop. L'arbre tombe en mode printemps, et sa sève monte pour faire ses bourgeons ! D'après la science météorologique, semblerait-il que cette année nous aurons un printemps hâtif, si on se fie au couvert de glace très faible sur les Grands Lacs. À suivre...

Malgré tout, les producteurs et productrices acéricoles du Québec ont le vent dans les voiles, car les ventes de sirop ont atteint des records. Les producteurs continuent d'améliorer leurs équipements, de se moderniser et d'augmenter leurs rendements. Dans une érable, on ne parle pas de tonne à l'hectare, mais de livre à l'entaille ! Il n'y a pas si longtemps, la moyenne était de 2,5 lb/entaille. Maintenant, plusieurs entreprises se sont mis comme objectifs, en 2021, 5lb/entaille de rendement. Toute une augmentation !

On peut être fiers de nos producteurs québécois !

Laurianne Levert-Gauthier est agronome au Club conseil Gestrie-sol

Cette chronique est rendue possible grâce au soutien financier de l'UPA, celui du Réseau Agriconseils Montérégie et d'une aide financière du programme Prime-vert du MAPAQ.

CONTENUS À DÉCOUVRIR

MILLE PHOTOS, MILLE HISTOIRES

1



 Notre précieux nectar [GALERIE PHOTOS]

9 mars 2021

COLLECTIF RÉGIONAL EN FORMATION
AGRICOLE DE LA MONTERÉGIE

Passeport compétence – volet agriculture



ÉDITH LUSSIER
Agente en formation
agricole

tiers de construction et recevront une carte d'ASP construction. Des visites à la ferme et un stage en entreprise sont prévus.

Les producteurs agricoles sont invités à promouvoir cette nouvelle formation et à offrir des milieux de stage.

Pour toute information et inscription :
450 771-1225, poste 6553.

Parcours Formation offre une toute nouvelle attestation de formation qui permettra de mieux connaître le domaine de l'agriculture par le biais d'une courte formation de 372 heures, suivie d'un apprentissage en milieu de travail. Cette formation est offerte aux personnes désirant œuvrer dans les secteurs de l'agroalimentaire et de l'agriculture.

La formation est gratuite. Les personnes intéressées doivent être sans emploi et/ou être prestataire de l'aide sociale ou de l'assurance-emploi. Un emploi en agriculture est garanti à la fin de la formation.

La formation est offerte du 15 mars au 18 juin 2021, de jour à Acton Vale.

La formation fait un survol des grandes cultures, des productions animales et des productions horticoles. Les participants apprendront à entretenir des bâtiments et à faire de l'entretien de base de la machinerie. Ils suivront le cours sur la santé et la sécurité sur les chan-

**DEVENEZ
TRAVAILLEUR/TRAVAILLEUSE
AGRICOLE**

Avec l'attestation de formation
Passeport compétence - volet agriculture
de 372 heures.

Du 15 mars au 18 juin 2021
à Acton Vale

Certains préalables et critères d'admissibilité
sont nécessaires pour vous inscrire.

Consultez le site web pour plus d'informations
www.parcoursformation.com

Inscrivez-vous dès maintenant au
450 771-1225, poste 6553

avec le partenaire **Québec**

Excavation
Sylvain Plante

DEPUIS
1976

et Fils Inc.

• TERRASSEMENT • TRANSPORT •
• DÉMOLITION •

RBO : 8102-7773-03



**NOUVEAU
À PRIX
COMPÉTITIFS**

• Gravier brut et tamisé
(0-3/4 et 0-3 po)
• Pierre 4" à 8"

SPÉCIALITÉS AGRICOLES

- Débroussaillage
- Fosses à purin
- Fosses septiques
et champs d'épuration
- Creusage de fossés
(godet en V)
- Démolition



Présent partout en Montérégie

Excavation
Sylvain Plante
et Fils Inc.

Bur. : 450 793-2535

Cell. : 450 793-2534

excspilante@netco.ca

**50 ANS
À ENRICHIR
L'AVENIR
DES AGRICULTEURS**

Un savoir-faire unique basé sur 50 ans d'expérience en drainage de terres agricoles allié aux meilleures technologies garantit un drainage optimal de vos champs et une augmentation de votre rendement dès la première année. Tirez naturellement tout le potentiel de vos terres.

Découvrez notre nouveau site Web!
drainageeplazure.com

1 866 666-4144



EPL LAZURE
DRAINAGE AGRICOLE

50ans
1968-2018

affaires



FAIRE BONNE IMPRESSION

Future usine d'Exceldor sur le site de Semex à Sainte-Marie-Madeleine?

Un plan B alléchant pour le maire Carpentier

Jean-Luc Lorry | Le Courrier

Advenant que Semex, une entreprise spécialisée dans les solutions génétiques pour les producteurs bovins, décide de vendre sa propriété de 27,8 hectares de Sainte-Marie-Madeleine, le maire de la Municipalité, Gilles Carpentier, accueillerait à bras ouverts la future usine de la coopérative Exceldor.

Dans le cas où la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) s'opposerait à la demande de dézonage, déposée par la MRC des Maskoutains, d'une terre agricole de 23 hectares située en bordure de l'avenue Pinard, le transformateur de viande n'exclut pas de considérer toute autre avenue pour y bâtir un abattoir de 200 M\$.

« Je me demande quelle sera la décision de Semex comme nouvelle vocation pour son vaste terrain. Ce possible plan B pour Exceldor serait une opportunité à ne pas négliger. Par contre, le terrain de l'avenue Pinard représente une meilleure option pour cette coopérative en raison de sa proximité avec l'autoroute 20 », indique Gilles Carpentier, en entretien téléphonique au COURRIER.

Dernièrement, Semex a annoncé la fin des activités d'élevage, de récolte et de congélation de semence de taureaux à ses installations du boulevard Laurier à partir du 31 août. Cette décision a pour conséquence la mise à pied de 63 employés.

M. Carpentier est déçu de ne pas avoir été contacté ni par la direction de Semex ni par celle du Centre d'insémination artificielle du Québec (CIAQ), propriétaire à 45 % de Semex, pour l'informer de l'arrêt à venir des activités de l'entreprise.

« C'est une mauvaise nouvelle pour la région. Il s'agit d'une grosse affaire de perdre autant d'emplois pour une municipalité de la taille de Sainte-Marie-Madeleine », estime le maire Carpentier.

Le site de Semex comprend plusieurs étables où logent actuellement 240 taureaux.

CHANGEMENT DE ZONAGE

Si Exceldor ou une autre entreprise non agricole manifestait son intérêt pour la propriété de Semex, il faudrait préalablement que la CPTAQ accepte un changement de zonage (agricole) pour permettre l'implantation d'un bâtiment industriel.

La grille des usages principaux et des normes en vigueur à Sainte-Marie-Madeleine indique que le bâtiment principal érigé dans la zone où se trouve Semex doit avoir un maximum de deux étages et une hauteur ne pouvant dépasser 11 mètres.

Selon l'entreprise agroalimentaire, le double de la hauteur permise serait nécessaire pour ériger la future usine.

« Bien que les plans ne soient pas finalisés, nous estimons que la hauteur du bâtiment, incluant les équipements et les cheminées au toit, sera de plus ou moins 75 pieds (environ 22 mètres) », indique dans un courriel Jordan Ouellet, conseiller communication et relations publiques chez Exceldor.

Une modification de la grille de zonage devrait être également envisagée en accord avec les citoyens du secteur. Le maire de Sainte-Marie-Madeleine souligne que la présence de cette usine ne viendrait pas compromettre un développement résidentiel puisque celui-ci est déjà construit. « Tout ce qui encercle le site de Semex est complètement agricole », précise Gilles Carpentier.

Selon le maire, Semex est desservie en eau par la Municipalité. « Il faudrait adapter les infrastructures selon les besoins d'Exceldor. Cela nécessiterait le prolongement des services d'égouts », mentionne-t-il.

Au rôle d'évaluation municipal, la valeur de la propriété de Semex est de 16 376 800 \$. ←



Le maire de Sainte-Marie-Madeleine, Gilles Carpentier, espère que la nouvelle vocation du site de Semex profitera à sa municipalité. Photo François Larivière | Le Courrier ©

Un bassin d'irrigation pour la Ferme Bunny à Saint-Pie



Des travaux d'envergure se déroulent depuis plusieurs jours déjà sur une terre agricole située le long de la route 235 à Saint-Pie. De la machinerie lourde creuse et remue le sol, tandis que des camions déplacent de la terre noire et de la glaise sur ce site qui est la propriété de la Ferme Bunny de Saint-Hyacinthe. L'entreprise agricole aménage un bassin d'eau qui pourra servir à assurer l'irrigation des terres et des cultures à proximité, selon les informations obtenues par LE COURRIER auprès de la Municipalité de Saint-Pie, qui a délivré les permis nécessaires.

Photo Robert Gosselin | Le Courrier ©

Future usine d'Exceldor sur le site de Semex à Sainte-Marie-Madeleine?

L'aéroport de Saint-Hyacinthe loin d'être un obstacle, selon son propriétaire

Jean-Luc Lorry | Le Courrier

L'aéroport de Saint-Hyacinthe, qui est situé à proximité des installations de Semex à Sainte-Marie-Madeleine, ne devrait pas représenter un obstacle insurmontable pour une entreprise qui serait intéressée à acquérir le site de 27,8 hectares dont Semex est propriétaire.

« Les bâtisses actuelles de Semex ne nuisent pas aux activités de l'aéroport. L'important est de ne pas bâtir proche du boulevard Laurier », indique Gabriel Chartier, propriétaire de l'aéroport de Saint-Hyacinthe, en entrevue téléphonique au COURRIER.

Une éventuelle construction de la future usine de la coopérative Exceldor sur le vaste terrain de Semex ne lui semble pas chose impossible. « Si on construit un bâtiment dans le fond du terrain, je ne vois aucun problème », estime M. Chartier.

L'aéroport de Saint-Hyacinthe existe depuis 1959. Le permis d'opération de Transports Canada avait été délivré l'année suivante. Selon l'organisme gouvernemental, la balle se trouve dans le camp du propriétaire concernant le bon fonctionnement de l'aéroport et la sécurité de ses utilisateurs.

« L'aérodrome de Saint-Hyacinthe est enregistré auprès de Transports Canada, mais ne possède pas de certificat d'aérodrome émis en vertu du Règlement de l'aviation canadien (article 302). En vertu de l'article 301 du Règlement de l'aviation canadien, cet aérodrome a des procédures de vols aux instruments. Il est donc de la responsabilité de l'exploitant de s'informer des constructions dans le voisinage de l'aérodrome et de tenir Transports Canada au courant si des enjeux de sécurité sont identifiés », explique Sau Sau Liu, conseillère principale en communications à Transports Canada, dans un courriel adressé au COURRIER.

« Afin d'assurer un fonctionnement en toute sécurité, Transports Canada peut



Selon son propriétaire, l'aéroport de Saint-Hyacinthe ne représenterait pas un obstacle insurmontable dans le cas d'une vente du terrain de Semex à une entreprise qui souhaiterait construire un bâtiment plus élevé. Photo www.fermes.quebec

procéder à l'évaluation des obstacles (bâtiments ou autres) pour des aérodromes à la réception d'une demande d'évaluation de la part d'un exploitant », poursuit-elle.

Actuellement, l'aéroport de Saint-Hyacinthe fait l'objet d'une étude à la MRC des Maskoutains pour évaluer son potentiel pour le développement économique régional. L'aéroport compte 33 riverains à la piste, tous propriétaires de leur terrain.

CONTRAINTES POUR LA VILLE ET LE CIAQ

Dans nos précédentes éditions, la Ville de Saint-Hyacinthe et le directeur général du Centre d'insémination artificielle du Québec (CIAQ), Mario Hébert, émettaient des réserves dans le cas d'un intérêt d'Exceldor pour ce terrain en raison de la présence de l'aéroport.

« Comme ce terrain est situé dans le corridor d'atterrissage des avions, la hauteur pour bâtir est limitée. Je ne pense pas que cela soit une option à envisager dans le moment », avait indiqué Brigitte Massé, à titre de porte-parole de la Ville de Saint-Hyacinthe.

Rappelons que le 20 avril, la direction d'Exceldor tentera, de concert avec la MRC des Maskoutains et la Ville, de convaincre les commissaires de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) de revenir sur leur orientation préliminaire négative de juin 2020 et d'accorder la demande de dézonage d'une terre agricole d'une superficie de 23 hectares située en bordure de l'avenue Pinard.

D'après Mario Hébert, le site de Semex ne pourrait pas intéresser Exceldor dans son projet de futur abattoir en raison de la proximité de l'aéroport de Saint-Hyacinthe.

« Pour Exceldor, on oublie ça. On ne peut bâtir un édifice sur deux étages en raison de l'aéroport. Ce terrain vient avec des contraintes incontournables », avait-il considéré dans nos colonnes.

Le CIAQ est actionnaire à hauteur de 45 % de Semex.

Gabriel Chartier n'a pas toujours eu des rapports de bons voisinages avec Semex. « Je n'ai pas apprécié lorsque cette entreprise a décidé de s'agrandir en direction de l'aéroport. De plus, Semex n'a jamais tenu compte de nos demandes pour tailler les arbres situés en bordure de leur site. Lorsqu'un avion est en procédure finale pour l'atterrissage, ces arbres créent une certaine turbulence », explique M. Chartier.

Selon ses souvenirs, le site de Semex était auparavant une terre en friche dont le propriétaire trouvait difficilement preneur. ←

Tunnel Casavant : les travaux vont bon train



Les travaux d'aménagement du futur tunnel Casavant vont bon train. Les travaux de construction restants visent à implanter les infrastructures souterraines, comme une station de pompage, un décanteur hydrodynamique, des égouts pluviaux et des conduites maîtresses d'aqueduc et de refoulement sanitaires. Deux feux de circulation seront également ajoutés, l'un à l'intersection du boulevard Casavant Ouest et du Grand Rang et l'autre à l'intersection du boulevard Casavant Ouest et de la rue Charles-Gilbert. Les travaux se termineront par le pavage de la chaussée et des bordures de trottoirs ainsi que l'installation de l'éclairage de rue et de la piste multifonctionnelle. Un chemin de détour sera prévu durant trois semaines. Cet étagement ferroviaire facilitera l'accès du secteur Douville vers le nord de la ville. Débuté à la mi-octobre 2017 par la construction de ponceaux sous les voies ferrées du CN, ce chantier aura duré pratiquement quatre ans. La Municipalité vise une ouverture à la circulation en septembre conditionnelle à une autorisation du ministère des Transports du Québec. Cette infrastructure représente des investissements évalués à 33,9 M\$.

Photo François Larivière | Le Courrier ©

Avenir du site Semex : le maire Carpentier ne dirait pas non à Exceldor

Advenant que Semex, une entreprise spécialisée dans les solutions génétiques pour les producteurs bovins, décide de vendre sa propriété de 27,8 hectares de Sainte-Marie-Madeleine, le maire de la Municipalité, Gilles Carpentier, accueillerait à bras ouverts la future usine de la coopérative Exceldor.

Dans le cas où la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) s'opposerait à la demande de dézonage, déposée par la MRC des Maskoutains, d'une terre agricole de 23 hectares située en bordure de l'avenue Pinard, le transformateur de viande n'exclut pas de considérer toute autre avenue pour y bâtir un abattoir de 200 M\$.

« Je me demande quelle sera la décision de Semex comme nouvelle vocation pour son vaste terrain. Ce possible plan B pour Exceldor serait une opportunité à ne pas négliger. Par contre, le terrain de l'avenue Pinard représente une meilleure option pour cette coopérative en raison de sa proximité avec l'autoroute 20 », indique Gilles Carpentier.

Dernièrement, Semex a annoncé la fin des activités d'élevage, de récolte et de congélation de semence de taureaux à ses installations du boulevard Laurier à partir du 31 août. Cette décision a pour conséquence la mise à pied de 63 employés.

M. Carpentier est déçu de ne pas avoir été contacté ni par la direction de Semex ni par celle du Centre d'insémination artificielle du Québec (CIAQ), propriétaire à 45 % de Semex, pour l'informer de l'arrêt à venir des activités de l'entreprise. « C'est une mauvaise nouvelle pour la région. Il s'agit d'une grosse affaire de perdre autant d'emplois pour une municipalité de la taille de Sainte-Marie-Madeleine », estime le maire Carpentier. Le site de Semex comprend plusieurs étables où logent actuellement 240 taureaux.

CHANGEMENT DE ZONAGE

Si Exceldor ou une autre entreprise non agricole manifestait son intérêt pour la propriété de Semex, il faudrait préalablement que la CPTAQ accepte un changement de zonage (agricole) pour permettre l'implantation d'un bâtiment industriel.

La grille des usages principaux et des normes en vigueur à Sainte-Marie-



Le maire de Sainte-Marie-Madeleine, Gilles Carpentier Photothèque | Le Courrier ©

Madeleine indique que le bâtiment principal érigé dans la zone où se trouve Semex doit avoir un maximum de deux étages et une hauteur ne pouvant dépasser 11 mètres.

Selon l'entreprise agroalimentaire, le double de la hauteur permise serait nécessaire pour ériger la future usine. Une modification de la grille de zonage devrait être également envisagée en accord avec les citoyens du secteur.

Le maire de Sainte-Marie-Madeleine souligne que la présence de cette usine ne viendrait pas compromettre un développement résidentiel puisque celui-ci est déjà construit. « Tout ce qui encercle le site de Semex est complètement agricole », précise Gilles Carpentier.

Selon le maire, Semex est desservie en eau par la Municipalité. « Il faudrait adapter les infrastructures selon les besoins d'Exceldor. Cela nécessiterait le prolongement des services d'égouts », mentionne-t-il.

Au rôle d'évaluation municipal, la valeur de la propriété de Semex est de 16 376 800 \$.

Jean-Luc Lorry

DANS LE CADRE DU CONCOURS CAHIER AUTOMOBILE

FÉLICITATIONS À NOTRE GAGNANTE **NOÉMIE BEAULIEU.**

GAGNANTE D'UN SURVOLTEUR NOCO 6B40
D'une valeur de 163,95 \$

MERCI À **BATTERIE EXPERT** ET À TOUS LES PARTICIPANTS

Gracieuseté Batteries Expert.

EXAMEN DU DENTISTE

POSSIBILITÉ D'UN FINANCEMENT SUR VOTRE PLAN DE TRAITEMENT.
Ouverture de dossier, examen complet, plan de traitement en un seul rendez-vous.

EXAMEN COMPREND UNE ÉVALUATION :

- des dents
- examen des gencives
- langue
- tissus mous
- palais
- articulation
- photos de chacune des dents
- radiographies et panoramique
- diagnostic du dentiste avec plan de traitement.

INFORMEZ-VOUS !
450 774-4444
2695, Dessaulles, suite 1002, Saint-Hyacinthe
centredentairesr.ca

Dr Sylvain Richard
DENTISTE GÉNÉRALISTE
PLUS DE 29 ANS D'EXPÉRIENCE

CENTRE DENTAIRE DR Sylvain Richard
En toute confiance
DENTISTE GÉNÉRALISTE



Éric Généreux
Votre représentant hypothécaire
450 881-5024

Vous souhaitez acheter une nouvelle maison?

Desjardins

Toujours présent pour vous servir !

Bureau de circonscription
1625, boul. Lionel-Boulet, bureau 202
Varennes (Québec) J3X 1P7

(450) 562-4442
xavier.barsalou-duval@parl.gc.ca

BLOC Québécois

MAINTENANT DISPONIBLE!
Rendez-nous visite à l'intérieur.

DÉPANNEUR **MAXI**
sous la bannière **Beau-soir**

LES ALIMENTS M&M EXPRESS



8e GALA AGRISTARS DE LA GRANDE MONTÉRÉGIE

Une formule virtuelle empreinte de solidarité, au profit de l'organisme Au cœur des familles agricoles (ACFA)

Le 27 avril prochain, dès 19 h, la Fédération de l'UPA de la Montérégie tiendra de façon virtuelle la 8e édition du Gala Agristars présenté par Kemin. Cette édition spéciale, réinventée et empreinte de solidarité, se déroulera sous le thème de la santé psychologique. Tous les profits de l'événement seront versés à l'organisme Au cœur des familles agricoles (ACFA) pour le maintien de deux travailleurs de rang en Montérégie.

Le **Contre-courriel**
VOTRE MÉRIE HÉTZÉLÉCOGÉ INDÉPENDANT
100% GRATUIT

Recevez gratuitement
les nouvelles locales
par courriel à tous les
lundis !
Inscrivez-vous ICI !

« Lorsque l'on aborde le thème de la santé psychologique, on constate que les besoins sur le terrain sont grands. Voilà pourquoi nous voulons remettre la somme des billets vendus et des profits générés par le 8e Gala Agristars à l'ACFA qui offre du réconfort aux familles agricoles depuis maintenant 20 ans. J'invite les gens à s'unir pour soutenir la cause en participant en grand nombre à la soirée », précise monsieur Jérémie Letellier, président de la Fédération de l'UPA de la Montérégie.

Les billets pour assister en exclusivité à cet événement virtuel sont en vente au coût de 70 \$ au www.upamonteregie.ca. L'ACFA remettra des reçus officiels pour don de charité au montant de l'achat. Le total des dons amassés pour soutenir l'ACFA sera dévoilé lors de l'événement.

« La dernière année n'a pas été facile et malgré tout, l'engagement de plusieurs personnes passionnées a fait rayonner notre agriculture régionale. Heureusement, la nouvelle formule proposée nous permettra de rendre hommage à ces agricultrices et ces agriculteurs, tout en demeurant dans le confort de notre foyer », explique monsieur Letellier.

Prix Hommage / Coup de chapeau

Un vibrant hommage sera rendu à madame Gisèle Normandeau-Marleau, productrice de grains de Saint-Télesphore et fondatrice du Syndicat des Agricultrices de la Montérégie-Ouest, lauréate du prestigieux prix hommage Coup de chapeau présenté par Kemin. Par son travail, son implication et sa détermination, madame Normandeau-Marleau a grandement contribué au fil des années à l'avancement de l'agriculture et à la valorisation de la profession dans la région.

Finalistes des prix Bon coup

La soirée permettra de dévoiler les gagnants des prix Bon coup. Ceux-ci visent à récompenser une action valorisante pour l'agriculture dans diverses sphères telles que la protection du territoire agricole, la vie syndicale, la prévention, l'agriculture durable et la valorisation de la profession. Les projets finalistes sont :

- Concours « Gagnez votre fête de fin d'année scolaire » / Les Éleveurs de Porcs de la Montérégie
- Mobilisation pénurie du propane / Les Producteurs de grains de la Montérégie-Ouest / Sud-Est / Nord
- Pôle d'excellence en lutte intégrée / Syndicat de l'UPA Jardins-de-Napierville
- Campagne « Fier de vous nourrir » / Syndicat de l'UPA Brome-Missisquoi
- Installation d'un biofiltre à pesticides et aménagement des bandes riveraines / Fermes Lussier
- Capsules radiophoniques / Syndicat de l'UPA Rivière Noire

Prix remis

Plus de 60 lauréats seront honorés dans diverses catégories :

- Prix Bon coup en agroenvironnement remis par Kubota Canada;
- Prix Bon Coup agricole (1) remis par l'Expo de Saint-Hyacinthe;
- Prix Bon Coup agricole (2) remis par la MRC du Haut-Richelieu et la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu;
- Prix Coup de cœur remis par La Coop des Montérégiennes, La Coop Unifrontières et La Coop Comax;
- Prix Réussite entrepreneuriale remis par le SCF Montérégie Inc;
- Prix Relève agricole remis par Desjardins Entreprises Vallée du Richelieu-Yamaska et Desjardins Entreprises Montérégie-Ouest;
- Deux Prix Agricultrice remis par Promutuel Assurance et La Terre de chez nous.
- Deux Prix Ma ferme, Mon monde, la bonne idée en gestion des ressources humaines d'Agricarrières remis par Soleno et le Centre d'emploi agricole.

Des prix d'engagement au sein de l'Union des producteurs agricoles seront également remis tout au long de la soirée :

- Prix 15 ans remis par Hydro Québec
- Prix 20 ans remis par Hydro Québec
- Prix 25 ans remis par Les députés de la Montérégie
- Prix 30 ans remis par Financement agricole Canada
- Prix 35 ans remis par la MRC de Roussillon

Informations

Les personnes intéressées à participer au Gala Agristars virtuel de la grande Montérégie sont invitées à visiter [ce site](#). Pour plus d'informations, communiquez directement avec Guylaine Prud'homme au 450 454-5115, poste 6221 ou prudhomme@upa.qc.ca.



Pour ne rien manquer des nouvelles hyperlocales du www.lecontrecourant.com, aimez notre [page Facebook](#) et [inscrivez-vous au Contre-courriel](#) !

Vous pourriez aimer aussi :



**CONCOURS « GAGNEZ
VOTRE FÊTE DE FIN D'ANNÉE »**



Actualités / Actualités

28 mars 2021 - 12:00

En mode virtuel

Le 8e Gala Agristard de la grande Montérégie se tiendra le 27 avril



Par Marie-Claude Pilon, Journaliste



Le 27 avril prochain, dès 19 h, la Fédération de l'UPA de la Montérégie tiendra de façon virtuelle la 8^e édition du Gala Agristars. Cette édition spéciale, réinventée et empreinte de solidarité, se déroulera sous le thème de la santé psychologique.

Tous les profits de l'événement seront versés à l'organisme *Au cœur des familles agricoles* (ACFA) pour le maintien de deux travailleurs de rang en Montérégie.

« Lorsque l'on aborde le thème de la santé psychologique, on constate que les besoins sur le terrain sont grands. Voilà pourquoi nous voulons remettre la somme des billets vendus et des profits générés par le 8^e Gala Agristars à l'ACFA qui offre du réconfort aux familles agricoles depuis maintenant 20 ans. J'invite les gens à s'unir pour soutenir la cause en participant en grand nombre à la soirée », précise monsieur Jérémie Letellier, président de la Fédération de l'UPA de la Montérégie.

Les billets pour assister en exclusivité à cet événement virtuel sont en vente au coût de 70 \$ au www.upamonteregie.ca. L'ACFA remettra des reçus officiels pour don de charité au montant de l'achat. Le total des dons amassés pour soutenir l'ACFA sera dévoilé lors de l'événement.

« La dernière année n'a pas été facile et malgré tout, l'engagement de plusieurs personnes passionnées a fait rayonner notre agriculture régionale. Heureusement, la nouvelle formule proposée nous permettra de rendre hommage à ces agricultrices et ces agriculteurs, tout en demeurant dans le confort de notre foyer », explique monsieur Letellier.

Pour se procurer un billet, on peut se rendre sur le lien suivant: https://www.upamonteregie.ca/gala-agristars-2021_virtuel/.

Tous droits réservés © 2021

Notes légales

Placements publicitaires

Contactez-nous

Actualités

Coin du lecteur

Sections
spéciales

Variétés

Affaires

Vos clichés

Avis de décès

Horoscope

Sports

Sondage

Emplois

Sudoku
Mots croisés

Culturel

Petites annonces

Cinéma

Société

Quoi faire dans la

Loterie

Politique

région

Réseau routier

Faits divers

Les offres de nos

Météo

Jeunesse

annonceurs

En photos

Circulaires

Beauce

Chambly

Edmundston - Nord-Ouest

Joliette

Laval

Rimouski

Rive-Nord

Rivière-du-Loup - KRTB

Saguenay-Lac-St-Jean

Actualités / Actualités

28 mars 2021 - 12:00

En mode virtuel

Le 8e Gala Agristard de la grande Montérégie se tiendra le 27 avril



Par Marie-Claude Pilon, Journaliste



— Photo: Marie-Claude Pilon

Le 27 avril prochain, dès 19 h, la Fédération de l'UPA de la Montérégie tiendra de façon virtuelle la 8^e édition du Gala Agristars. Cette édition spéciale, réinventée et empreinte de solidarité, se déroulera sous le thème de la santé psychologique.

Tous les profits de l'événement seront versés à l'organisme *Au cœur des familles agricoles* (ACFA) pour le maintien de deux travailleurs de rang en Montérégie.

« Lorsque l'on aborde le thème de la santé psychologique, on constate que les besoins sur le terrain sont grands. Voilà pourquoi nous voulons remettre la somme des billets vendus et des profits générés par le 8^e Gala Agristars à l'ACFA qui offre du réconfort aux familles agricoles depuis maintenant 20 ans. J'invite les gens à s'unir pour soutenir la cause en participant en grand nombre à la soirée », précise monsieur Jérémie Letellier, président de la Fédération de l'UPA de la Montérégie.

Les billets pour assister en exclusivité à cet événement virtuel sont en vente au coût de 70 \$ au www.upamonteregie.ca. L'ACFA remettra des reçus officiels pour don de charité au montant de l'achat. Le total des dons amassés pour soutenir l'ACFA sera dévoilé lors de l'événement.

« La dernière année n'a pas été facile et malgré tout, l'engagement de plusieurs personnes passionnées a fait rayonner notre agriculture régionale. Heureusement, la nouvelle formule proposée nous permettra de rendre hommage à ces agricultrices et ces agriculteurs, tout en demeurant dans le confort de notre foyer », explique monsieur Letellier.

Pour se procurer un billet, on peut se rendre sur le lien suivant: https://www.upamonteregie.ca/gala-agristars-2021_virtuel/.

Tous droits réservés © 2021

Notes légales

Placements publicitaires

Contactez-nous

Actualités

Affaires

Sports

Culturel

Société

Politique

Faits divers

Jeunesse

En photos

Coin du lecteur

Vos clichés

Sondage

Sections
spéciales

Avis de décès

Emplois

Petites annonces

Quoi faire dans la

région

Les offres de nos

annonceurs

Circulaires

Variétés

Horoscope

Sudoku

Mots croisés

Cinéma

Loterie

Réseau routier

Météo

Beauce

Chambly

Edmundston - Nord-Ouest

Joliette

Laval

Rimouski

Rive-Nord

Rivière-du-Loup - KRTB

Saguenay-Lac-St-Jean

Actualités / Actualités

28 mars 2021 - 12:00

En mode virtuel

Le 8e Gala Agristard de la grande Montérégie se tiendra le 27 avril



Par Marie-Claude Pilon, Journaliste



Photo: Marie-Claude Pilon

Le 27 avril prochain, dès 19 h, la Fédération de l'UPA de la Montérégie tiendra de façon virtuelle la 8^e édition du Gala Agristars. Cette édition spéciale, réinventée et empreinte de solidarité, se déroulera sous le thème de la santé psychologique.

Tous les profits de l'événement seront versés à l'organisme *Au cœur des familles agricoles* (ACFA) pour le maintien de deux travailleurs de rang en Montérégie.

« Lorsque l'on aborde le thème de la santé psychologique, on constate que les besoins sur le terrain sont grands. Voilà pourquoi nous voulons remettre la somme des billets vendus et des profits générés par le 8^e Gala Agristars à l'ACFA qui offre du réconfort aux familles agricoles depuis maintenant 20 ans. J'invite les gens à s'unir pour soutenir la cause en participant en grand nombre à la soirée », précise monsieur Jérémie Letellier, président de la Fédération de l'UPA de la Montérégie.

Les billets pour assister en exclusivité à cet événement virtuel sont en vente au coût de 70 \$ au www.upamonteregie.ca. L'ACFA remettra des reçus officiels pour don de charité au montant de l'achat. Le total des dons amassés pour soutenir l'ACFA sera dévoilé lors de l'événement.

« La dernière année n'a pas été facile et malgré tout, l'engagement de plusieurs personnes passionnées a fait rayonner notre agriculture régionale. Heureusement, la nouvelle formule proposée nous permettra de rendre hommage à ces agricultrices et ces agriculteurs, tout en demeurant dans le confort de notre foyer », explique monsieur Letellier.

Pour se procurer un billet, on peut se rendre sur le lien suivant: https://www.upamonteregie.ca/gala-agristars-2021_virtuel/.

Tous droits réservés © 2021

Notes légales
 Placements publicitaires
 Contactez-nous

Actualités	Coin du lecteur	Sections spéciales	Variétés
Affaires	Vos clichs	Avis de décès	Horoscope
Sports	Sondage	Emplois	Sudoku
Culturel		Logements à louer	Mots croisés
Société		Quoi faire dans la région	Cinéma
Politique		Les offres de nos annonceurs	Loterie
Faits divers		Circulaires	Réseau routier
Jeunesse			Météo
En photos			

Beauce
 Chambly
 Edmundston - Nord-Ouest
 Joliette
 Laval
 Rimouski
 Rive-Nord
 Rivière-du-Loup - KRTB
 Saguenay-Lac-St-Jean

ACTUALITÉS



L'UPA Montérégie annonce son 8e gala Agristars

29 mars 2021 | Par Sylvain Rochon



La Fédération de l'UPA de la Montérégie tiendra, de façon virtuelle, le 27 avril prochain, la 8^e édition du Gala Agristars. Cette édition spéciale, réinventée et empreinte de solidarité, se déroulera sous le thème de la santé psychologique. Tous les profits de l'événement seront versés à l'organisme *Au cœur des familles agricoles* pour le maintien de deux « travailleurs de rang » en Montérégie. « Lorsque l'on aborde le thème de la santé psychologique, on constate que les besoins sur le terrain sont grands, affirme Jérémie Letellier, président de la Fédération de l'UPA de la Montérégie. Voilà pourquoi nous voulons remettre la somme des billets vendus et des profits générés à l'ACFA qui offre du réconfort aux familles agricoles depuis maintenant 20 ans.» Les billets pour assister en exclusivité à cet événement virtuel sont en vente au coût de 70 \$ au www.upamonteregie.ca. L'organisme Au coeur des familles agricoles remettra des reçus officiels pour don de charité au montant de l'achat. Le total des dons amassés sera dévoilé lors de l'événement.

[Retour](#)

Le 8e gala Agristars rendra hommage à une agricultrice de Saint-Télesphore

Le 29 mars 2021 à 12 h 43 min

Par Mario Pitre



Gisèle Normandeau-Marleau, Coup de chapeau 2021, entourée de Steve Audet, de Kemin et Christian St-Jacques, ex-président de la Fédération de l'UPA Montérégie. (Photo : Gracieuseté)

Présentée en mode virtuel le 27 avril prochain, la 8e édition du Gala Agristars réservera un hommage spécial à Gisèle Normandeau-Marleau, productrice de grains de Saint-Télesphore et fondatrice du Syndicat des Agricultrices de la Montérégie-Ouest.

Notons que celle-ci avait déjà été désignée au titre de lauréate du prestigieux prix hommage Coup de chapeau pour 2020, mais l'événement avait dû être remis en raison de la pandémie. Par son travail, son implication et sa détermination, Mme Normandeau-Marleau a grandement contribué au fil des années à l'avancement de l'agriculture et à la valorisation de la profession dans la région.

Par ailleurs, cette édition spéciale du gala Agristars se déroulera sous le thème de la santé psychologique. Ainsi, la Fédération de l'UPA de la Montérégie a choisi de verser tous les profits de l'événement à l'organisme Au cœur des familles agricoles (ACFA) pour le maintien de deux travailleurs de rang en Montérégie.

« Lorsque l'on aborde le thème de la santé psychologique, on constate que les besoins sur le terrain sont grands. Voilà pourquoi nous voulons remettre la somme des billets vendus et des profits générés par le 8e Gala Agristars à l'ACFA qui offre du réconfort aux familles agricoles depuis maintenant 20 ans. J'invite les gens à s'unir pour soutenir la cause en participant en grand nombre à la soirée », précise Jérémie Letellier, président de la Fédération de l'UPA de la Montérégie.

Prix Bon coup

La soirée permettra aussi de dévoiler les gagnants des prix Bon coup. Ceux-ci visent à récompenser une action valorisante pour l'agriculture dans diverses sphères telles que la protection du territoire agricole, la vie syndicale, la prévention, l'agriculture durable et la valorisation de la profession.

Les projets finalistes sont :

- *Concours « Gagnez votre fête de fin d'année scolaire » / Les Éleveurs de Porcs de la Montérégie*
- *Mobilisation pénurie du propane / Les Producteurs de grains de la Montérégie-Ouest / Sud-Est / Nord*
- *Pôle d'excellence en lutte intégrée / Syndicat de l'UPA Jardins-de-Napierville*
- *Campagne « Fier de vous nourrir » / Syndicat de l'UPA Brome-Missisquoi*
- *Installation d'un biofiltre à pesticides et aménagement des bandes riveraines / Fermes Lussier*
- *Capsules radiophoniques / Syndicat de l'UPA Rivière Noire*

Enfin, une soixantaine de lauréats seront honorés dans diverses catégories et on soulignera les années d'engagement de nombreux membres de la Fédération.

Les billets pour assister en exclusivité à cet événement virtuel sont en vente au coût de 70 \$ au www.upamonteregie.ca. Pour plus d'informations, Guylaine Prud'homme au 450 454-5115, poste 6221 ou gprudhomme@upa.qc.ca.

NOUVEAU!

MOTS-CROISÉS
EN LIGNE

lareleve.qc.ca/mots-croises



83 gala Agristars: Une formule virtuelle empreinte de solidarité

Le 29 mars 2021 – Modifié à 9 h 28 min le 28 mars 2021

Communiqué



COMMUNIQUÉ – Le 27 avril prochain, dès 19 h, la Fédération de l'UPA de la Montérégie tiendra de façon virtuelle la 8^e édition du Gala Agristars présenté par Kemin. Cette édition spéciale, réinventée et empreinte de solidarité, se déroulera sous le thème de la santé psychologique. Tous les profits de l'événement seront versés à l'organisme *Au cœur des familles agricoles* (ACFA) pour le maintien de deux travailleurs de rang en Montérégie.

« Lorsque l'on aborde le thème de la santé psychologique, on constate que les besoins sur le terrain sont grands. Voilà pourquoi nous voulons remettre la somme des billets vendus et des profits générés par le 8^e Gala Agristars à l'ACFA qui offre du réconfort aux familles agricoles depuis maintenant 20 ans. J'invite les gens à s'unir pour soutenir la cause en participant en grand nombre à la soirée », précise monsieur Jérémie Letellier, président de la Fédération de l'UPA de la Montérégie.

Les billets pour assister en exclusivité à cet événement virtuel sont en vente au coût de 70 \$ au www.upamonteregie.ca. L'ACFA remettra des reçus officiels pour don de charité au montant de l'achat. Le total des dons amassés pour soutenir l'ACFA sera dévoilé lors de l'événement.

« La dernière année n'a pas été facile et malgré tout, l'engagement de plusieurs personnes passionnées a fait rayonner notre agriculture régionale. Heureusement, la nouvelle formule proposée nous permettra de rendre hommage à ces agricultrices et ces agriculteurs, tout en demeurant dans le confort de notre foyer », explique monsieur Letellier.

Prix Hommage / Coup de chapeau

Un vibrant hommage sera rendu à madame **Gisèle Normandeau-Marleau**, productrice de grains de Saint-Télesphore et fondatrice du Syndicat des Agricultrices de la Montérégie-Ouest, lauréate du prestigieux prix hommage **Coup de chapeau** présenté par Kemin. Par son travail, son implication et sa détermination, madame Normandeau-Marleau a grandement contribué au fil des années à l'avancement de l'agriculture et à la valorisation de la profession dans la région.

Finalistes des prix *Bon coup*

Photos des projets finalistes : <https://flic.kr/s/aHsmV3tkmr>

La soirée permettra de dévoiler les gagnants des prix *Bon coup*. Ceux-ci visent à récompenser une action valorisante pour l'agriculture dans diverses sphères telles que la protection du territoire agricole, la vie syndicale, la prévention, l'agriculture durable et la valorisation de la profession. Les projets finalistes sont :

- **Concours « Gagnez votre fête de fin d'année scolaire »** / Les Éleveurs de Porcs de la Montérégie
- **Mobilisation pénurie du propane** / Les Producteurs de grains de la Montérégie-Ouest / Sud-Est / Nord
- **Pôle d'excellence en lutte intégrée** / Syndicat de l'UPA Jardins-de-Napierville
- **Campagne « Fier de vous nourrir »** / Syndicat de l'UPA Brome-Missisquoi
- **Installation d'un biofiltre à pesticides et aménagement des bandes riveraines** / Fermes Lussier
- **Capsules radiophoniques** / Syndicat de l'UPA Rivière Noire

Prix remis

Plus de 60 lauréats seront honorés dans diverses catégories :

- Prix **Bon coup en agroenvironnement** remis par Kubota Canada;
- Prix **Bon Coup agricole** (1) remis par l'Expo de Saint-Hyacinthe;
- Prix **Bon Coup agricole** (2) remis par la MRC du Haut-Richelieu et la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu;
- Prix **Coup de cœur** remis par La Coop des Montérégiennes, La Coop Unifrontières et La Coop Comax;
- Prix **Réussite entrepreneuriale** remis par le SCF Montérégie Inc;
- Prix **Relève agricole** remis par Desjardins Entreprises Vallée du Richelieu-Yamaska et Desjardins Entreprises Montérégie-Ouest;
- Deux Prix **Agricultrice** remis par Promutuel Assurance et La Terre de chez nous.
- Deux Prix **Ma ferme, Mon monde, la bonne idée en gestion des ressources humaines** d'Agricarrières remis par Soleno et le Centre d'emploi agricole.

Des prix d'engagement au sein de l'Union des producteurs agricoles seront également remis tout au long de la soirée :

- Prix **15 ans** remis par Hydro Québec
- Prix **20 ans** remis par Hydro Québec
- Prix **25 ans** remis par Les députés de la Montérégie
- Prix **30 ans** remis par Financement agricole Canada
- Prix **35 ans** remis par la MRC de Roussillon

Des finalistes de la Montérégie-Ouest au Gala Agristars

Publié par *Rédaction* le 30 mars 2021 @ 01:00 dans Agroalimentaire, Fierté régionale, Grand Châteauguay - Roussillon, Nouvelles générales, Vaudreuil-Soulanges | [Pas de commentaires](#)

Le 27 avril prochain, dès 19 h, la Fédération de l'UPA de la Montérégie tiendra de façon virtuelle la 8e édition du Gala Agristars. Cette édition spéciale, réinventée et empreinte de solidarité, se déroulera sous le thème de la santé psychologique. Tous les profits de l'événement seront versés à l'organisme *Au cœur des familles agricoles* (ACFA) pour le maintien de deux travailleurs de rang en Montérégie. Plus de 60 lauréats seront honorés dans diverses catégories, le tout rendu possible par la participation de plusieurs partenaires et commanditaires, incluant [Uniag Coopérative](#), Desjardins et les députés de la région.



Le concours Gagnez votre fête de fin d'année scolaire des Éleveurs de Porcs de la Montérégie

L'événement qui a été annulé en 2020 en raison de la pandémie soulignera donc les réalisations des deux dernières années.

« La dernière année n'a pas été facile et malgré tout, l'engagement de plusieurs personnes passionnées a fait rayonner notre agriculture régionale. Heureusement, la nouvelle formule proposée nous permettra de rendre hommage à ces agricultrices et ces agriculteurs, tout en demeurant dans le confort de notre foyer », explique Jérémie Letellier, président de la Fédération de l'UPA de la Montérégie.

Prix Hommage / Coup de chapeau

Un vibrant hommage sera rendu à madame Gisèle Normandeau-Marleau, productrice de grains de Saint-Télesphore (Vaudreuil-Soulanges) et fondatrice du Syndicat des Agricultrices de la Montérégie-Ouest, lauréate du prestigieux prix hommage Coup de chapeau présenté par Kemin. Par son travail, son implication et sa

détermination, madame Normandeau-Marleau a grandement contribué au fil des années à l'avancement de l'agriculture et à la valorisation de la profession dans la région.



Gisèle Normandeau-Marleau, lauréate du Prix Hommage 2020-2021

Finalistes des prix Bon coup

La soirée permettra de dévoiler les gagnants des prix Bon coup. Ceux-ci visent à récompenser une action valorisante pour l'agriculture dans diverses sphères telles que la protection du territoire agricole, la vie syndicale, la prévention, l'agriculture durable et la valorisation de la profession. Les projets finalistes en Montérégie-Ouest sont :

Concours « Gagnez votre fête de fin d'année scolaire » / Les Éleveurs de Porcs de la Montérégie

Pôle d'excellence en lutte intégrée / Syndicat de l'UPA Jardins-de-Napierville

Mobilisation pénurie du propane / Les Producteurs de grains de la Montérégie-Ouest / Sud-Est / Nord



Syndicat de l'UPA Jardins-de-Napierville



Mobilisation pénurie du propane

Pour y assister

Les billets pour assister en exclusivité à cet événement virtuel sont en vente au coût de 70 \$ au www.upamonteregie.ca. L'ACFA remettra des reçus officiels pour don de charité au montant de l'achat. Le total des dons amassés pour soutenir l'ACFA sera dévoilé lors de l'événement. Pour plus d'informations, communiquez directement avec Guylaine Prud'homme au 450 454-5115, poste 6221, ou gprudhomme@upa.qc.ca.



Article imprimé depuis INFOSuroit.com: <https://www.infosuroit.com>

Lien vers l'article: <https://www.infosuroit.com/des-finalistes-de-la-monteregie-ouest-au-gala-agristars/>

Gestion de l'offre : Savard-Tremblay demande au Parlement de respecter ses engagements

Le député Simon-Pierre Savard-Tremblay, porte-parole en Commerce international et député de Saint-Hyacinthe-Bagot, espère que le gouvernement fédéral et l'ensemble des députés des autres partis d'opposition tiendront l'engagement moral qu'ils ont pris quant à la protection du système de gestion de l'offre et au règlement du dossier des compensations, promises aux producteurs et aux transformateurs très durement touchés par les trois derniers accords de libre-échange signés par le Canada.

Pour le Québec, les pertes permanentes des producteurs et des transformateurs

se chiffrent à au moins un demi-milliard de dollars par année. Ce sont des retombées de plus de 1,69 G\$ par année au PIB québécois.

« Le gouvernement a carrément mis notre modèle agricole sur la table en échange de compensations, et tarde en plus à les donner. C'est complètement inacceptable! », déplore M. Savard-Tremblay.

Selon le Bloc québécois, ces secteurs perdent énormément du fait que le Canada a ainsi sacrifié la gestion de l'offre dans l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste (PTPCG), l'Accord économique et commercial global (AECG) et surtout dans l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM). Tout cela, malgré

plusieurs votes unanimes en Chambre pour la protéger.

C'est pourquoi le Bloc Québécois a déposé, en février 2020, le projet de loi C-216 qui inclut la protection de la gestion de l'offre dans les responsabilités du ministre des Affaires étrangères. Les producteurs et les transformateurs des régions ont besoin des compensations, mentionne-t-il.

« Mais il est clair qu'aucun dédommagement ne pourra combler les dommages qu'ont causés les brèches que les gouvernements successifs ont acceptées dans le système de gestion de l'offre. C'est pourquoi il faut s'assurer de préserver ce qu'il reste de notre modèle agricole en le protégeant par force de loi », conclut M. Savard-Tremblay.



Simon-Pierre Savard-Tremblay

Acquisition d'une œuvre d'art : appel à dossiers de la MRC d'Acton

La MRC d'Acton, depuis les dernières années, a mis en place une Politique d'acquisition d'œuvres d'art afin de constituer une collection en arts visuels d'artistes résidant sur son territoire.

Cette initiative a pour objectif de rendre la culture artistique accessible à tous les citoyens de la région d'Acton. La collection, qui compte présentement cinq œuvres d'art, est exposée dans divers endroits publics tels que le Centre sportif d'Acton Vale, la Gare d'Acton Vale, le bureau municipal de Saint-Théodore d'Acton, la bibliothèque municipale d'Upton et celle de Sainte-Christine.

Pour la MRC d'Acton, il est primordial de s'approprier son identité culturelle en reconnaissant le travail des créateurs artistiques du territoire et en favorisant leur rayonnement ainsi que l'accès à leurs œuvres.

La MRC d'Acton lance donc son appel à dossiers pour l'année 2021. Cet appel s'adresse seulement aux artistes professionnels en arts visuels résidant sur le territoire de la MRC et inscrits au Répertoire des ressources culturelles de la MRC d'Acton.

Pour plus de détails sur l'appel à dossiers, la composition des dossiers et les critères de sélection, veuillez consulter le site de la MRC d'Acton au www.mrcacton.ca sous l'onglet « Développement culturel » ou joindre Isabelle Dauphinais, conseillère au développement culturel au 450 546-3256 poste 328.

Les dossiers doivent parvenir par courriel à la MRC d'Acton avant 16 h 30, le 21 mai 2021.

LÀ

POUR ALLÉGER VOTRE HIVER

Encore une fois, l'hiver alourdit nos toits. Découvrez les conseils et gestes pratiques qui pourraient bien vous éviter des dommages non négligeables lors du redoux. Bonne fin d'hiver à tous!

À SAVOIR

LA NEIGE S'ALOURDIT AVEC LA TEMPÉRATURE

1 m³ de neige fraîche :
100 kg environ

1 m³ de neige mouillée :
5 fois plus lourd

1 m³ de glace :
7 fois plus lourd

À SURVEILLER

LES SIGNAUX POUR DÉNEIGER VOTRE TOIT

- Présence de plus de 2 pieds de neige
- Apparition de glace ou infiltration d'eau
- Frottement des portes ou portes ne fermant plus
- Apparition de fissures dans les murs
- Déformation du plafond
- Craquements inhabituels

À FAIRE

LES BONS GESTES QUI ALLÈGENT

Déneigez régulièrement vos toits (maison, garage, cabanon, abris, temps, bâtiment de ferme, etc.)

Travaillez toujours à partir du sol pour être sécuritaire. Idéalement, utilisez une pelle à toiture avec manche télescopique.

Confiez de préférence ce travail à un professionnel si vous ne pouvez déneiger à partir du sol.

PROMUTUEL ASSURANCE
BAGOT

450 793-4471 1 800 361-0087
promutuelassurance.ca

Le Bloc veut protéger la gestion de l'offre une fois pour toutes

Rémi Léonard | Les 2 Rives

Le Bloc québécois a entrepris, début mars, une tournée virtuelle des régions pour présenter son projet de loi sur la protection de la gestion de l'offre, qui vise à mettre cette politique agricole à l'abri de toute concession future de la part du Canada dans le cadre de négociations internationales.

Rappelons qu'à trois reprises dans les dernières années, le gouvernement fédéral a concédé certaines parts de marché sous

gestion de l'offre à ses partenaires commerciaux dans des traités de libre-échange, que ce soit avec le plus récent Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM), celui avec l'Union européenne (AECG) ou le Partenariat transpacifique (PTP).

Même si les partis politiques canadiens ont depuis exprimé leur intention de ne plus ouvrir de nouvelles brèches dans la gestion de l'offre à l'avenir, le député de Saint-Hyacinthe-Bagot et porte-parole du Bloc québécois en matière de commerce international, Simon-Pierre Savard-Tremblay, affirme qu'on doit aller plus loin que les

simples « promesses » et inscrire cette obligation dans la loi.

Avec son collègue Yves Perron, député de Berthier-Maskinongé et porte-parole du parti en matière d'agriculture, il défend ainsi le projet de loi C-216, déposé en février 2020 par le député de Bécancour-Nicolet-Sauvel Louis Plamondon, avec l'appui de producteurs de la région.

Après les concessions passées, c'est maintenant « l'intégrité et l'intégralité » du système de gestion de l'offre qu'il faut absolument préserver, soutient M. Savard-Tremblay. Pour lui, ce modèle agricole a fait ses preuves et fonctionne pour les producteurs comme pour les consommateurs canadiens. Au Canada, il est appliqué dans le secteur des produits laitiers, de la volaille et des œufs.

Secteur stratégique... ou même vital?

Après tout, l'agriculture est une « industrie fondamentale » et « on ne peut la traiter comme un marché comme les autres », affirme aussi le député de Saint-Hyacinthe-Bagot, défendant le principe de souveraineté alimentaire. Or, en négociant les derniers traités de libre-échange, « le gouvernement a carrément mis notre modèle agricole sur la table en échange de compensations, et tarde en plus à les donner », a-t-il déploré.

De toute manière, « les chèques, même s'ils sont nécessaires en ce moment, sont temporaires et ne vont jamais pouvoir remplacer » la gestion de l'offre. Sinon, « on s'en va vers un autre système, celui de l'agriculture subventionnée, comme aux États-Unis », avertit Simon-Pierre Savard-Tremblay.

Le projet de loi doit revenir à la Chambre des communes le 10 mars pour une adoption de principe, préalable à l'étude en comité, a indiqué M. Savard-Tremblay. Déjà, les conservateurs ont exprimé des doutes sur la constitutionnalité du projet de loi, mais il les invite tout de même à l'appuyer à ce stade-ci, quitte à l'amender par la suite.

Quant aux libéraux fédéraux, le premier ministre Justin Trudeau s'est déjà engagé publiquement à ne plus toucher à la gestion de l'offre après la dernière série de négociations internationales.

L'UPA appuie le Bloc

Dans une lettre adressée aux chefs des quatre formations politiques représentées à la Chambre des communes, l'Union des



Le député Louis Plamondon a déposé le projet de loi C-216 et ses collègues bloquistes militent pour qu'il soit adopté.

Photothèque | Les 2 Rives ©

producteurs agricoles (UPA) a demandé à tous les parlementaires d'appuyer deux projets de loi déterminants, C-208 et C-216, pour assurer un avenir à la relève agricole canadienne et favoriser un accès continu à des aliments de qualité à la hauteur des attentes légitimes des consommateurs du pays.

Selon l'UPA, le projet de loi C-216 forcerait le ministre des Affaires étrangères à ne pas prendre d'engagement, par traité ou entente en matière de commerce international, qui aurait pour effet soit d'augmenter le contingent tarifaire applicable aux produits laitiers, à la volaille ou aux œufs, soit de diminuer le tarif applicable à ces marchandises lorsqu'elles sont importées.

« La crise sanitaire a mis en évidence l'intérêt renouvelé des Canadiennes et des Canadiens pour les aliments locaux. Elle nous a aussi permis de réaliser que la chaîne agroalimentaire canadienne est fragile et que notre sécurité alimentaire repose d'abord sur notre autonomie alimentaire. Nous vous interpellons au sujet de ces deux projets de loi importants pour la classe agricole canadienne et l'avenir de notre sécurité alimentaire. La gestion de l'offre est un pilier fondamental du cadre stratégique agricole canadien. Et la relève agricole est notre avenir alimentaire », écrit le président général de l'UPA, Marcel Groleau.

Avec la collaboration de Jean-Philippe Morin

Séance publique virtuelle d'exo

24 mars 2021

Venez échanger avec nous sur le transport collectif.



Pour les détails, visitez : exo.quebec/seancespubliques

exo

Admissions au 1^{er} tour : le Cégep de Sorel-Tracy fait bonne figure



Le Cégep de Sorel-Tracy a reçu 430 demandes d'admission au terme du premier tour qui se terminait le 1^{er} mars, ce qui représente un record jamais atteint depuis 2015. On remarque entre autres une hausse significative des inscriptions par rapport à l'an dernier, dans les programmes en Soins infirmiers, Environnement, hygiène et sécurité au travail, Techniques juridiques ainsi qu'Arts, lettres et communication. Le nouveau DEC en Techniques de pharmacie accueillera également un bon nombre d'étudiants. La directrice du Collège, Stéphanie Desmarais, se dit fière de constater un engouement aussi fort, même en contexte de pandémie alors qu'il faut choisir son cégep virtuellement. Des places seront encore disponibles au deuxième tour. Les inscriptions doivent se faire avant le 21 avril 2021 au SRAM : <https://www.sram.qc.ca/>. **J.-P.M.** Photo gracieuseté

Gestion de l'offre : le projet de loi de Louis Plamondon adopté

Jean-Philippe Morin | Les 2 Rives

Le député de Bécancour-Nicolet-Sauvel et président du caucus du Bloc Québécois, Louis Plamondon, se réjouit que le parti ait obtenu l'appui de la Chambre des communes pour faire progresser le projet de loi C-216 visant à protéger intégralement la gestion de l'offre dans les accords commerciaux.

En tout, 80 députés conservateurs, dont le chef Eric O'Toole, se sont opposés à C-216, qui a été adopté à la seconde lecture, tandis qu'une trentaine de conservateurs et tous les autres partis (249 députés) ont voté en faveur.

« L'Union des producteurs agricoles ainsi que plusieurs fédérations agricoles canadiennes ont demandé à tous les partis de soutenir ce projet de loi. Nous n'y sommes pas encore tout à fait, mais c'est la première fois qu'un tel projet de loi est déposé à Ottawa et qu'il y a un vote dans lequel la majorité des élus reconnaissent qu'il faut interdire au gouvernement fédéral d'utiliser le gagne-pain de nos producteurs agricoles comme monnaie d'échange dans le commerce international. Nous invitons maintenant nos collègues à entendre la demande des agriculteurs et à soutenir notre projet de loi jusqu'à son adoption finale », a déclaré M. Plamondon.

Le projet de loi C-216 du Bloc Québécois retirerait au ministre des Affaires étrangères le droit de conclure tout traité dans lequel le Canada concède des parts de ses marchés sous gestion de l'offre : les produits laitiers, la volaille et les œufs.

« Le projet de loi a été rendu nécessaire après une série de brèches contenues dans trois accords commerciaux consécutifs avec l'Europe, avec dix pays de la zone Pacifique et avec les États-Unis et le Mexique. Ces concessions ont été faites autant sous les libéraux que sous les conservateurs, et ce, même si tous les partis fédéraux se sont engagés unanimement à cinq reprises à protéger intégralement la gestion de l'offre, par le biais de motions initiées par le Bloc Québécois », de rappeler le député bloquiste.

Le fédéral a promis des indemnités financières aux producteurs et aux transformateurs sous gestion de l'offre pour l'entièreté de leurs pertes. Toutefois, si Ottawa est arrivé à une entente avec les producteurs laitiers couvrant les deux premiers accords, les autres producteurs et l'ensemble du secteur de la transformation attendent toujours.

De plus, aucune entente n'existe à ce jour pour le plus préjudiciable, l'accord commercial du Canada avec les États-Unis et le Mexique. « Évidemment, les produc-

teurs et les transformateurs préféreraient être protégés qu'indemnisés. C'est pourquoi ils demandent à tous les partis d'appuyer jusqu'au bout le projet de loi du Bloc Québécois. Toutefois, pas besoin d'attendre le reste du processus législatif pour conclure des ententes avec les producteurs. Ottawa doit dès maintenant annoncer les indemnités qui tardent et, parallèlement, continuer à travailler à la demande, notamment de l'Union des producteurs agricoles du Québec, vers la protection définitive de la gestion de l'offre », a conclu Louis Plamondon, parrain du projet de loi.

Petite victoire pour le Bloc

Le Bloc québécois a obtenu une petite victoire le 8 mars dernier lorsque sa motion pour augmenter la pension de vieillesse de 110 \$ par mois a été adoptée à majorité. Les libéraux ont voté contre la motion, mais tous les autres partis ont voté pour, si bien qu'en raison du statut minoritaire du gouvernement, la motion a été adoptée à majorité.

Toutefois, cela ne veut pas dire que les aînés pourront bénéficier de ce montant de sitôt. Les libéraux pourront l'inclure ou non au budget fédéral qu'ils déposeront dans quelques jours en y apportant des modifications.



Le député Louis Plamondon se réjouit que le projet de loi qu'il a déposé en novembre 2020 ait été adopté à la Chambre des communes. Photothèque | Les 2 Rives ©

Nouvelle usine à Sorel-Tracy

Une première vente d'alliage aluminium-scandium de Rio Tinto pour l'impression 3D

Jean-Philippe Morin | Les 2 Rives

Rio Tinto a signé une entente visant à fournir un premier lot commercial d'alliage aluminium-scandium de haute performance à Amaero, un chef de file de la fabrication additive à base de métaux, depuis ses installations nord-américaines.

Rio Tinto livrera donc des billettes d'alliage fabriquées à partir d'aluminium responsable faible en carbone provenant de ses usines d'électrolyse canadiennes alimentées à l'hydroélectricité, ainsi que d'oxyde de scandium de haute pureté issu du complexe



Voici une chambre de fabrication d'une imprimante 3D laser à lit de poudre métallique. Cette poudre est issue d'un alliage aluminium-scandium et le scandium provient de Sorel-Tracy. Photo gracieuseté

métallurgique de Rio Tinto Fer et Titane (RTFT) à Sorel-Tracy.

Les billettes seront transformées par Amaero sous la forme de poudre destinée à l'impression 3D et mises en marché pour des applications à haute température. L'oxyde de scandium proviendra de la nouvelle usine que Rio Tinto construit présentement à Sorel-Tracy, offrant ainsi une première source d'approvisionnement nord-américaine.

L'usine utilisera un procédé novateur mis au point par les scientifiques de Rio Tinto afin d'extraire de l'oxyde de scandium de haute pureté à partir des résidus issus de la production de dioxyde de titane, sans qu'il soit nécessaire d'extraire davantage de minerai.

Les deux entreprises collaboreront également en vue de développer la chaîne d'approvisionnement pour l'alliage d'aluminium de haute performance pour utilisation à température élevée d'Amaero, appelé « Amaero HOT Al », et de commercialiser ce matériau léger pour des applications dans les secteurs de l'aérospatiale, de la défense et d'autres industries.

Le vice-président, Ventes et marketing de Rio Tinto Aluminium, Tolga Egrilmez, se réjouit de cette entente. « En tant que leader mondial du secteur de l'aluminium et premier producteur d'oxyde de scandium de haute pureté en Amérique du Nord, Rio Tinto jouit d'une position unique pour

offrir une source sûre d'alliage aluminium-scandium sur le marché. Cet alliage est le matériau de choix dans les situations où l'on a besoin d'un produit léger, robuste, résistant à la chaleur et doté d'une excellente aptitude au soudage, notamment dans les domaines de la défense et de l'aérospatiale », indique-t-il.

Le chef de la direction d'Amaero, Barrie Finnin, abonde dans le même sens. « C'est

une étape importante dans la commercialisation de cet alliage de haute performance, qui sera utilisé dans notre technologie révolutionnaire d'impression 3D métal. Nous sommes impatients de collaborer avec Rio Tinto afin de faire progresser la production de cet alliage et de commencer le processus de qualification auprès de clients clés du secteur de l'aérospatiale et d'autres industries », conclut-il.

MAISON LA MARGELLE
CENTRE DE THÉRAPIE
Hommes et femmes adultes
ALCOOL | DROGUES | JEU

Donne un jeng à ta vie

La Maison la Margelle vient en aide aux personnes aux prises avec des problèmes d'alcool, de drogues ou de jeu pathologique.

Programmes

- Pré-thérapie
- Thérapie interne de 20 jours - Alcool, drogues, jeu

Vous cherchez de l'aide? N'hésitez pas à nous contacter.

Nous sommes là pour vous!

Courriel : administration@maisonlamargelle.com

1905, Marie-Victorin, Sorel-Tracy
maisonlamargelle.com
450 746-2788

182748

Dr Daniel Grenon | DENTISTE
Dre Emilie St-Pierre | DENTISTE
Dr Charles F. Gosselin | DENTISTE
Marco Blouin | DENTUROLOGISTE
Dre Laurianne Leduc | ORTHODONTIE

Clinique Dentaire Grenon
450 746-0055

Dr. Daniel Grenon
Dre. Emilie St-Pierre
Mars Blouin, denturologiste

CLINIQUE DENTAIRE

303, CHEMIN DES PATRIOTES,
SOREL-TRACY
450 746-0055

182748

Un pas de plus pour la protection de la gestion de l'offre

Le député de Saint-Hyacinthe-Bagot, Simon-Pierre Savard-Tremblay, se réjouit d'avoir vu le Bloc Québécois obtenir l'appui de la Chambre des communes pour faire progresser le projet de loi C-216 visant à protéger intégralement la gestion de l'offre dans les accords commerciaux.

« C'est une victoire pour nous, une victoire cruciale après une série de brèches contenues dans trois accords commerciaux consécutifs: avec l'Europe, avec les dix pays de la zone Pacifique et avec les États-Unis et le Mexique. Ces concessions ont été faites autant sous les libéraux que sous les Conservateurs et ce, même si tous les partis fédéraux se sont engagés unanimement à cinq reprises

à protéger intégralement la gestion de l'offre, par le biais de motions initiées par le Bloc Québécois », rappelle M. Savard-Tremblay.

Le projet de loi du Bloc Québécois retirerait au ministre des Affaires étrangères le droit de conclure tout traité dans lequel le Canada concède des parts de ses marchés sous gestion de l'offre : les produits laitiers, la volaille et les œufs. Il a été adopté en deuxième lecture, 249 contre 80, avec l'appui des libéraux, du NPD et du Parti vert, malgré l'opposition d'une majorité de députés conservateurs, dont le chef Erin O'Toole.

« L'Union des producteurs agricoles ainsi que plusieurs fédérations agricoles ont demandé à tous les partis de soutenir ce projet de loi. C'est la première fois qu'il y a un vote dans lequel la majorité des élus reconnais-

sent qu'il faut d'interdire au gouvernement d'utiliser le gagne-pain de nos producteurs agricoles comme monnaie d'échange dans le commerce international. Nous invitons maintenant nos collègues à entendre la demande des agriculteurs et à soutenir notre projet de loi jusqu'à son adoption finale », a déclaré Andréanne Larouche, députée de Shefford.

Le fédéral a promis des indemnités financières aux producteurs et aux transformateurs sous gestion de l'offre pour l'entièreté de leurs pertes. Toutefois, si Ottawa est arrivé à une entente avec les producteurs laitiers couvrant les deux premiers accords, les autres producteurs et l'ensemble du secteur de la transformation attendent toujours. De plus, aucune entente n'existe à ce jour pour le plus préjudiciable, l'accord commercial du Canada avec les États-Unis et le Mexique.

« Évidemment, les producteurs et les transformateurs préféreraient être protégés qu'indemnisés. Toutefois, pas

besoin d'attendre le reste du processus législatif pour conclure des ententes avec les producteurs. Ottawa doit dès maintenant annoncer les indemnités qui tardent et, parallèlement, continuer à travailler à la demande, notamment de l'Union des producteurs agricoles du Québec, vers la protection définitive de la gestion de l'offre », a conclu Louis Plamondon, parrain du projet de loi.

Le projet de loi sera maintenant retourné devant le Comité permanent du commerce international, où M. Savard-Tremblay siège en tant que vice-président, pour un examen approfondi, avant de retourner devant les parlementaires de la Chambre des communes pour la troisième lecture et son adoption.



Simon-Pierre Savard-Tremblay



Andréanne Larouche

Acton Vale CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE D'ACTON VALE

AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par le projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 069-2003 de la Ville d'Acton Vale.

AVIS PUBLIC, est donné de ce qui suit :

- Lors d'une séance tenue le 15 mars 2021, le conseil a adopté le projet de règlement 003-2021 ayant pour titre « Règlement numéro 003-2021 modifiant le règlement de zonage numéro 069-2003 de la Ville d'Acton Vale ».
- Compte tenu de l'état d'urgence sanitaire décrété par le Gouvernement du Québec et conformément aux pouvoirs conférés à la Ville en vertu de l'Arrêté ministériel 2020-074 du 2 octobre 2020, le conseil municipal a décidé que toutes les procédures, référendaires ou non, ne sont pas suspendues, et que l'assemblée publique de consultation sur le présent règlement qui doit être tenue en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* est remplacée par une consultation écrite annoncée préalablement par le présent avis.
- Cette consultation écrite porte sur le premier projet de règlement 003-2021 ayant pour but de modifier le Règlement de zonage afin de permettre, dans la zone à dominance agricole numéro 508, les établissements d'élevage d'animaux domestiques, incluant tous les usages accessoires à cet usage ;
- Ce projet de règlement, conformément à la loi et à l'arrêté ministériel 2020-074 du 2 octobre 2020, fait l'objet d'une consultation écrite qui se déroulera jusqu'au 1er avril 2021.
- Aux fins de cette consultation, les commentaires, approbations ou oppositions relatifs au projet de règlement doivent être transmis par écrit, soit par la poste à l'attention de Mme Claudine Babineau, greffière de la Ville d'Acton Vale, au 1025, rue Boulay, Acton Vale (Québec) J0H 1A0, par courriel à claudine.babineau@ville.actonvale.qc.ca ou par télécopieur au 450-546-4865 et être reçus **au plus tard le 1^{er} avril 2021**, à 16 h 30. Ils seront transmis au conseil avant adoption du règlement.
- Le projet de règlement peut être consulté à l'Hôtel de Ville au 1025 rue Boulay à Acton Vale le 16 mars 2021, et ce, durant les heures d'ouverture de l'Hôtel de Ville et une vidéo visant à procéder à la présentation du projet de règlement par M. Éric Charbonneau, maire, sera disponible à compter du 16 mars 2021 sur le site internet de la ville à l'adresse : <https://ville.actonvale.qc.ca/>.
- Le projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire et des détails quant à cette procédure seront fournis ultérieurement.
- L'ensemble du territoire de la Ville d'Acton Vale est concerné par cet avis.

Donné à Acton Vale, ce 16 mars 2021.

Claudine Babineau, OMA
Greffière

192026

Mars, mois de la capitation pour les paroisses de l'Unité des Semeurs

Les différents responsables de l'administration des paroisses catholiques de l'Unité des Semeurs invitent tous les catholiques à participer à la campagne de la capitation.

Dans chacune des paroisses de l'Unité, les équipes travaillent pour transmettre l'héritage de la foi en proposant différentes activités pastorales. Pour alimenter la foi, les prêtres, agents et agentes pastorales ainsi que de nombreux bénévoles assurent l'éveil religieux des petits, proposent des parcours d'initiation à la vie chrétienne aux enfants ainsi qu'aux adultes.

Les célébrations eucharistiques hebdomadaires et dominicales ainsi que la célébration des baptêmes, mariages et funérailles veulent être des rassemblements qui accompagnent la vie et y donnent un sens.

Les assemblées de fabrique appuient le travail pastoral et s'occupent égale-

ment d'une saine gestion des ressources financières et des biens et immeubles des paroisses.

Le montant suggéré pour cette campagne de financement est de 65\$ par adulte. Ce montant est payable à votre paroisse en mars.

Les dons et les legs testamentaires sont aussi acceptés.

C'est présentement le temps d'y participer.

Les conseils des Fabriques de l'Unité des Semeurs regroupent les paroisses suivantes : Saint-Hugues, Saint-Simon, Sainte-Hélène, Saint-Liboire, Saint-Éphrem d'Upton, Saint-Nazaire, Saint-Théodore, Saint-André d'Acton, Saint-Jean Baptiste de Roxton Falls et Saint-Valérien.

Ensemble conservons notre patrimoine religieux!

L'Unité des Semeurs

Gestion de l'offre : le projet de loi chemine bien

Le député de Saint-Hyacinthe-Bagot, Simon-Pierre Savard-Tremblay, se réjouit d'avoir vu le Bloc québécois obtenir l'appui de la Chambre des communes pour faire progresser le projet de loi C-216 visant à protéger intégralement la gestion de l'offre dans les accords commerciaux.

« C'est une victoire pour nous, une victoire cruciale après une série de brèches contenues dans trois accords commerciaux consécutifs : avec l'Europe, avec les dix pays de la zone Pacifique et avec les États-Unis et le Mexique. Ces concessions ont été faites autant sous les libéraux que sous les conservateurs, et ce, même si tous les partis fédéraux se sont engagés unanimement à cinq reprises à protéger intégralement la gestion de l'offre, par le biais de motions initiées par le Bloc québécois », de rappeler l' élu.

Le projet de loi du Bloc québécois retirerait au ministre des Affaires étrangères le droit de conclure tout traité dans lequel le Canada concède des parts de ses marchés sous gestion de l'offre : les produits laitiers, la volaille et les œufs. Il a été adopté en deuxième lecture, 249 contre 80, avec l'appui des libéraux, du

NPD et du Parti vert, malgré l'opposition d'une majorité de députés conservateurs, dont le chef Erin O'Toole.

« L'Union des producteurs agricoles ainsi que plusieurs fédérations agricoles ont demandé à tous les partis de soutenir ce projet de loi. C'est la première fois qu'il y a un vote dans lequel la majorité des élus reconnaissent qu'il faut interdire au gouvernement d'utiliser le gagne-pain de nos producteurs agricoles comme monnaie d'échange dans le commerce international. Nous invitons maintenant nos collègues à entendre la demande des agriculteurs et à soutenir notre projet de loi jusqu'à son adoption finale », a déclaré Yves Perron, porte-parole du parti sur les dossiers de l'agriculture et de gestion de l'offre.

Le fédéral a promis des indemnités financières aux producteurs et aux transformateurs sous gestion de l'offre pour l'entièreté de leurs pertes. Toutefois, si Ottawa est arrivé à une entente avec les producteurs laitiers couvrant les deux premiers accords, les autres producteurs et l'ensemble du secteur de la transformation attendent toujours. De plus, aucune entente n'existe à ce jour pour le plus préjudiciable, l'accord

commercial du Canada avec les États-Unis et le Mexique.

« Évidemment, les producteurs et les transformateurs préféreraient être protégés qu'indemnisés. Toutefois, pas besoin d'attendre le reste du processus législatif pour conclure des ententes avec les producteurs. Ottawa doit dès maintenant annoncer les indemnités qui tardent et, parallèlement, continuer à travailler à la demande, notamment de l'Union des producteurs agricoles du Québec, vers la protection définitive de la gestion de l'offre », a conclu Louis Plamondon, parrain du projet de loi.

Le projet de loi sera maintenant retourné devant le Comité permanent du commerce international, où M. Savard-Tremblay siège en tant que vice-président, pour un examen approfondi, avant de retourner devant les parlementaires de la Chambre des communes pour la troisième lecture et son adoption.



Simon-Pierre Savard-Tremblay, député de Saint-Hyacinthe-Bagot, Photo gracieuseté

Chantal Soucy émue par le talent d'une centaine d'élèves

Afin de souligner les Journées de la persévérance scolaire 2021, la députée Chantal Soucy avait invité tous les élèves et étudiants de sa circonscription à lui expliquer ce qui les motivait le plus à l'école. Recevant plus de 115 lettres, Mme Soucy a récompensé 20 élèves en leur remettant une carte-cadeau de 100 \$ à la boutique Sports experts.

En plus de ces cadeaux, la députée a offert également à toutes les écoles de la région une conférence gratuite virtuelle de l'ex-joueur de football et entraîneur des Alouettes de Montréal Luc Brodeur-Jourdain.

« Il n'y a pas de mots pour décrire ce que j'ai vécu comme émotion en lisant les lettres des élèves. Leur persévérance, leur courage et leur résilience m'ont démontré une fois de plus que le Québec de demain est entre bonnes mains. Merci à tous ceux qui se lèvent chaque matin pour faire une différence dans la vie de ces jeunes. Votre rôle est déterminant pour plusieurs d'entre eux. Merci aussi au Maskoutain Luc Brodeur-Jourdain d'avoir accepté de partager son parcours avec la relève », a souligné Chantal Soucy, députée Saint-Hyacinthe.

« Merci à tous les jeunes aiguisés de notre belle MRC Les Maskoutains d'avoir fait la démarche de vous inscrire au concours de la députée. Grâce à vous, je véhicule mon message dans ma communauté. Merci Chantal! Merci à vous, mes affûtés, et bonne conférence! », s'est exclamé Luc Brodeur-Jourdain.



Chantal Soucy, députée de Saint-Hyacinthe, Photo gracieuseté



NOS CONFÉRENCES D'AVRIL

<p>Pascal Martin, notaire</p>  <p>L'ASPECT LÉGAL DES RELATIONS ENTRE CONJOINT</p> <p>Date : Mardi 6 avril 2021 Heure : 19 h 30</p>	<p>et</p>	<p>Dre Christiane Loberge</p>  <p>QUELLE JOURNÉE!</p> <p>Date : 14 avril 2021 Heure : 19 h 30</p>
--	-----------	--

Endroit : Plateforme Zoom
Inscription obligatoire à l'adresse suivante :
ffry.ca

Pour informations :

Irene Dubois : 450 501-3375
Hélène Lussier : 450 236-0246

Coût : Gratuit

DES NOUVELLES DE L'UPA

UPA

Deviens chef d'un jour grâce à Kasscrouit



Jusqu'au 22 mars prochain, l'Union des producteurs agricoles (UPA) invite les familles québécoises à participer, par l'intermédiaire du jeu Kasscrouit, au concours *Deviens chef d'un jour!* présenté par Desjardins. Les participants auront la chance de gagner un séjour gourmand incluant un atelier culinaire privé pour petits et grands en compagnie de Marc-André Royal, chef propriétaire du restaurant Le Saint-Urbain et des boulangeries La Bête à pain. Le prix comprend aussi deux nuitées pour un maximum de six personnes dans une suite du Hilton de Laval, les repas pour les deux journées et une allocation de transport. Pour participer, il suffit de créer un compte dans le jeu Kasscrouit et de remplir le formulaire du concours à l'adresse kasscrouit.ca/concours. Les règlements sont précisés dans le formulaire de participation.

Bio

Un balado sur les serres biologiques

Mis de l'avant par la Fédération biologique du Canada, dont l'UPA fait partie à titre de représentant du Québec, les balados de la grappe bio invitent les produc-



teurs à consulter leur dernier exposé intitulé *La souveraineté alimentaire écologique des pays froids : le rendement fascinant des serres biologiques*. Animé par Martine Dorais, chercheuse à l'Université Laval, le balado traite des avancées majeures sur la fertilisation, les substrats, l'éclairage et le contrôle des effluents en serriculture. La chercheuse y décrit de plus la serre de ses rêves, un complexe hybride zéro déchet. Le balado peut être consulté à l'adresse <https://organicfederation.podbean.com>.

Volailles

Poulets pour marchés de proximité : une nouvelle étape franchie

Le projet-pilote des Éleveurs de volailles du Québec (EVQ) pour la production de poulets destinés aux marchés de proximité continue d'avancer. Les 10 lauréats du programme franchissent actuellement les étapes pour recevoir leurs nouveaux pensionnaires. Bon nombre d'entre eux recevront leur premier lot de poussins dès la période estivale. Afin de les accompagner dans la mise en place de leur nouvel élevage, les EVQ leur offriront un Guide du titulaire leur permettant d'avoir en main l'ensemble de l'information nécessaire ainsi que les diverses étapes à franchir dans le but de mettre en place un élevage respectant les règles et standards élevés caractéristiques des élevages avicoles québécois. Pour plus d'information sur le programme, rendez-vous sur volaillesduquebec.qc.ca.



AGRIcarrières

Dévoilement des gagnants du concours *Ma ferme, mon monde*

Les Fermes Roland Pigeon et Fils, de Saint-Rémi en Montérégie, ont remporté les grands honneurs et le prix de 2 000 \$ dans le cadre de la 14^e édition du concours *Ma Ferme, mon monde*, une initiative d'AGRIcarrières qui vise à récompenser les entreprises agricoles qui ont su développer une idée originale et innovante en gestion des ressources humaines. De plus, la mention spéciale du jury, ainsi que la bourse de 500 \$, ont été attribuées aux Jardins Bio Campanipol, de Sainte-Geneviève-de-Batiscan, en Mauricie. Le dévoilement des gagnants a eu lieu le 24 février dernier, dans le cadre du colloque virtuel Conversations RH en Abitibi-Témiscamingue.



Gilbert Jr, Brigitte, Camélia et Brielle Pigeon ont misé sur le recrutement local pendant la pandémie.

OPINION

Le transfert d'entreprises, le nerf de la guerre



JULIE BISSONNETTE
Présidente de la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ)

Depuis plusieurs années, le transfert d'entreprises familiales est désavantagé sur le plan fiscal fédéral. Il est aberrant qu'il soit plus avantageux fiscalement de choisir de vendre son entreprise à un étranger plutôt qu'à un membre de sa propre famille, alors qu'un transfert familial a six fois plus de chance de réussir qu'un transfert externe.

Cette problématique a été réglée sur le plan provincial en 2016. En février dernier, un projet de loi fédéral, le projet C-208, a franchi l'étape de la deuxième lecture et est désormais à l'étude au comité des finances. Ce projet de loi réglerait cette iniquité qui perdure depuis trop longtemps. Le message de la FRAQ est clair : cette problématique doit être résolue, et ce, le plus rapidement possible. Nous savons tous que le transfert est une étape névralgique pour la pérennité d'une entreprise. Ce frein majeur

doit être enlevé afin de favoriser les transferts familiaux. En tant que société, nous ne pouvons nous permettre de perdre des fermes familiales qui ont de la relève, et tout ça, à cause de la fiscalité fédérale. Au contraire, tout devrait être mis en place pour aider ces transferts et les rendre plus simples.

La FRAQ continue de faire les représentations nécessaires avec les différents acteurs du milieu afin de maintenir la pression pour que le projet de loi soit adopté rapidement. Nous en parlons depuis tellement d'années, finissons-en une bonne fois pour toutes. Nous sommes si près du but, nous avons besoin de tous les appuis possibles. Cela représente un pas vers une agriculture équitable pour tout type de relève et de producteur, peu importe le lien existant entre eux.



Accueil › Actualités › La 10e édition du Marché de l'emploi sera virtuelle

12 MARS 2021

La 10e édition du Marché de l'emploi sera virtuelle

Par: Katy Desrosiers

Le 18 mars se tiendra virtuellement la 10^e édition du Marché de l'emploi, organisée par le Carrefour jeunesse-emploi (CJE) Pierre-De Saurel et ses partenaires. Les chercheurs d'emplois et les 46 entreprises et organismes y participant seront invités à se rencontrer et échanger sur une plateforme interactive.

Après s'être demandé s'il valait mieux sauter une année, l'équipe du CJE a rapidement choisi de se lancer dans l'organisation d'un salon virtuel. La plateforme, créée par L'Événement Carrière, reconstitue virtuellement un salon de l'emploi.

« Des salons de l'emploi virtuels, ça existait, mais probablement que la pandémie les a accentués. On a approché différentes entreprises et on est allés aussi avec le budget qu'on devait respecter de Services Québec. Cette option-là était la plus intéressante. Il y a un clavardage, des vidéos en direct, des conférences en direct. On va aussi préenregistrer des vidéos montrant comment se préparer à une entrevue virtuelle. Des vidéos seront mises en ligne par les employés du CJE. L'Office de tourisme (Tourisme région Sorel-Tracy) fera une vidéo sur la région. La plateforme est vraiment complète », souligne l'agente de développement et des communications pour le CJE, Catherine Mongeau.

Les entreprises et les organismes pourront consulter les profils des personnes se présentant à leur kiosque virtuel pour ensuite les contacter.

De 12 h à 15 h et de 17 h à 19 h, les entreprises répondront par clavardage aux questionnements des visiteurs. La plateforme Zoom pourra être utilisée pour recréer la rencontre qui aurait eu lieu au kiosque physique.

La plateforme permettra également de présenter des conférences virtuelles en direct. Une formation virtuelle a été donnée afin que les entreprises puissent se familiariser avec la plateforme. Sur les 46 entreprises, 45 représentants ont participé. « Je pense que les gens sont motivés, affirme Mme Mongeau. Ils ont hâte et nous aussi. On est très emballés par ce projet. »

Depuis le 4 mars, les chercheurs d'emplois sont invités à créer leur profil sur la plateforme, accessible via le site Internet du CJE. Ils doivent inclure leur CV et une lettre de présentation.

Le 18 mars, des conseillers en emploi seront disponibles pour aider les gens avec la création de leur CV. Toutefois, Mme Mongeau conseille aux gens qui auraient besoin du service de contacter l'équipe du CJE avant le marché afin de faciliter le déroulement de la journée.

Une pénurie toujours présente

La pénurie de main-d'œuvre, dans la région comme dans bien d'autres, est encore d'actualité. Avec le marché, le CJE espère bien combler la plupart des postes disponibles dans les entreprises participantes. Les emplois sont assez variés et s'adressent à des gens avec différents niveaux de scolarisation. Des emplois d'été pour les étudiants seront aussi disponibles.

Cette année, le CJE peut compter sur la collaboration des membres du Chantier d'attraction de la main-d'œuvre. « Ils vont essayer d'attirer des gens de l'extérieur. Avec le télétravail, les gens vont s'établir en région. Ils vont essayer d'attirer autant les étudiants qui sont partis que les gens qui veulent revenir dans la région », mentionne l'agente de développement.

L'an dernier, l'achalandage avait été moindre puisque le marché s'était tenu pendant une tempête. Cette année, avec le mode virtuel, le CJE s'attend à accueillir plus de chercheurs d'emplois. Les inscriptions pour les entreprises ont été fermées plus tôt pour laisser le temps à tous de préparer son kiosque virtuel. Des entreprises auraient voulu s'ajouter, mais leur nom a été pris pour l'an prochain. Le CJE se dit très satisfait d'en compter 46, puisque l'objectif de départ était d'en accueillir au moins 30.

Les exposants

1. Coop J.E.T.
2. Bonduelle Amériques
3. Club de Golf Les Dunes
4. La Fromagerie Polyethnique
5. Patrick Morin
6. Tourisme Région Sorel-Tracy
7. Transport Vilmik
8. CNC Tracy
9. Atelier d'usinage Côté & Audet Inc.
10. Recyclo-Centre
11. Lussier Dale Parizeau
12. Ville de Sorel-Tracy
13. Fromagerie Bel Canada Inc.

14. CISSS Montérégie-Est
15. Colonie des Grèves de Contrecoeur
16. Le Groupe de Sécurité Garda SENC
17. Le Groupe Transbus
18. Société des Traversiers
19. Résidence Sorel-Tracy Inc.
20. Centres de formation professionnelle et d'éducation des adultes Sorel-Tracy
21. Fédération UPA Montérégie
22. Comptoir Richelieu Inc.
23. Arcelor Mittal
24. IA Groupe Financier
25. Forces Armées Canadiennes
26. Veolia ES Canada SI Inc.
27. Centre de services scolaire de Sorel-Tracy

28. La Fromagerie St-Guillaume
29. SDEM-SEMO Montérégie
30. Services Québec
31. Chambre de commerce et de l'industrie Sorel-Tracy
32. L'Orienthèque
33. Aciers Richelieu et Usinage St-Laurent
34. Richardson International (Québec) Ltée
35. Caisse Desjardins Pierre-De Saurel
36. Biophare
37. Fonderie Laperle
38. LAMT inc.
39. Les Délices Riviera
40. Usinage Richelieu
41. Tim Hortons
42. Camping Parc Bellerive inc.

43. Statera

44. Restaurant Bellerive

45. Ozone Plus inc.

46. Agence Caza

Facebook

Twitter

Pinterest

Plus d'options...



Katy Desrosiers

kdesrosiers@les2rives.com





[Consulter tous les articles de Katy Desrosiers](#)

À LA UNE

(<http://www.cjso.ca>)

DE LA RÉGION

(<http://www.cjso.ca/programmation/web>

ACCUEIL ([HTTP://WWW.CJSO.CA/](http://www.cjso.ca/)) CONTACT ([HTTP://WWW.CJSO.CA/CONTACT/](http://www.cjso.ca/contact/)) 
([HTTPS://WWW.FACEBOOK.COM/CJSO.CA](https://www.facebook.com/cjso.ca))  ([HTTPS://TWITTER.COM/CJSO_1017FM](https://twitter.com/cjso_1017fm)) 
([HTTPS://WWW.INSTAGRAM.COM/CJSO_1017FM/](https://www.instagram.com/cjso_1017fm/)) 
([HTTPS://WWW.YOUTUBE.COM/CHANNEL/UCTFM0EFGXE1NGUEIOS8JF9Q](https://www.youtube.com/channel/UCTFM0EFGXE1NGUEIOS8JF9Q))

MUSIQUE : **BRANDON MIG** - Driving in the city

ACCUEIL ([HTTP://WWW.CJSO.CA/](http://www.cjso.ca/)) » ACTUALITÉS ([HTTP://WWW.CJSO.CA/CATEGORY/ACTUALITES/](http://www.cjso.ca/category/actualites/)) » LES PRODUCTEURS AGRICOLES
METTENT EN PLACE DES TECHNIQUES POUR PROTÉGER L'EAU

ACTUALITÉS ([HTTP://WWW.CJSO.CA/CATEGORY/ACTUALITES/](http://www.cjso.ca/category/actualites/))

Les producteurs agricoles mettent en place des techniques pour protéger l'eau

15 mars 2021 | Par Sylvain Rochon



Parce que l'eau est essentielle à la vie et indispensable à l'agriculture, les producteurs agricoles ont mis en place des techniques pour limiter son gaspillage et l'impact de leurs activités sur la ressource. Arrosage au pied des plants ou en utilisant des systèmes d'irrigation performants, protection des milieux aquatiques et attention particulière portée à l'érosion font partie de leurs pratiques, auxquelles s'ajoutent les plantations entre le champ et le cours d'eau appelées bandes riveraines. Les productions d'élevage se sont, pour leur part, dotées d'installations septiques industrielles, à la fine pointe de la technologie, pour maîtriser la gestion des engrais naturels. Finalement, des alternatives comme l'utilisation de prédateurs naturels des insectes diminuent l'utilisation des engrais et des pesticides. Ces pratiques, ce sont l'UPA de la Montérégie, les 13 MRC du territoire et l'agglomération de Longueuil qui les passent en revue dans un communiqué qu'ils publient aujourd'hui. L'opération s'inscrit dans le cadre du projet de cohabitation harmonieuse en zone agricole. Financé par le MAPAQ, il a pour objectif de favoriser le vivre ensemble et le dialogue entre les producteurs agricoles et les résidents, de démystifier les croyances, d'atténuer les contrariétés et d'aborder les enjeux liés au travail agricole. Il est important pour les instigateurs de ce projet de faire ressortir la multifonctionnalité de la zone agricole comme lieu de vie, de travail et de loisir.



NOUS JOINDRE

810, rue Lanoie Upton,
Québec, J0H 2E0

450 549-5611

450 549-5045

secretariat@upton.ca

15

mar 2021

Cohabitation harmonieuse en zone agricole
en Montérégie « NOTRE CAMPAGNE, UN
MILIEU DE VIE À PARTAGER »



L'EAU

L'eau est essentielle à la vie et indispensable à l'agriculture. Acteurs de premier plan, les producteurs agricoles mettent donc en place des techniques pour limiter le gaspillage et l'impact de leurs activités. L'UPA de la Montérégie, 13 MRC et l'agglomération de Longueuil souhaitent informer la population sur les efforts qui sont prodigués par les agriculteurs afin de protéger cette ressource. Cette initiative est issue de la campagne de sensibilisation à la cohabitation harmonieuse en zone agricole qui a été lancée grâce au soutien financier du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ). Le thème de l'eau



Utilisatrices d'eau, les entreprises agricoles développent des pratiques respectueuses de cette ressource essentielle, par exemple en arrosant au pied des plants ou en utilisant des systèmes d'irrigation performants. La préservation de l'apport en eau est essentielle pour l'avenir des activités agricoles. La protection des milieux aquatiques est également une priorité pour les agricultrices et les agriculteurs. Une attention particulière est portée à l'érosion.

Pour éviter que l'eau qui ruisselle dans le champ entraîne avec elle des parties de terre, des pratiques sont adoptées pour assurer l'infiltration de l'eau dans le sol. On retrouve notamment des plantations entre le champ et le cours d'eau. Appelées bandes riveraines, ces portions de terrain non cultivées et cédées par les fermes jouent un rôle important contre l'érosion, en plus de former une zone tampon entre le champ et le plan d'eau.

De leur côté, toutes les productions d'élevage se sont dotées d'installations septiques industrielles, à la fine pointe de la technologie, pour maîtriser la gestion des engrais naturels. Finalement, des alternatives durables de lutte intégrée comme l'utilisation des prédateurs naturels des insectes diminuent considérablement l'utilisation des engrais et des pesticides.

En milieu agricole, des mesures d'atténuation efficaces sont prises par les agricultrices et les agriculteurs pour assurer une agriculture durable, de concert avec les politiques gouvernementales mises en place pour la protection, la restauration et le nettoyage des cours d'eau et des fossés drainants.

Rappelons que le projet de cohabitation harmonieuse en zone agricole est d'envergure régionale. Il a pour objectif de favoriser le vivre ensemble et le dialogue entre les producteurs agricoles et les résidents. Les différents partenaires veulent démystifier les croyances, atténuer les contrariétés et aborder les enjeux liés au travail agricole. Il est important pour les instigateurs de ce projet de faire ressortir la multifonctionnalité de la zone agricole comme lieu de vie, de travail et de loisir.

Au sujet des partenaires

Les partenaires du projet sont : les MRC d'Acton, de Beauharnois-Salaberry, de Brome-Missisquoi, du Haut-Richelieu, du Haut-Saint-Laurent, des Jardins-de-Napierville, de La Haute-Yamaska, de Marguerite-D'Youville, des Maskoutains, de Pierre-De Saurel, de Roussillon, de Rouville et de la Vallée-du-Richelieu, l'agglomération de Longueuil, la Fédération de l'UPA de la Montérégie (FUPAM) et la Direction régionale de la Montérégie du MAPAQ. Ces organismes mettent en commun les ressources et les efforts afin de se doter de stratégies et d'outils permettant d'assurer une portée de rayonnement régionale à cette campagne de sensibilisation. Ce projet a été financé par le MAPAQ dans le cadre du programme Territoires : priorités bioalimentaires et il se poursuivra jusqu'au mois d'octobre 2021.

Sources :

Projet de Cohabitation :

Joëlle Jetté, Fédération de l'UPA de la Montérégie (FUPAM)

450 774-9154, poste 6227, jjette@upa.qc.ca

Éléments promotionnels de la campagne de sensibilisation :

Brigitte Marcotte, Expansion PME

450 446-2880, poste 2703, bmarcotte@expansionpme.org



L'agriculture et les pratiques pour préserver l'eau

Publié par *Rédaction* le 16 mars 2021 @ 15:33 dans Agroalimentaire, Beauharnois-Salaberry, Environnement, Nouvelles générales | [Pas de commentaires](#)

L'eau est essentielle à la vie et indispensable à l'agriculture. Acteurs de premier plan, les producteurs agricoles mettent donc en place des techniques pour limiter le gaspillage et l'impact de leurs activités. L'UPA de la Montérégie, 13 MRC (dont [Beauharnois-Salaberry](#)) et l'agglomération de Longueuil souhaitent informer la population sur les efforts qui sont prodigués par les agriculteurs afin de protéger cette ressource. Cette initiative est issue de la campagne de sensibilisation à la cohabitation harmonieuse en zone agricole qui a été lancée grâce au soutien financier du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ).



Des pratiques respectueuses

Utilisatrices d'eau, les entreprises agricoles développent des pratiques respectueuses de cette ressource essentielle, par exemple en arrosant au pied des plants ou en utilisant des systèmes d'irrigation performants. La préservation de l'apport en eau est essentielle pour l'avenir des activités agricoles. La protection des milieux aquatiques est également une priorité pour les agricultrices et les agriculteurs. Une attention particulière est portée à l'érosion.

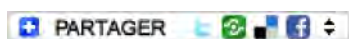
Pour éviter que l'eau qui ruisselle dans le champ entraîne avec elle des parties de terre, des pratiques sont adoptées pour assurer l'infiltration de l'eau dans le sol. On retrouve notamment des plantations entre le champ et le cours d'eau. Appelées bandes riveraines, ces portions de terrain non cultivées et cédées par les fermes jouent un rôle important contre l'érosion, en plus de former une zone tampon entre le champ et le plan d'eau.

Une agriculture durable

De leur côté, toutes les productions d'élevage se sont dotées d'installations septiques industrielles, à la fine pointe de la technologie, pour maîtriser la gestion des engrais naturels. Finalement, des alternatives durables de lutte intégrée comme l'utilisation des prédateurs naturels des insectes diminuent considérablement l'utilisation des engrais et des pesticides.

En milieu agricole, des mesures d'atténuation efficaces sont prises par les agricultrices et les agriculteurs pour assurer une agriculture durable, de concert avec les politiques gouvernementales mises en place pour la protection, la restauration et le nettoyage des cours d'eau et des fossés drainants.

Rappelons que le projet de cohabitation harmonieuse en zone agricole est d'envergure régionale. Il a pour objectif de favoriser le vivre ensemble et le dialogue entre les producteurs agricoles et les résidents. Les différents partenaires, dont fait partie la MRC de Beauharnois-Salaberry, veulent démystifier les croyances, atténuer les contrariétés et aborder les enjeux liés au travail agricole. Il est important pour les instigateurs de ce projet de faire ressortir la multifonctionnalité de la zone agricole comme lieu de vie, de travail et de loisir.



Article imprimé depuis INFOSuroit.com: <https://www.infosuroit.com>

Lien vers l'article: <https://www.infosuroit.com/agriculture-et-les-pratiques-pour-preserver-eau/>

INFOSuroit.com © 2020 Tous droits réservés.

NOUVEAU!

MOTS-CROISÉS
EN LIGNE

lareleve.qc.ca/mots-croises



«Notre campagne, un milieu de vie à partager»

Le 16 mars 2021 – Modifié à 15 h 22 min le 16 mars 2021

Communiqué



COMMUNIQUÉ – L'eau est essentielle à la vie et indispensable à l'agriculture. Acteurs de premier plan, les producteurs agricoles mettent donc en place des techniques pour limiter le gaspillage et l'impact de leurs activités.

L'UPA de la Montérégie, 13 MRC et l'agglomération de Longueuil souhaitent informer la population sur les efforts qui sont prodigués par les agriculteurs afin de protéger cette ressource. Cette initiative est issue de la campagne de sensibilisation à la cohabitation harmonieuse en zone agricole qui a été lancée grâce au soutien financier du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ).

Le thème de l'eau

Utilisatrices d'eau, les entreprises agricoles développent des pratiques respectueuses de cette ressource essentielle, par exemple en arrosant au pied des plants ou en utilisant des systèmes d'irrigation performants. La préservation de l'apport en eau est essentielle pour l'avenir des activités agricoles. La protection des milieux aquatiques est également une priorité pour les agricultrices et les agriculteurs. Une attention particulière est portée à l'érosion.

Pour éviter que l'eau qui ruisselle dans le champ entraîne avec elle des parties de terre, des pratiques sont adoptées pour assurer l'infiltration de l'eau dans le sol. On retrouve notamment des plantations entre le champ et le cours d'eau. Appelées bandes riveraines, ces portions de terrain non cultivées et cédées par les fermes jouent un rôle important contre l'érosion, en plus de former une zone tampon entre le champ et le plan d'eau.

De leur côté, toutes les productions d'élevage se sont dotées d'installations septiques industrielles, à la fine pointe de la technologie, pour maîtriser la gestion des engrais naturels. Finalement, des alternatives durables de lutte intégrée comme l'utilisation des prédateurs naturels des insectes diminuent considérablement l'utilisation des engrais et des pesticides.

En milieu agricole, des mesures d'atténuation efficaces sont prises par les agricultrices et les agriculteurs pour assurer une agriculture durable, de concert avec les politiques gouvernementales mises en place pour la protection, la restauration et le nettoyage des cours d'eau et des fossés drainants.

Rappelons que le projet de cohabitation harmonieuse en zone agricole est d'envergure régionale. Il a pour objectif de favoriser le vivre ensemble et le dialogue entre les producteurs agricoles et les résidents. Les différents partenaires veulent démystifier les croyances, atténuer les contrariétés et aborder les enjeux liés au travail agricole. Il est important pour les instigateurs de ce projet de faire ressortir la multifonctionnalité de la zone agricole comme lieu de vie, de travail et de loisir.

Au sujet des partenaires

Les partenaires du projet sont : les MRC d'Acton, de Beauharnois-Salaberry, de Brome-Missisquoi, du Haut-Richelieu, du Haut-Saint-Laurent, des Jardins-de-Napierville, de La Haute-Yamaska, de Marguerite-D'Youville, des Maskoutains, de Pierre-De Saurel, de Roussillon, de Rouville et de la Vallée-du-Richelieu, l'agglomération de Longueuil, la Fédération de l'UPA de la Montérégie (FUPAM) et la Direction régionale de la Montérégie du MAPAQ. Ces organismes mettent en commun les ressources et les efforts afin de se doter de stratégies et d'outils permettant d'assurer une portée de rayonnement régionale à cette campagne de sensibilisation. Ce projet a été financé par le MAPAQ dans le cadre du programme Territoires : priorités bioalimentaires et il se poursuivra jusqu'au mois d'octobre 2021.

Sources : Fédération de l'UPA de la Montérégie (FUPAM), Expansion PME



Éric Généreux
Votre représentant hypothécaire
450 881-5024

Vous souhaitez acheter une nouvelle maison?

Desjardins

Toujours présent pour vous servir !

Bureau de circonscription
1625, boul. Lionel-Boulet, bureau 202
Varennes (Québec) J3X 1P7

(450) 562-4442
xavier.barsalou-duval@parl.gc.ca

BLOC Québécois

MAINTENANT DISPONIBLE!
Rendez-nous visite à l'intérieur.

DÉPANNEUR **MAXI**
sous la bannière **Beau-soir**

LES ALIMENTS M&M EXPRESS



Cohabitation harmonieuse en zone agricole en Montérégie « NOTRE CAMPAGNE, UN MILIEU DE VIE À PARTAGER »

L'EAU

L'eau est essentielle à la vie et indispensable à l'agriculture. Acteurs de premier plan, les producteurs agricoles mettent donc en place des techniques pour limiter le gaspillage et l'impact de leurs activités. L'UPA de la Montérégie, 13 MRC et l'agglomération de Longueuil souhaitent informer la population sur les efforts qui sont prodigués par les agriculteurs afin de protéger cette ressource. Cette initiative est issue de la campagne de sensibilisation à la cohabitation harmonieuse en zone agricole qui a été lancée grâce au soutien financier du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ).



Le thème de l'eau

Utilisatrices d'eau, les entreprises agricoles développent des pratiques respectueuses de cette ressource essentielle, par exemple en arrosant au pied des plants ou en utilisant des systèmes d'irrigation performants. La préservation de l'apport en eau est essentielle pour l'avenir des activités agricoles. La protection des milieux aquatiques est également une priorité pour les agricultrices et les agriculteurs. Une attention particulière est portée à l'érosion.

Pour éviter que l'eau qui ruisselle dans le champ entraîne avec elle des parties de terre, des pratiques sont adoptées pour assurer l'infiltration de l'eau dans le sol. On retrouve notamment des plantations entre le champ et le cours d'eau. Appelées bandes riveraines, ces portions de terrain non cultivées et cédées par les fermes jouent un rôle important contre l'érosion, en plus de former une zone tampon entre le champ et le plan d'eau.

De leur côté, toutes les productions d'élevage se sont dotées d'installations septiques industrielles, à la fine pointe de la technologie, pour maîtriser la gestion des engrais naturels. Finalement, des alternatives durables de lutte intégrée comme l'utilisation des prédateurs naturels des insectes diminuent considérablement l'utilisation des engrais et des pesticides.

En milieu agricole, des mesures d'atténuation efficaces sont prises par les agricultrices et les agriculteurs pour assurer une agriculture durable, de concert avec les politiques gouvernementales mises en place pour la protection, la restauration et le nettoyage des cours d'eau et des fossés drainants.

Rappelons que le projet de cohabitation harmonieuse en zone agricole est d'envergure régionale. Il a pour objectif de favoriser le vivre ensemble et le dialogue entre les producteurs agricoles et les résidents. Les différents partenaires veulent démystifier les croyances, atténuer les contrariétés et aborder les enjeux liés au travail agricole. Il est important pour les instigateurs de ce projet de faire ressortir la multifonctionnalité de la zone agricole comme lieu de vie, de travail et de loisir.

Au sujet des partenaires

Les partenaires du projet sont : les MRC d'Acton, de Beauharnois-Salaberry, de Brome-Missisquoi, du Haut-Richelieu, du Haut-Saint-Laurent, des Jardins-de-Napierville, de La Haute-Yamaska, de Marguerite-D'Youville, des Maskoutains, de Pierre-De Saurel, de Roussillon, de Rouville et de la Vallée-du-Richelieu, l'agglomération de Longueuil, la Fédération de l'UPA de la Montérégie (FUPAM) et la Direction régionale de la Montérégie du MAPAQ. Ces organismes mettent en commun les ressources et les efforts afin de se doter de stratégies et d'outils permettant d'assurer une portée de rayonnement régionale à cette campagne de sensibilisation. Ce projet a été financé par le MAPAQ dans le cadre du programme Territoires : priorités bioalimentaires et il se poursuivra jusqu'au mois d'octobre 2021.



Cohabitation harmonieuse en zone agricole en Montérégie – L'eau



MCMASTERVILLE – L'eau est essentielle à la vie et indispensable à l'agriculture. Acteurs de premier plan, les producteurs agricoles mettent donc en place des techniques pour limiter le gaspillage et l'impact de leurs activités. L'UPA de la Montérégie, 13 MRC et l'agglomération de Longueuil souhaitent informer la population sur les efforts qui sont prodigués par les agriculteurs afin de protéger cette ressource. Cette initiative est issue de la campagne de sensibilisation à la cohabitation harmonieuse en zone agricole qui a été lancée grâce au soutien financier du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ).

Le thème de l'eau

Utilisatrices d'eau, les entreprises agricoles développent des pratiques respectueuses de cette ressource essentielle, par exemple en arrosant au pied des plants ou en utilisant des systèmes d'irrigation performants. La préservation de l'apport en eau est essentielle pour l'avenir des activités agricoles. La protection des milieux aquatiques est également une priorité pour les agricultrices et les agriculteurs. Une attention particulière est portée à l'érosion.

Pour éviter que l'eau qui ruisselle dans le champ entraîne avec elle des parties de terre, des pratiques sont adoptées pour assurer l'infiltration de l'eau dans le sol. On retrouve notamment des plantations entre le champ et le cours d'eau. Appelées bandes riveraines, ces portions de terrain non cultivées et cédées par les fermes jouent un rôle important contre l'érosion, en plus de former une zone tampon entre le champ et le plan d'eau.

De leur côté, toutes les productions d'élevage se sont dotées d'installations septiques industrielles, à la fine pointe de la technologie, pour maîtriser la gestion des engrais naturels. Finalement, des alternatives durables de lutte intégrée comme l'utilisation des prédateurs naturels des insectes diminuent considérablement l'utilisation des engrais et des pesticides.

En milieu agricole, des mesures d'atténuation efficaces sont prises par les agricultrices et les agriculteurs pour assurer une agriculture durable, de concert avec les politiques gouvernementales mises en place pour la protection, la restauration et le nettoyage des cours d'eau et des fossés drainants.

Rappelons que le projet de cohabitation harmonieuse en zone agricole est d'envergure régionale. Il a pour objectif de favoriser le vivre ensemble et le dialogue entre les producteurs agricoles et les résidents. Les différents partenaires veulent démystifier les croyances, atténuer les contrariétés et aborder les enjeux liés au travail agricole. Il est important pour les instigateurs de ce projet de faire ressortir la multifonctionnalité de la zone agricole comme lieu de vie, de travail et de loisir.

Au sujet des partenaires

Les partenaires du projet sont : les MRC d'Acton, de Beauharnois-Salaberry, de Brome-Missisquoi, du Haut-Richelieu, du Haut-Saint-Laurent, des Jardins-de-Napierville, de La Haute-Yamaska, de Marguerite-D'Youville, des Maskoutains, de Pierre-De Saurel, de Roussillon, de Rouville et de la Vallée-du-Richelieu, l'agglomération de Longueuil, la Fédération de l'UPA de la Montérégie (FUPAM) et la Direction régionale de la Montérégie du MAPAQ. Ces organismes mettent en commun les ressources et les efforts afin de se doter de stratégies et d'outils permettant d'assurer une portée de rayonnement régionale à cette campagne de sensibilisation. Ce projet a été financé par le MAPAQ dans le cadre du programme Territoires : priorités bioalimentaires et il se poursuivra jusqu'au mois d'octobre 2021.



PUBLICITÉ

mardi 16 mars 2021

Cohabitation harmonieuse en zone agricole en Montérégie
« NOTRE CAMPAGNE, UN MILIEU DE VIE À PARTAGER » L'EAU



- Communiqué

L'eau est essentielle à la vie et indispensable à l'agriculture. Acteurs de premier plan, les producteurs agricoles mettent donc en place des techniques pour limiter le gaspillage et l'impact de leurs activités. L'UPA de la Montérégie, 13 MRC et l'agglomération de Longueuil souhaitent informer la population sur les efforts qui sont prodigués par les agriculteurs afin de protéger cette ressource. Cette initiative est issue de la campagne de sensibilisation à la cohabitation harmonieuse en zone agricole qui a été lancée grâce au soutien financier du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ).

Le thème de l'eau

Utilisatrices d'eau, les entreprises agricoles développent des pratiques respectueuses de cette ressource essentielle, par exemple en arrosant au pied des plants ou en utilisant des systèmes d'irrigation performants. La préservation de l'apport en eau est essentielle pour l'avenir des activités agricoles. La protection des milieux aquatiques est également une priorité pour les agricultrices et les agriculteurs. Une attention particulière est portée à l'érosion,

Pour éviter que l'eau qui ruisselle dans le champ entraîne avec elle des parties de terre, des pratiques sont adoptées pour assurer l'infiltration de l'eau dans le sol. On retrouve notamment des plantations entre le champ et le cours d'eau. Appelées bandes riveraines, ces portions de terrain non cultivées et cédées par les fermes jouent un rôle important contre l'érosion, en plus de former une zone tampon entre le champ et le plan d'eau.

De leur côté, toutes les productions d'élevage se sont dotées d'installations septiques industrielles, à la fine pointe de la technologie, pour maîtriser la gestion des engrais naturels. Finalement, des alternatives durables de lutte intégrée comme l'utilisation des prédateurs naturels des insectes diminuent considérablement l'utilisation des engrais et des pesticides.

En milieu agricole, des mesures d'atténuation efficaces sont prises par les agricultrices et les agriculteurs pour assurer une agriculture durable, de concert avec les politiques gouvernementales mises en place pour la protection, la restauration et le nettoyage des cours d'eau et des fossés drainants.

Rappelons que le projet de cohabitation harmonieuse en zone agricole est d'envergure régionale. Il a pour objectif de favoriser le vivre ensemble et le dialogue entre les producteurs agricoles et les résidents. Les différents partenaires veulent démystifier les croyances, atténuer les

DE MARCHÉ
L'EMPLOI
2021

JEUDI 18
MARS 2021
de 10h

TROUV
PLAC

INSCRIPTIONS
POSSIBLES
À COMPTER DE
4 MARS

RENDEZ-VOUS AU quebecdesaffaires.com/marche

Québec CJE

MEUBLES ANDRÉ BEAULIEU

COMPLICE
DE VOTRE
DÉCOR!

contrariétés et aborder les enjeux liés au travail agricole. Il est important pour les instigateurs de ce projet de faire ressortir la multifonctionnalité de la zone agricole comme lieu de vie, de travail et de loisir.

Au sujet des partenaires

Les partenaires du projet sont : les MRC d'Acton, de Beauharnois-Salaberry, de Brome-Missisquoi, du Haut-Richelieu, du Haut-Saint-Laurent, des Jardins-de-Napierville, de La Haute-Yamaska, de Marguerite-D'Youville, des Maskoutains, de Pierre-De Saurel, de Roussillon, de Rouville et de la Vallée-du-Richelieu, l'agglomération de Longueuil, la Fédération de l'UPA de la Montérégie (FUPAM) et la Direction régionale de la Montérégie du MAPAQ.

Ces organismes mettent en commun les ressources et les efforts afin de se doter de stratégies et d'outils permettant d'assurer une portée de rayonnement régionale à cette campagne de sensibilisation. Ce projet a été financé par le MAPAQ dans le cadre du programme Territoires : priorités bioalimentaires et il se poursuivra jusqu'au mois d'octobre 2021.

Sources : Fédération de l'UPA de la Montérégie (FUPAM)



Le SorelTracy Magazine
une filiale des Productions *Kapricom*
Tous droits réservés



17 mars 2021 - 13:00

Des techniques pour limiter le gaspillage et l'impact de leurs activités

Cohabitation harmonieuse en zone agricole en Montérégie

Par Catherine Deveault



L'eau est essentielle à la vie et indispensable à l'agriculture. Acteurs de premier plan, les producteurs agricoles mettent donc en place des techniques pour limiter le gaspillage et l'impact de leurs activités. L'UPA de la Montérégie, 13 MRC et l'agglomération de Longueuil souhaitent informer la population sur les efforts qui sont prodigués par les agriculteurs afin de protéger cette ressource.

Cette initiative est issue de la *campagne de sensibilisation à la cohabitation harmonieuse en zone agricole* qui a été lancée grâce au soutien financier du *ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)*.

Utilisatrices d'eau, les entreprises agricoles développent des pratiques respectueuses de cette ressource essentielle, par exemple en arrosant au pied des plants ou en utilisant des systèmes d'irrigation performants. La préservation de l'apport en eau est essentielle pour l'avenir des activités agricoles. La protection des milieux aquatiques est également une priorité pour les agricultrices et les agriculteurs. Une attention particulière est portée à l'érosion.

Pour éviter que l'eau qui ruisselle dans le champ entraîne avec elle des parties de terre, des pratiques sont adoptées pour assurer l'infiltration de l'eau dans le sol. On retrouve notamment des plantations entre le champ et le cours d'eau. Appelées bandes riveraines, ces portions de terrain non cultivées et cédées par les fermes jouent un rôle important contre l'érosion, en plus de former une zone tampon entre le champ et le plan d'eau.

De leur côté, toutes les productions d'élevage se sont dotées d'installations septiques industrielles, à la fine pointe de la technologie, pour maîtriser la gestion des engrais naturels. Finalement, des alternatives durables de lutte intégrée comme l'utilisation des prédateurs naturels des insectes diminuent considérablement l'utilisation des engrais et des pesticides.

Un projet régional

En milieu agricole, des mesures d'atténuation efficaces sont prises par les agricultrices et les agriculteurs pour assurer une agriculture durable, de concert avec les politiques gouvernementales mises en place pour la protection, la restauration et le nettoyage des cours d'eau et des fossés drainants.

Rappelons que le projet de cohabitation harmonieuse en zone agricole est d'envergure régionale. Il a pour objectif de favoriser le vivre ensemble et le dialogue entre les producteurs agricoles et les résidents. Les différents partenaires veulent démystifier les croyances, atténuer les contrariétés et aborder les enjeux liés au travail agricole. Il est important pour les instigateurs de ce projet de faire ressortir la multifonctionnalité de la zone agricole comme lieu de vie, de travail et de loisir.

Actualités / Actualités

17 mars 2021 - 10:00

Des techniques pour limiter le gaspillage et l'impact de leurs activités

Cohabitation harmonieuse en zone agricole en Montérégie

Par Catherine Deveault



L'eau est essentielle à la vie et indispensable à l'agriculture. Acteurs de premier plan, les producteurs agricoles mettent donc en place des techniques pour limiter le gaspillage et l'impact de leurs activités. L'UPA de la Montérégie, 13 MRC et l'agglomération de Longueuil souhaitent informer la population sur les efforts qui sont prodigués par les agriculteurs afin de protéger cette ressource.

Cette initiative est issue de la *campagne de sensibilisation à la cohabitation harmonieuse en zone agricole* qui a été lancée grâce au soutien financier du *ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)*.

Utilisatrices d'eau, les entreprises agricoles développent des pratiques respectueuses de cette ressource essentielle, par exemple en arrosant au pied des plants ou en utilisant des systèmes d'irrigation performants. La préservation de l'apport en eau est essentielle pour l'avenir des activités agricoles. La protection des milieux aquatiques est également une priorité pour les agricultrices et les agriculteurs. Une attention particulière est portée à l'érosion.

Pour éviter que l'eau qui ruisselle dans le champ entraîne avec elle des parties de terre, des pratiques sont adoptées pour assurer l'infiltration de l'eau dans le sol. On retrouve notamment des plantations entre le champ et le cours d'eau. Appelées bandes riveraines, ces portions de terrain non cultivées et cédées par les fermes jouent un rôle important contre l'érosion, en plus de former une zone tampon entre le champ et le plan d'eau.

De leur côté, toutes les productions d'élevage se sont dotées d'installations septiques industrielles, à la fine pointe de la technologie, pour maîtriser la gestion des engrais naturels. Finalement, des alternatives durables de lutte intégrée comme l'utilisation des prédateurs naturels des insectes diminuent considérablement l'utilisation des engrais et des pesticides.

Un projet régional

En milieu agricole, des mesures d'atténuation efficaces sont prises par les agricultrices et les agriculteurs pour assurer une agriculture durable, de concert avec les politiques gouvernementales mises en place pour la protection, la restauration et le nettoyage des cours d'eau et des fossés drainants.

Rappelons que le projet de cohabitation harmonieuse en zone agricole est d'envergure régionale. Il a pour objectif de favoriser le vivre ensemble et le dialogue entre les producteurs agricoles et les résidents. Les différents partenaires veulent démystifier les croyances, atténuer les contrariétés et aborder les enjeux liés au travail agricole. Il est important pour les instigateurs de ce projet de faire ressortir la multifonctionnalité de la zone agricole comme lieu de vie, de travail et de loisir.

Actualités / Actualités

17 mars 2021 - 10:00

Des techniques pour limiter le gaspillage et l'impact de leurs activités

Cohabitation harmonieuse en zone agricole en Montérégie

Par Catherine Deveault



L'eau est essentielle à la vie et indispensable à l'agriculture. Acteurs de premier plan, les producteurs agricoles mettent donc en place des techniques pour limiter le gaspillage et l'impact de leurs activités. L'UPA de la Montérégie, 13 MRC et l'agglomération de Longueuil souhaitent informer la population sur les efforts qui sont prodigués par les agriculteurs afin de protéger cette ressource.

Cette initiative est issue de la *campagne de sensibilisation à la cohabitation harmonieuse en zone agricole* qui a été lancée grâce au soutien financier du *ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)*.

Utilisatrices d'eau, les entreprises agricoles développent des pratiques respectueuses de cette ressource essentielle, par exemple en arrosant au pied des plants ou en utilisant des systèmes d'irrigation performants. La préservation de l'apport en eau est essentielle pour l'avenir des activités agricoles. La protection des milieux aquatiques est également une priorité pour les agricultrices et les agriculteurs. Une attention particulière est portée à l'érosion.

Pour éviter que l'eau qui ruisselle dans le champ entraîne avec elle des parties de terre, des pratiques sont adoptées pour assurer l'infiltration de l'eau dans le sol. On retrouve notamment des plantations entre le champ et le cours d'eau. Appelées bandes riveraines, ces portions de terrain non cultivées et cédées par les fermes jouent un rôle important contre l'érosion, en plus de former une zone tampon entre le champ et le plan d'eau.

De leur côté, toutes les productions d'élevage se sont dotées d'installations septiques industrielles, à la fine pointe de la technologie, pour maîtriser la gestion des engrais naturels. Finalement, des alternatives durables de lutte intégrée comme l'utilisation des prédateurs naturels des insectes diminuent considérablement l'utilisation des engrais et des pesticides.

Un projet régional

En milieu agricole, des mesures d'atténuation efficaces sont prises par les agricultrices et les agriculteurs pour assurer une agriculture durable, de concert avec les politiques gouvernementales mises en place pour la protection, la restauration et le nettoyage des cours d'eau et des fossés drainants.

Rappelons que le projet de cohabitation harmonieuse en zone agricole est d'envergure régionale. Il a pour objectif de favoriser le vivre ensemble et le dialogue entre les producteurs agricoles et les résidents. Les différents partenaires veulent démystifier les croyances, atténuer les contrariétés et aborder les enjeux liés au travail agricole. Il est important pour les instigateurs de ce projet de faire ressortir la multifonctionnalité de la zone agricole comme lieu de vie, de travail et de loisir.

Brome-Missisquoi

Plus de 2500 résidences et places d'affaires ont déjà accès au réseau de fibres optiques

CLAUDE HÉBERT

chebert@laveniretdesrivieres.com

TÉLÉCOMMUNICATIONS. Le territoire rural de la MRC de Brome-Missisquoi sera l'un des premiers au Québec à être entièrement desservi par l'internet haute vitesse. On estime que plus de 90% des résidences et des entreprises devraient avoir accès au nouveau réseau de fibres optiques dans moins d'un an.

« La réalisation du projet va bon train et s'accélère au cours des prochaines semaines avec l'arrivée du printemps et des températures plus clémentes pour la réparation de poteaux et l'installation de la fibre et des équipements. Une avancée majeure a été réalisée au cours des derniers mois avec les propriétaires des poteaux, soit Bell Canada et Hydro-Québec, afin de réduire les délais pour l'obtention des autorisations », signale le directeur général de la MRC de Brome-Missisquoi, Robert Desmarais.

Les équipes de monteurs de IHR Télécom poursuivent leur travail afin de brancher les

6000 résidences et places d'affaires toujours privées de la fibre optique dans les dix prochains mois.

« Il reste beaucoup de travail à faire et les défis à surmonter sont nombreux (poteaux à réparer ou à remplacer, réparations complexes, approvisionnement en fibre optique et en matériel de toutes sortes, etc.), mais tout permet de croire que le projet pourra être livré dans les délais prévus », ajoute M. Desmarais.

UN CHANTIER DE 1000 KM

Au-delà de 2 500 citoyens et entreprises ont déjà accès à la fibre optique et le nombre de portes desservies augmente de façon régulière.

Tout le territoire de Stanbridge-Station est maintenant branché au réseau et les travaux sont presque complétés dans les limites de Bedford, du Canton de Bedford, Saint-Armand, Pike-River, Sainte-Sabine, Notre-Dame-de-Stanbridge et Saint-Ignace-de-Stanbridge.

La MRC s'attend par ailleurs à ce que les résidents de Stanbridge East, Farnham, Dunham,



Les équipes de monteurs de IHR Télécom poursuivent leur travail afin de brancher les 6000 résidences et places d'affaires toujours privées de la fibre optique dans les dix ou douze prochains mois. (Photo : graciusette)

Frelighsburg, Cowansville, Brigham, East Farnham, et Abercorn aient accès à Internet haute vitesse d'ici la mi-juin. Les citoyens de Bromont, Lac-Brome, Sutton et Bolton-Ouest devront cependant patienter quelques mois additionnels.

« Les gens désirant être branchés aussitôt que la fibre sera installée sur leur route sont invités à s'inscrire dès maintenant sur notre site (www.

ihrtelecom.com) ou à nous contacter par téléphone 450 346-0057 ou 1 888 346-0057 pour que nos installateurs reçoivent cette commande en avance afin de mieux planifier les travaux », signale Benoit Lancilaut, directeur général de IHR Télécom. La population peut également suivre l'évolution du projet sur le site de la MRC (www.mrcbm.qc.ca) en consultant le calendrier mis à jour mensuellement.

La parole aux partenaires

■ « Le travail de nos partenaires (Bell, Hydro-Québec, IHR Télécom et les bureaux de nos deux députés) est très encourageant. Nous sommes confiants que l'essentiel sera complété dans une dizaine de mois. » - Jacques Drolet, maire de Bolton-Ouest et porte-parole de la MRC de Brome-Missisquoi

■ « Je suis très heureuse que nous ayons trouvé ensemble les moyens nécessaires pour accélérer ce projet prioritaire aux yeux de Lyne Bessette. La concertation est la clé. » - Isabelle Grenier, directrice des bureaux de la députée fédérale

■ « Le projet est maintenant sur la bonne voie et il faudra maintenir cette bonne collaboration (...)

pour s'assurer que le projet soit complété dans les meilleurs délais. » - Joanne Gauvin, directrice du bureau de la députée provinciale

■ « Les discussions avec les membres de la table des partenaires nous ont permis de trouver des solutions afin d'accélérer l'accès à des milliers de poteaux sur le territoire de

Brome-Missisquoi. » - Charles Gosselin, directeur des relations gouvernementales chez Bell

■ « Tout en respectant les règles de sécurité qui encadrent nos activités, nous avons été capables de réduire les délais pour accéder à nos poteaux en assouplissant les processus administratifs. » - Ève-Marie Jodoin, d'Hydro-Québec

Sensibiliser les gens aux réalités agricoles

BORIS CHASSAGNE

Initiative de journalisme local

AGRICULTURE. Une campagne de sensibilisation aux réalités du milieu agricole bat son plein en Montérégie.

Cette initiative publique, lancée au printemps dernier sous la thématique *Notre campagne, un milieu de vie à partager* entre dans sa

seconde phase. Elle doit aborder plusieurs thématiques, dont celles de la santé des sols, des odeurs, du partage de la route et des bruits générés par les activités agricoles.

La MRC de la Haute-Yamaska participe à ce projet, de même que douze autres MRC partenaires de la Montérégie, la Fédération de l'UPA de la Montérégie et l'agglomération de Longueuil. « Plusieurs outils de communication ont été développés, portés par le réseau des

municipalités afin de déboulonner les croyances, atténuer les contrariétés et aborder les enjeux liés au travail agricole. Cette campagne vise à favoriser le vivre ensemble et le dialogue entre les producteurs agricoles et les résidents de la zone agricole en Montérégie », précise Joëlle Jetté, porte-parole de la Fédération de l'UPA de la Montérégie.

Avec l'étalement urbain, les secteurs résidentiels se rapprochent inéluctablement des

campagnes. Et les irritants se multiplient. Les municipalités en sont conscientes et cherchent à les désamorcer. « La vie a changé. Les agriculteurs de la Montérégie souhaitent dialoguer avec leurs voisins. Résider dans un milieu agricole nécessite parfois de la patience, mais l'agriculture locale nous garantit un approvisionnement en quantité suffisante de produits frais et de qualité supérieure », explique Jérémie Letellier, président de l'UPA de la Montérégie.



L'Avenir et
des Rivières
VOTRE MEDIA LOCAL
121-3, rue Principale, Cowansville QC, J2N 1A5
Téléphone 450 293-2983
Annonces classées : 1 888 637-2226 • www.laveniretdesrivieres.com
Heure de bureau : lundi au vendredi de 9h30 à 16h30
Tombée de la réservation des espaces publicitaires : vendredi 17h

Éditeur régionale :
Chantal Lévesque : 450 931-0461
clevesque@journalleguide.com

Coordonnatrice à la maquette :
Isabelle Laroche, poste 1259
lavoie@journalleguide.com

Réceptioniste/Coordonnatrice :
Karine Ouellet, poste 3201
koelle@journalleguide.com

Journalistes :
Xavier Demers : 450 577-0815
Claude Hébert : 450 576-1472

Correspondant rédaction :
redaction@laveniretdesrivieres.com

Distribution : Distribution Transcontinental Inc.
Division Publi-sac Est/la Publi-sac Montérégie
Publié par : icomedias inc.

www.icomedias.ca

Président :
Renée Bouchard

Directeur général :
Marc-Noël Gueltz

Impression : Imprimeries Transcontinentales 2005 s.e.n.c., division Transcontinental Transmag

TIRAGE : 10 618 EXEMPLAIRES IMPRIMÉS

Dépôt légal : Bibliothèque Nationale du Québec - Bibliothèque Nationale du Canada. Toute reproduction des articles ou illustrations, en tout ou partie, est strictement interdite sans la permission écrite de l'éditeur. Le journal L'Avenir des Rivières.com ne se fait pas responsable des erreurs typographiques pouvant survenir dans les textes publiés. L'impression de ce journal est assurée par le service de l'impression de la presse. La responsabilité de la qualité de l'impression est assurée par le service de l'impression. Les articles publiés dans L'Avenir des Rivières.com sont sous la seule responsabilité des auteurs et la direction ne partage pas la responsabilité des opinions émises.



L'eau, enjeu central de la cohabitation entre fermiers et leurs voisins

L'UPA de la Montérégie, 13 MRC et l'agglomération de Longueuil souhaitent profiter du printemps qui arrive pour informer la population des efforts déployés par les agriculteurs afin de préserver cette ressource vitale.

Dans un communiqué de presse paru le 15 mars dernier, on peut lire notamment qu'en tant que « utilisatrices d'eau, les entreprises agricoles développent des pratiques respectueuses de cette ressource essentielle, par exemple en arrosant au pied des plants ou en utilisant des

systèmes d'irrigation performants. La préservation de l'apport en eau est essentielle pour l'avenir des activités agricoles. La protection des milieux aquatiques est également une priorité pour les agricultrices et les agriculteurs. Une attention particulière est portée à l'érosion ».

L'UPA, en partenariat avec les agriculteurs et les gouvernements locaux, se concentre donc sur des pratiques durables, particulièrement en ce qui concerne les enjeux liés à l'eau, que nous partageons toutes et tous sur un même territoire. Ces

pratiques se font bien sûr de concert avec les politiques gouvernementales mises en place pour la protection, la restauration et le nettoyage des cours d'eau et des fossés drainants.

« Rappelons que le projet de cohabitation harmonieuse en zone agricole est d'envergure régionale. Il a pour objectif de favoriser le vivre ensemble et le dialogue entre les producteurs agricoles et les résidents. Les différents partenaires veulent démystifier les croyances, atténuer les contrariétés et aborder les enjeux liés au travail agricole. Il

est important pour les instigateurs de ce projet de faire ressortir la multifonctionnalité de la zone agricole comme lieu de vie, de travail et de loisir », indique Joelle Jetté, coordonnatrice aux communications à l'UPA.

Cette initiative découle directement de la campagne de sensibilisation à la cohabitation harmonieuse en zone agricole qui a été rendue possible grâce au soutien financier du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ). (ID)

Année sabbatique aux Jardins d'En-Haut: les leçons d'hier pour un meilleur demain

Iris Delagrangé

Pour Mylaine Massicotte, co-propriétaire et exploitante des Jardins d'En-Haut, ferme maraîchère biologique nichée sur la pente est de la Covey Hill, il n'est pas question de tourner le dos pour toujours à l'agriculture. Le lot de complications de la saison 2020 a été lourd pour la petite ferme; non pas que les clients manquaient, bien au contraire, mais parce que la fameuse conciliation travail-famille est devenue obligatoire: leur garderie ayant fermé, Mylaine et son conjoint David Lemieux-Bibeau ont donc dû démarrer la saison, en mars dernier, avec un bébé de quelques mois, Edgar, sur le dos. « Chaque journée de travail était meublée d'une conciliation trop difficile à faire pour que je puisse envisager que ça puisse être cela, la vie », concède l'agricultrice dans une récente infolettre.

L'autre élément déclencheur de cette réflexion a été le taux de roulement du personnel; beaucoup de jeunes (et moins jeunes) se ruent chaque année vers les fermes à la recherche d'un grand bol d'air frais et, parfois, d'une solution de vie différente. Chaque année, ces personnes participent activement à la vie des Jardins d'En Haut et des alentours, avant de repartir.

« Je dois former et superviser des employés qui ne sont jamais les mêmes à chaque année. Je me rend alors compte que je deviens une gestionnaire et moins une maraîchère. Que je dois déléguer les tâches que j'aime pour faire celles qui me mettent plus au défi », écrivait l'agricultrice.



PHOTO Courtoisie des Jardins d'En-Haut

Travail au champ avec bébé sur le dos pour Mylaine Massicotte durant l'été 2020.

Pour elle, la décision - bien que difficile, lui a tout de suite procuré un grand soulagement: « Si j'ai été capable de passer au travers de cette dernière saison et de m'en sortir en forme, sans trop de dommages, il m'apparaissait évident que de répéter l'expérience serait une erreur ».

Mylaine et David se concentreront donc cette saison sur ce qu'elle appelle le travail de fond. « Faire un jardin de légumes pour nous, implanter un verger, faire des travaux de drainage, automatiser l'irrigation, m'occuper de mes parcelles de plantes médicinales plus que négligées et de mon vignoble que j'ai baptisé l'Ignoble puisque je ne m'en occupe pas bien, travailler nos champs de foin, voilà quelques trucs qui nous occuperont, David et moi ».

Et puis il y a l'écriture. Mylaine,

qui prend soin de produire à intervalles réguliers des infolettres aussi franches que tendres, car il est évident qu'elle aime son métier, aimerait écrire de manière plus officielle afin de partager ses connaissances.

Sa serre ne restera pour autant pas vide, et c'est Jean-Philippe Thuot (qui lance son entreprise La Chèvre et le Chou), qui réalisera ses semis aux Jardins d'En Haut.

C'est donc le coeur léger que Mylaine nous dit à bientôt en cette fin d'hiver:

« Je vous dit 'au revoir' car je ne tourne pas le dos à l'agriculture: j'envisage seulement une petite décroissance pour le mieux. Le temps de reconstruire, de mieux repartir. Évidemment, j'ai peur de vous perdre et que vous adoptiez d'autres fermiers de famille mais si c'est le cas, ce sera ça ».

Voie maritime du Saint-Laurent : Une pétition parrainée à la Chambre des communes

Un citoyen de la circonscription de Salaberry-Suroît et usager du Pont Larocque, qui traverse la Voie maritime du Saint-Laurent, a lancé une pétition pour notamment demander au Ministre des Transports du Canada de moderniser les communications de la Corporation de gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent (CGVMSL). Dans le texte de la pétition lancée par monsieur Daniel Pinsonneault, on souligne « que l'absence d'une communication fiable sur les opérations des ponts-levis Nos 9 et 10, les incidents maritimes et les bris d'équipement ont des répercussions économiques importantes pour les entreprises de toute la région et que le transport terrestre et maritime est crucial pour le développement économique des municipalités et des villes de la circonscription de Salaberry-Suroît et du Québec ». Depuis son élection en octobre 2019, la députée de Salaberry-Suroît, Claude DeBellefeuille a constaté un nombre grandissant d'insatisfactions et de plaintes en lien avec la mauvaise communication de la part de la CGVMSL et des utilisateurs. Cette dernière a par ailleurs mis en place un comité d'actions et de suivis en février 2020 qui a notamment pour mission d'améliorer les relations et la communication entre la Corporation de gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent et ses utilisateurs (automobilistes, cyclistes et plaisanciers). Ce comité est composé d'élus locaux de tous les paliers ainsi que des représentants dans la CGVMSL. « Cette pétition exprime les demandes des utilisateurs » résume l'élue. La population est donc invitée à signer cette pétition, d'ici le 11 mai 2021, afin de se faire entendre en tant que région, et ce, en ligne au <https://petitions.noscommunes.ca/fr/Petition/Details?Petition=e-3252>. (TW)

DES NOUVELLES DE L'UPA

Santé et sécurité au travail

Webinaire sur l'utilisation des pesticides

La publication récente de deux rapports réalisés par l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST) à propos de l'utilisation des pesticides a fourni une belle occasion à l'Union des producteurs agricoles (UPA) de rappeler à ses membres l'importance d'agir avec précautions lorsqu'on manipule ces produits. C'est dans cet ordre d'idée qu'un webinaire sur les pesticides a été présenté le 29 mars dernier, par le Service de santé et de sécurité du travail de l'UPA. Des experts de l'IRSST et de l'UPA ont notamment abordé la protection des personnes qui manipulent des pesticides ou y sont exposées, leurs effets sur la santé et ont établi un parallèle entre la hiérarchie des mesures de prévention et la gestion intégrée des ennemis des cultures. Pour revoir le webinaire, rendez-vous sur <https://uplus.upa.qc.ca/>.



Montérégie

L'eau, ressource indispensable à l'agriculture

L'UPA de la Montérégie, en collaboration avec l'agglomération de Longueuil et 13 MRC de la région, souhaite informer la population sur les efforts qui sont prodigués par les agriculteurs afin de protéger l'eau, une ressource essentielle à la vie et indispensable à l'agriculture. Sous le thème « Notre campagne, un milieu de vie à partager », la campagne de sensibilisation à la cohabitation harmonieuse en zone agricole a été lancée grâce au soutien financier du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et vise à favoriser le vivre ensemble et le dialogue entre les producteurs agricoles et les résidents de la région.



Lanaudière

Atelier sur la prévention des gaz

La Fédération de l'UPA de Lanaudière, en collaboration avec le Centre d'emploi agricole Lanaudière, tiendra un atelier de prévention sur les gaz dangereux, le jeudi 8 avril, de 9 h 30 à 11 h. Gratuit et ouvert à tous les producteurs du Québec, l'atelier sera offert sur la plateforme Zoom et permettra de sensibiliser les producteurs à l'importance de la ventilation et de la détection des gaz dangereux en amont. Les producteurs intéressés à s'inscrire peuvent se rendre à l'adresse <https://uplus.upa.qc.ca/formation/gazdangereux/>.

Volailles

Le dindon sur les bancs d'école

Encore cette année, le Dindon du Québec retourne sur les bancs d'école afin d'offrir une semaine complète de formation sur le dindon. Des vidéos, des présentations, des quiz et du matériel ont été développés par le Centre de formation professionnelle Bel-Avenir, en Mauricie. Déployé en 2020 en collaboration avec l'Association des détaillants en alimentation du Québec et le Centre de formation professionnelle Bel-Avenir, le programme pilote d'alternance travail-études en boucherie de détail permettait de répondre à un enjeu de main-d'œuvre criant en magasin. Les élèves avaient une formation de 900 heures partagée en classe à 60 % et 40 % en magasin et étaient rémunérés pour suivre leur cours. Fort de son succès, le programme a été reconduit cette année et sera étendu à d'autres régions du Québec, notamment en Estrie et au Saguenay-Lac-Saint-Jean.



OPINION

Protégeons nos érables!



SERGE BEAULIEU
Président des Producteurs et productrices acéricoles du Québec (PPAQ)

Depuis quelques mois, nous sommes témoins de coupes forestières excessives dans des érablières sur des terres publiques. Le chantier du lac Désiré, dans la région des Hautes-Laurentides, en est un parfait exemple, alors que trois producteurs acéricoles risquaient de perdre leur potentiel de développement futur avant que ce chantier ne soit suspendu. Cependant, des situations semblables se produisent dans toutes les régions du Québec depuis quelques années. Il est primordial que le gouvernement provincial agisse pour protéger les érables sur les terres publiques et le potentiel acéricole québécois.

Une analyse des PPAQ à partir des données des 20 dernières années permet d'envisager que 120 millions d'entailles supplémentaires seront nécessaires au Québec d'ici 2080 pour répondre à la croissance de la demande mondiale en produits de l'érable.

Bien entendu, ces millions d'entailles nécessiteront l'utilisation de la forêt publique : nous prévoyons que 30 % d'entre

elles seront sur des terres publiques. En conséquence, les PPAQ demandent au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs de protéger de 180 000 à 240 000 hectares de forêt publique par la création de zones protégées appelées « Aires d'intensification de la production acéricole ». Il s'agit ni plus ni moins d'une approche sylvicole respectant le capital forestier des érablières sur les terres publiques.

Au Québec, les érablières sur les terres privées sont protégées par la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ). De leur côté, les érablières sur les terres publiques ne jouissent d'aucune protection qui permettrait de limiter les types de coupes forestières et de maintenir la vocation acéricole des peuplements forestiers. Pour que nos érables soient productifs, il est nécessaire d'entretenir convenablement nos forêts et, surtout, de réfléchir à long terme. D'ailleurs, c'est ce que font les acériculteurs et les acéricultrices du Québec. C'est aussi ce que nous demandons au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

'Harmonious cohabitation' encourages understanding

A campaign to inform the population of the efforts made by farmers to protect the precious shared resource of water, essential for all and indispensable for agriculture, has been launched by the Montérégie federation of the Union des Producteurs Agricoles (FUPAM) and partners.

The federation, along with 13 MRCs and greater Longueuil, wants to let the public know that agricultural producers are implementing techniques to limit the waste and impact of their activities. The outreach initiative, designed to raise awareness about "harmonious cohabitation" in agricultural areas, was undertaken with financial support from the Ministry of Agriculture, Fisheries and Food (MAPAQ).

A recent press release from the "Un Milieu de vie à partager" campaign says that agricultural businesses that use water are developing practices to protect our most essential resource.

Producers are employing preservation-conscious methods such as the watering of plants at ground level, and the use of efficient irrigation systems.

To prevent water from running off the fields and removing areas of soil, practices are adopted to ensure that water filters slowly into the ground. Protecting aquatic environments is also a priority for farmers, who pay particular attention to areas of erosion like the banks of streams and rivers. Such measures include "des bandes riveraines," strips of land between the fields and the waterways that are left uncultivated. These areas play an important role in fighting erosion, in addition to forming a buffer zone between fields and bodies of water.

The campaign further points out that all livestock production facilities are equipped with state-of-the-art industrial septic systems to enable them to thoroughly manage natural

fertilizers. Additionally, alternative pest-management methods that are integrated and sustainable — such as using natural insect predators — reduce the use of fertilizers and pesticides.

There are many effective mitigation measures being taken by farmers to ensure sustainable agriculture, in collaboration with government policies that are in place for the protection, restoration, and cleaning of waterways and ditches.

The aim of the "harmonious cohabitation" project is to promote collaboration and dialogue between agricultural producers and other residents of the region. The various partners want to increase understanding of agricultural work, demystify the

unknowns, and ease conflict. The initiators of this project consider it important to highlight the region's agricultural areas as multifunctional: places of life, work, and leisure.

Local partners in the project are the MRCs of Beauharnois-Salaberry, Haut-Saint-Laurent, and les Jardins-de-Napierville, as well as the Federation of UPA de la Montérégie (FUPAM) and the Regional Directorate of the Montérégie region of MAPAQ. These organizations are pooling their resources and efforts to develop strategies and tools to ensure regional awareness of the campaign, which has been funded by MAPAQ as part of the Territories: bio-food priorities program. The project will continue until October 2021. (RP)

Farmers working diligently to reduce pesticide use

As part of the 'Our Countryside: A Living Space to Share' initiative to promote harmonious cohabitation in agricultural areas, the Montérégie federation of the Union des Producteurs Agricoles (FUPAM) and partners are raising awareness about the use of pesticides on family farms.

According to the UPA, farmers in general are aware of the issues surrounding pesticides and are working to reduce their usage. Quebec has one of the lowest levels of pesticide use in the world, at 2.9 kg per hectare. Studies have also shown that over a 10-year period (2006-2017), the province recorded a 14 per cent reduction in the amount of pesticides applied.

The campaign highlights that all products are previously authorized by government agencies. Health

Canada has established strict and precise quantitative limits on the trace amounts of pesticides that can be found on food; these limits are set at 100 to 3,000 times lower than the established safety threshold.

The use of pesticides is highly regulated and, in some cases, requires the supervision of an agronomist. Regulations also govern the distances between pesticide application sites and buildings, waterways and water withdrawal sites.

The awareness campaign also points out that family farms are now turning to alternative prevention, monitoring and intervention techniques, such as screening, crop rotation, and integrated management systems, which allow for a significant reduction in pesticide use. (SR)

Photo of the Week, March 24, 2021



PHOTO Katie Martin

This time of year is busy for many farms, as newborns arrive or hatch across the Valley. This beautiful photo by Katie Martin exemplifies perfectly the compassion and dedication our farmers feel towards their animals. This calf, born at the Martin Farm in Ormstown, was unwell at birth; there were concerns he would not survive. He was nursed back to health by Katie's father, Bill Martin; and now "Buddy," as he has been christened, is doing just fine.

If you would like to see your photo featured as our "Photo of the Week," please submit it to info@the-gleaner.com.

"OUR COUNTRYSIDE: A LIVING SPACE TO SHARE"

Water is essential for life and indispensable for agriculture!

Therefore, farmers use techniques to reduce waste, avoid water pollution risks due to runoff, and prevent the erosion of their fields. What is at stake is the protection of aquatic environments, the preservation of water supplies, and the future of agriculture and our food.

L'UPA lance le projet « Opération Eau douce dans les cours d'eau agricoles de la Montérégie »

3 mars 2021 | Par Sylvain Rochon



La Fédération de l'UPA de la Montérégie, soutenue par un investissement de 80 000 \$ d'Environnement et Changement climatique Canada, met en place un projet qui permettra la réalisation d'aménagements en bandes riveraines à la ferme comme bonification aux travaux d'entretien de cours d'eau par les MRC. « Opération eau douce » sera déployée sur deux ans et contribuera à réduire le transport des contaminants (pesticides, nutriments et de sédiments) vers les cours d'eau agricoles dans les MRC de Pierre-De Saurel et du Haut-Richelieu. L'objectif poursuivi avec « Opération eau douce dans les cours d'eau agricoles de la Montérégie » est de végétaliser un total de 5 km de bandes riveraines qui bordent les cours d'eau agricoles situés dans les MRC de Pierre-De Saurel et du Haut-Richelieu d'ici 2022. La clé de réussite de ce projet réside dans la collaboration établie entre le milieu agricole et le milieu municipal : en s'arrimant aux travaux d'entretien des cours réalisés par les MRC, la bonification de bandes riveraines permettra à la fois de réduire l'érosion des berges, qui est en partie responsable de l'apport de contaminant dans les cours d'eau, tout en maintenant un système de drainage efficace des terres agricoles.

[Retour](#)

Actualités / Actualités

4 mars 2021 - 13:00

MRC de Pierre-de-Saurel et du Haut-Richelieu

80 000\$ pour le déploiement de l'Opération eau douce de l'UPA



Par Marie-Claude Pilon, Journaliste



Photo: Courtoisie Facebook Fédération de l'UPA de la Montérégie

La Fédération de l'UPA de la Montérégie, soutenue par un investissement de 80 000 \$ d'Environnement et Changement climatique Canada, annonce le déploiement du projet « Opération eau douce » dans la région. Cette initiative permet la réalisation d'aménagements en bandes riveraines à la ferme comme bonification aux travaux d'entretien de cours d'eau par les MRC.

Déployée sur deux ans, cette démarche va contribuer à réduire le transport des contaminants (pesticides, nutriments et de sédiments) vers les cours d'eau agricoles dans les MRC de Pierre-De Saurel et du Haut-Richelieu en Montérégie.

« La qualité de l'eau en Montérégie est un enjeu important. Chacun doit collaborer. Ce projet témoigne du fait que les productrices et producteurs mettent les mains à la pâte pour améliorer la situation et contribuent activement à la protection de l'eau et de la biodiversité dans la région. Grâce au soutien financier d'Environnement et Changement climatique Canada, à la mobilisation du milieu agricole et des intervenants du milieu municipal de la Montérégie, nous sommes persuadés d'arriver à limiter l'impact des activités de nature agricole dans les cours d'eau, un projet à la fois. L'agriculture en Montérégie s'en fera d'autant plus durable. » - a déclaré Jérémie Letellier, président de la Fédération de l'UPA de la Montérégie.

L'objectif poursuivi avec « Opération eau douce dans les cours d'eau agricoles de la Montérégie » est de végétaliser un total de 5 km de bandes riveraines qui bordent les cours d'eau agricoles situés dans les MRC de Pierre-De Saurel et du Haut-Richelieu d'ici 2022.

La clé de réussite de ce projet réside en la collaboration établie entre le milieu agricole et le milieu municipal : en s'arrimant aux travaux d'entretien des cours réalisés par les MRC, la bonification de bandes riveraines permettra à la fois de réduire l'érosion des berges, qui est en partie responsable de l'apport de contaminant dans les cours d'eau, tout en maintenant un système de drainage efficace des terres agricoles. Deux types d'aménagement seront réalisés :

- Zones tampons d'herbacées pour pollinisateurs
- Stabilisation du talus des berges par la plantation d'arbustes indigènes et aménagement de bandes riveraines arborées, arbustives et/ou herbacées.

Actualités / Actualités

5 mars 2021 - 10:00

MRC de Pierre-de-Saurel et du Haut-Richelieu

80 000\$ pour le déploiement de l'Opération eau douce de l'UPA



Par Marie-Claude Pilon, Journaliste



Photo: Courtoisie Facebook Fédération de l'UPA de la Montérégie

La Fédération de l'UPA de la Montérégie, soutenue par un investissement de 80 000 \$ d'Environnement et Changement climatique Canada, annonce le déploiement du projet « Opération eau douce » dans la région. Cette initiative permet la réalisation d'aménagements en bandes riveraines à la ferme comme bonification aux travaux d'entretien de cours d'eau par les MRC.

Déployée sur deux ans, cette démarche va contribuer à réduire le transport des contaminants (pesticides, nutriments et de sédiments) vers les cours d'eau agricoles dans les MRC de Pierre-De Saurel et du Haut-Richelieu en Montérégie.

« La qualité de l'eau en Montérégie est un enjeu important. Chacun doit collaborer. Ce projet témoigne du fait que les productrices et producteurs mettent les mains à la pâte pour améliorer la situation et contribuent activement à la protection de l'eau et de la biodiversité dans la région. Grâce au soutien financier d'Environnement et Changement climatique Canada, à la mobilisation du milieu agricole et des intervenants du milieu municipal de la Montérégie, nous sommes persuadés d'arriver à limiter l'impact des activités de nature agricole dans les cours d'eau, un projet à la fois. L'agriculture en Montérégie s'en fera d'autant plus durable. » - a déclaré Jérémie Letellier, président de la Fédération de l'UPA de la Montérégie.

L'objectif poursuivi avec « Opération eau douce dans les cours d'eau agricoles de la Montérégie » est de végétaliser un total de 5 km de bandes riveraines qui bordent les cours d'eau agricoles situés dans les MRC de Pierre-De Saurel et du Haut-Richelieu d'ici 2022.

La clé de réussite de ce projet réside en la collaboration établie entre le milieu agricole et le milieu municipal : en s'arrimant aux travaux d'entretien des cours réalisés par les MRC, la bonification de bandes riveraines permettra à la fois de réduire l'érosion des berges, qui est en partie responsable de l'apport de contaminant dans les cours d'eau, tout en maintenant un système de drainage efficace des terres agricoles. Deux types d'aménagement seront réalisés :

- Zones tampons d'herbacées pour pollinisateurs
- Stabilisation du talus des berges par la plantation d'arbustes indigènes et aménagement de bandes riveraines arborées, arbustives et/ou herbacées.

Plan d'agriculture durable 2020-2030

Les agriculteurs qui respecteront l'environnement seront compensés

MARC-ANDRÉ COUILLARD
macouillard@coupdoeil.info

AGRICULTURE. Le gouvernement du Québec alloue une somme de 70 M\$ pour rétribuer les agriculteurs qui adopteront des pratiques respectueuses de l'environnement allant au-delà des exigences réglementaires qui sont en place.

Cette annonce a été faite par le ministre de l'Agriculture, André Lamontagne à l'automne 2020, lors du dévoilement de son Plan d'agriculture durable 2020-2030.

Cette mesure répond à une demande de longue date des membres du Pôle d'excellence en lutte intégrée (PELI) du Centre local de développement des Jardins-de-Napierville (CLD), qui est de reconnaître les efforts des producteurs qui réduisent leur utilisation de pesticides.

Le PELI a pour mission de promouvoir les méthodes alternatives aux pesticides dans la lutte aux ennemis des cultures, ce que l'on appelle la lutte intégrée.

Doté d'un budget total de 125 M\$, pour les cinq premières années, ce Plan vise à encourager la recherche et l'utilisation de méthodes alternatives aux pesticides, dans le but de protéger la santé et l'environnement.

EFFORTS DE SENSIBILISATION

En 2019, les membres du PELI ont déployé de nombreux efforts pour sensibiliser les élus lors de la visite, dans la région, du ministre de l'Agriculture André Lamontagne

et de la ministre de la Santé de l'époque, Danielle McCann, de même que des membres de la commission parlementaire portant sur les pesticides.

Plus tard la même année, des membres du PELI ont participé à cette commission parlementaire. Ils avaient alors souligné les nombreux défis à l'adoption de pratiques alternatives aux pesticides dans les champs.

Ils avaient aussi réclamé des députés un appui financier pour favoriser l'adoption de la lutte intégrée et pour stimuler la recherche et le transfert de connaissance au sujet des alternatives aux pesticides qui sont efficaces et rentables.

« Ces efforts ont porté fruit, comme en témoigne l'adéquation entre les recommandations du PELI et les moyens ciblés dans le Plan d'agriculture durable », se réjouit Michel Charbonneau, directeur général du CLD.

UN PLAN DE 125 M\$

Outre les 70 M\$ annoncés pour rétribuer les agriculteurs qui surpasseront les exigences en matière environnementale, le Plan d'agriculture durable 2020-2030 présenté par le gouvernement du Québec prévoit l'investissement d'une somme de 55 M\$ pour le développement et le transfert de connaissances, ce que réclamait aussi le PELI.

Au final, ce Plan doté d'une enveloppe totalisant 125 M\$, pour les cinq premières années, se décline en cinq principales mesures, soit la rétribution des efforts déployés par les agriculteurs et la création d'un partenariat de



Isabelle Matteau, coordonnatrice au PELI, Jocelyn Leclair, président du PELI, ainsi que Jean-Bernard et Denys Van Winden, membres du comité directeur du PELI, lors de leur audition en commission parlementaire sur les pesticides, en 2019. (Photo graciusette)

recherche pour le développement des connaissances. Il y aura aussi la mise en place de modèles propices au transfert des connaissances, la création d'un parcours de formation continue à l'Institut de technologie agroalimentaire et la révision du Programme services-conseils pour faciliter le travail des agronomes.

« Comme le ministre Lamontagne l'a demandé dans son annonce, nous allons nous approprier ce plan et travailler de concert avec le gouvernement et les entreprises agricoles afin de faciliter la transition vers une agriculture plus écologique, tout en renforçant le lien de confiance entre les agriculteurs et le grand public », assure Isabelle Matteau, coordonnatrice du PELI.

Les objectifs du Plan d'agriculture durable d'ici 2030

- Réduction de 500 000 kg des pesticides de synthèse vendus.
- 75 % des superficies cultivées seront couvertes l'hiver par des cultures ou des résidus de cultures pour améliorer la conservation des sols.
- Réduction de 15 % des apports de matières fertilisantes azotées sur les superficies en culture.
- Réduction de 15 % de la concentration en phosphore total des cours d'eau.
- Doubler les superficies agricoles aménagées pour favoriser la biodiversité.

Saint-Rémi

Écllosion de COVID-19 à l'Auberge des beaux jours

MARC-ANDRÉ COUILLARD
macouillard@coupdoeil.info

COVID-19. La résidence privée pour personnes âgées autonomes l'Auberge des beaux jours, située à Saint-Rémi, est touchée par une importante écllosion de cas de COVID-19.

Selon les données rapportées par l'établissement, on comptait neuf cas actifs de COVID-19 parmi les 14 résidents, en date du 8 mars.

On déplorait aussi un décès en lien avec cette écllosion en cours.

RÉACTION

Tous les résidents ont été vaccinés contre la COVID-19 le 12 février, assure le propriétaire, Simon Vallée.

« C'est vraiment plate parce que ça fait un an qu'on travaille fort et c'est la première fois qu'on a une écllosion », dit-il.

L'origine de la contamination n'est pas encore connue, ajoute M. Vallée.

« La Santé publique travaille là-dessus, précise-t-il. Plusieurs facteurs peuvent être en cause. Le personnel peut être le vecteur de transmission, mais ce n'est pas nécessairement la source. Ça peut venir de l'épicerie ou de n'importe où. »

AUCUN NOUVEAU CAS

Les résidents ont été à nouveau dépistés le 5 mars et aucun nouveau cas de COVID-19 n'a été trouvé parmi eux. En date du 9 mars, deux résidents étaient rétablis et on comptait

toujours trois cas actifs à l'intérieur de la résidence. Les autres résidents porteurs de la COVID-19 ont été transférés en zone communautaire chaude, le temps qu'ils se rétablissent, conclut M. Vallée.



La résidence privée pour personnes âgées l'Auberge des beaux jours est située sur le rang Saint-André, à Saint-Rémi. (Photo : Coup d'œil - Marc-André Couillard)



 8110-D, rang du Coteau, Saint-Jacques-le-Mineur J0J 1Z0 ANNONCES CLASSÉES - 1 866 637-5236 www.coupdoeil.info	Directeur général Stéphane Lévesque Directeur stratégie média Claude Trahan 450 315-5155 ctrahan@coupdoeil.info Conseillère en solutions médias Simona De Lamarande 450 315-5144 bdelamarande@coupdoeil.info Journaliste Marc-André Couillard 450 315-5066 macouillard@coupdoeil.info	Coordonnatrice aux ventes Nancy Riaberge Publié par : icomedias inc. Président : Renée Bouchard Directeur général : Marc-André Couillard www.icomedias.ca	Impression : Imprimeries Transcontinental 2005 s.e.n.c., Transcontinental de La Capitale Distribution : Distribution Transcontinental Inc. Division Publi-Sac Montérégie Abonnement Un an - 1235 Six mois - 705 TIRAGE : 15 834 EXEMPLAIRES IMPRIMÉS	Dépit légal : Bibliothèque Nationale du Québec. Toute reproduction des annonces ou informations est interdite sans la permission écrite de l'éditeur. Le journal Le Coup d'œil ne se tient pas responsable des erreurs typographiques pouvant survenir dans les textes publicitaires mais s'engage à reproduire uniquement la partie du texte ou se trouve l'erreur. La responsabilité du journal et/ou de l'éditeur ne dépassera en aucun cas le montant de l'annonce. Les articles publiés dans Le Coup d'œil sont sous la seule responsabilité des annonceurs et la direction ne partage pas nécessairement les opinions émises. Distribué par publi sac
---	--	---	---	--

POMMES

De plus en plus de vergers clôturés

CAROLINE MORNEAU

cmorneau@laté@ne.ca

Depuis trois ans, Vignoble et Cidrerie Coteau Rougemont, en Montérégie, procède à la plantation massive de jeunes pommiers dans l'optique de renouveler ses vergers. Comme les chevreuils raffolent des bourgeons des jeunes arbres, l'entreprise a dû se résigner à poser des clôtures sur 18 hectares de terres avant l'hiver.

« Ça coûte très cher, mais c'est devenu un incontournable. Les bourgeons des jeunes pommiers sont facilement accessibles et les chevreuils adorent les manger », explique le directeur des opérations de l'entreprise, André Lamarre, qui remarque une croissance du nombre de cervidés dans les vergers dont il s'occupe, surtout du côté du mont Rougemont.

« Ce n'est plus possible de faire pousser des pommes sans ça. »

- François Jodoin

« L'automne dernier, on s'est rendu compte qu'on n'avait pas de pommes dans le bas des arbres, à cause de ça. Ce qu'on a perdu équivalait environ à 15 % du rendement », calcule-t-il. De premières clôtures avaient été posées il y a trois ans près de la ferme, mais c'est la première fois cette année que de telles installations encerclent complètement l'une des terres de l'entreprise. D'autres seront ajoutées ailleurs sur le site dans le futur.

« Ce n'est plus possible de faire pousser des pommes sans ça », renchérit François Jodoin, copropriétaire des Vergers

Paul Jodoin, à Saint-Jean-Baptiste en Montérégie. Ce dernier reconnaît que les clôtures représentent un investissement important et que c'est souvent peu esthétique, mais il rappelle que l'aspect « bucolique, ça ne fait pas vivre les bourgeons à fruits ».

« On pose des clôtures depuis une vingtaine d'années. Maintenant, il y en a presque partout sur notre site. Le 15 % de rendement que tu gagnes avec ça, c'est un minimum. Dans un de mes vergers, le rendement a déjà doublé », souligne-t-il.

Problème qui date « de Matusalem »

Selon la présidente des Producteurs de pommes du Québec, Stéphanie Levasseur, le problème des chevreuils qui mangent les bourgeons des pommiers date « du temps de Matusalem ». Comme les vergers, de plus en plus, se dotent d'arbres de petite taille qui sont plus accessibles aux cervidés, note-t-elle toutefois, certains sites semblent attirer plus de chevreuils depuis quelques années. Mme Levasseur précise néanmoins que la problématique évolue différemment selon les régions du Québec.

« À la fédération, on a toujours encouragé l'ajout de clôtures. Si tu veux que ton verger soit rentable, tu n'as pas le choix », estime-t-elle, assurant que la majorité des vergers commerciaux sont clôturés, mais que ces installations sont peut-être moins courantes sur les sites d'autocueillette. « C'est très dispendieux. On a longtemps demandé d'avoir du financement pour ça, mais ça n'a jamais marché », soutient Mme Levasseur, qui affirme que la dépense se rentabilise plutôt rapidement, grâce au gain de rendement. ■



GRACIEUSEMENT D'ANDRÉ LAMARRE

André Lamarre a fait installer des clôtures sur 18 hectares de terres pour freiner la présence accrue de cervidés dans les vergers dont il

Ensemble, pour la croissance
DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE CANADIENNE.

fairlife
 50% MOINS DE SUCRE | 50% PLUS DE PROTÉINES | SOURCE DE 9 ALIMENTS NUTRITIFS ESSENTIELS
 2% M.G.
 LAIT PARTIELLEMENT ÉCRÉMÉ ultrafiltré SANS LACTOSE 1,5 L

fairlife
 50% MOINS DE SUCRE | 50% PLUS DE PROTÉINES | SOURCE DE 9 ALIMENTS NUTRITIFS ESSENTIELS
 2% M.G.
 LAIT PARTIELLEMENT ÉCRÉMÉ ultrafiltré AU CHOCOLAT SANS LACTOSE 1,5 L

fairlife^{MD} utilise avec fierté du lait de qualité à 100 % provenant de producteurs laitiers canadiens

MD Laiterie LLC, utilisée sous licence. Les marques de commerce indiquées appartiennent à leur propriétaire respectif.

LES PRODUCTEURS LAITIERS DU CANADA LAIT DE QUALITÉ

212710

À LA UNE

Le prix des terres handicape l'agriculture

Avec les faibles taux d'intérêt et le prix élevé des grains, les transactions de terre sont à la hausse ces temps-ci et les prix gonflent, affirment les experts consultés par *La Terre*. Les terres du Québec, déjà très chères dans plusieurs régions, entraînent des problèmes d'endettement et de liquidités pour plusieurs fermes québécoises.



MARTIN MÉNARD

mmenard@laterre.ca
f @martinmenard

La surenchère des terres a des effets pervers. Une étude publiée récemment par la firme Forest Lavoie Conseil affirme que de 2001 à 2016, le prix des terres en Montérégie-Est est parvenu à devancer nettement le prix des terres du haut de la France, et même celui des terres du sud de l'Ontario et de l'Iowa, deux régions réputées pour leurs excellents rendements agronomiques. Par ricochet, l'achat de terres à gros prix a contribué à hausser le niveau d'endettement des fermes qui, à son tour, exerce une pression sur les liquidités, avance cette étude sur la compétitivité des producteurs de grains.

Financement agricole Canada confirme, par la bouche de Vincent Giard, vice-président aux opérations pour le Québec, que plusieurs fermes québécoises se font présentement donner des congés de remboursement de capital ou voient leur prêt étiré sur 30 ans pour pouvoir payer l'achat d'une terre.

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, le conseiller en gestion Denis Larouche calcule qu'une terre payée plus de 4 000 \$ l'acre, comme c'est souvent le cas, ne générera pas de rentabilité. « Je vois des agriculteurs qui achètent des terres, mais la rentabilité n'est pas là; ils travaillent plus d'heures et font moins d'argent.

Les liquidités baissent. Un producteur très respecté dans la région a été obligé de tout vendre. Ce n'est pas ce qu'il voulait, mais il a manqué d'y laisser sa santé. Le prix payé pour les terres l'a rattrapé », explique M. Larouche.

Si les taux montent...

Établi près de la frontière ontarienne, l'agronome et conseiller en gestion Luc Gagné constate aussi que la pression sur les liquidités des fermes est plus élevée qu'avant. La situation pourrait même s'envenimer. « Je crois que certains agriculteurs sont endormis par les taux d'intérêt très bas qui donnent l'illusion de faire des profits. Mais les taux ne demeureront pas toujours aussi bas », prévient M. Gagné.

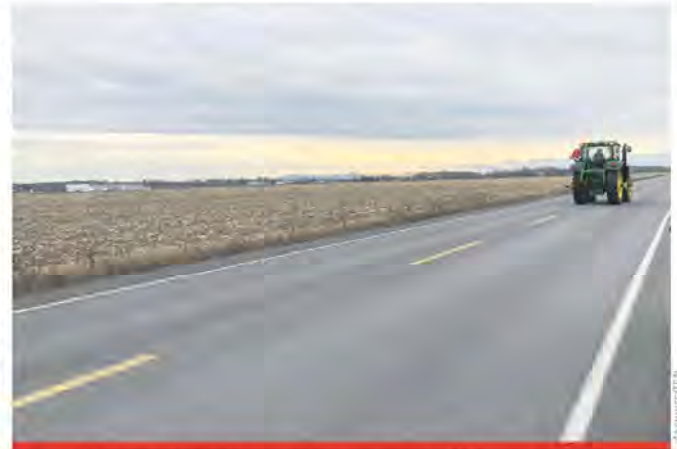


Denis Larouche



Sébastien Damphousse

Aux Services de comptabilité et de fiscalité SCF CPA Centre-du-Québec, Sébastien Damphousse assure qu'il faut savoir calculer avant d'acheter. Il donne l'exemple d'une terre de 100 acres achetée 1,5 M\$, soit 15 000 \$ l'acre. Les meilleurs producteurs réussiront à dégager un profit de 50 000 \$ en cultivant cette terre. Sauf qu'un emprunt sur 25 ans à 3 % obligera l'agriculteur à effectuer des paiements de 85 000 \$ par an. « Il sera donc dans le trou de 35 000 \$ par année, même sans se prendre de salaire », résume M. Damphousse. Et si les taux augmentent à 5 %, les versements annuels totaliseront plutôt 105 000 \$. ■



« Si le prix des grains reste haut, ça pourrait donner une poussée à la hausse au prix des terres, mais l'inverse est aussi vrai. Si le prix des grains baisse, on va revenir à un rythme d'augmentation de 2 à 4 % du prix des terres », prédit Jean-Philippe Gervais, de Financement agricole Canada.

Agriculteur ou spéculateur?

Le conseiller en gestion Denis Larouche recommande parfois l'achat d'une terre, même à gros prix, à ses clients si cette terre s'intègre dans une stratégie de relève ou de croissance et si l'entreprise peut en soutenir l'achat. L'accroissement de la valeur des terres a également cet aspect positif qu'il a rendu tous les agriculteurs québécois plus riches et ceux-ci peuvent employer cet effet de levier pour développer leur entreprise.

Par contre, ce sont souvent les fermes les plus grandes et les plus riches qui réussissent à remporter les enchères pour acquérir de nouvelles terres. Plusieurs achètent des terres pour la simple raison qu'il s'agit d'un actif qui prendra de la valeur. « À ce moment-là, on devient des spéculateurs et non des agriculteurs », fait remarquer M. Larouche. Et cette notion de spéculation fait mal à l'agriculture, croit Marcel Groleau, président de l'Union des producteurs agricoles. « C'est un enjeu énorme pour le modèle agricole du Québec. À terme, ce qui va se passer, c'est que les terres vont appartenir à des fonds et aux gens les plus riches, comme Bill Gates, etc. », s'inquiète-t-il. Pour lui, la seule façon de limiter la spéculation serait d'encadrer les ventes de terre en limitant notamment le nombre d'hectares pouvant être acheté par une ferme ou une même compagnie. M.M. ■

« Je crois que certains agriculteurs sont endormis par les taux d'intérêt très bas qui donnent l'illusion de faire des profits. » — Luc Gagné

4 raisons expliquant la surenchère du prix des terres au Québec

1- L'offre de terres de bonne qualité est limitée en raison de la géographie du Québec et la demande de terres est forte, car l'agriculteur québécois préfère posséder sa propre terre que de la louer. Par exemple, les agriculteurs d'ici possèdent en moyenne 83 % des terres qu'ils cultivent, comparativement à un taux de 61 % pour les producteurs américains.

2- Des producteurs prennent la décision d'acheter des terres à des prix exorbitants, car l'environnement d'affaires avantageux du Québec leur en a donné les moyens, affirment plusieurs intervenants contactés pour ce dossier. Par comparaison, les producteurs du Vermont ne peuvent se per-

mettre de payer plus de 4 500 \$ l'acre, alors que tout juste de l'autre côté de la frontière, le même type de terre peut valoir le double ou le triple au Québec, souligne l'agriculteur Bill Rowell du Vermont. « Ici, le prix du lait est volatil, et ne paie pas comme il devrait, tandis qu'au Québec, avec les quotas, les producteurs ont plus d'argent et leurs banquiers sont intéressés à leur parler », résume-t-il. Le conseiller en gestion Luc Gagné travaille avec des producteurs de l'Ontario et du Québec. Il remarque que les programmes du Québec donnent plus d'argent aux agriculteurs. « Est-ce que ça aide à payer des terres plus chères? Peut-être », laisse-t-il entendre.

ÉCONOMIE

Le prix des terres augmente, sauf en Montérégie et au Centre-du-Québec

MARTIN MÉNARD
mmenard@latérite.ca

Le rapport de Financement agricole Canada (FAC) sur la valeur des terres agricoles en 2020, qui vient d'être publié, indique une hausse moyenne de 7,3 % du prix des terres pour l'ensemble du territoire québécois. Cette hausse est légèrement plus marquée qu'en 2019 alors que les terres s'étaient appréciées de 6,9 %.

Comme d'habitude, la valeur des terres varie selon les régions du Québec, mais une surprise de taille émane du rapport de FAC : la Montérégie et le Centre-du-Québec affichent une variation de 0 %, c'est-à-dire aucune hausse de la valeur moyenne.

En visioconférence, l'économiste agricole en chef chez FAC, Jean-Philippe Gervais, a reconnu qu'il s'agit vraisemblablement de la première fois, depuis le début de la publication de ce type de rapport, que la valeur moyenne des terres ne s'accroît pas dans ces deux régions. Le rapport de 2020 précise qu'elles ont affiché une activité d'achat normale et un marché stable, de sorte que la valeur moyenne des terres agricoles n'a pas fluctué.

Le prix explose ailleurs

L'Estrie, avec une hausse moyenne du prix des terres de 32 %, le Saguenay-Lac-Saint-Jean, avec une hausse de 20 %, et le Bas-Saint-Laurent-Gaspésie, avec une augmentation de 18 %, remportent la palme des croissances les plus fulgurantes du prix des terres au Québec.

Invité à commenter ces hausses, Jean-Philippe Gervais mentionne qu'il s'est produit un « certain équilibre » en Estrie, indiquant que ce sont les terres les plus productives qui ont augmenté le plus. Il a aussi constaté un intérêt plus marqué des citoyens désirant quitter la ville pour s'acheter un petit lot à la campagne.

Toujours en hausse

Le Québec est la deuxième province au Canada, après la Colombie-Britannique, où les terres se sont le plus appréciées en 2020. La forte demande de terres agricoles au Québec s'explique par deux facteurs : les bons revenus des agriculteurs et les faibles taux d'intérêt. Jean-Philippe Gervais précise que les producteurs de grains du Québec ont obtenu une hausse de revenus de 8,5 % en 2020 et que les maraichers québécois ont également enregistré des revenus supérieurs à 2019. Cet environnement d'affaires favorable est toujours présent, laissant croire à M. Gervais que la valeur des terres augmentera encore au cours des six premiers mois de l'année 2021. ■

La valeur des terres par régions



Source: FAC

Les agriculteurs mis en garde

Les revenus en hausse des fermes et les faibles taux d'intérêt motivent plusieurs agriculteurs à acheter une terre. Cette conjoncture favorable pourrait cependant changer, prévient Jean-Philippe Gervais. Une telle mise en garde n'est pas anodine, sachant que M. Gervais est l'économiste agricole en chef chez FAC, qui est le plus important prêteur agricole et agroalimentaire canadien avec un portefeuille de prêts de plus de 41 G\$. En visioconférence, M. Gervais a souligné que le revenu des fermes québécoises consacré à l'achat des terres est très élevé. Et les taux d'intérêt des prêts sur cinq ans commencent à s'accroître. La situation de la Chine, aux prises avec une variante de la maladie de la peste porcine africaine, est préoccupante et pourrait avoir des impacts sur nos marchés, mentionne-t-il. Au final, il conseille aux agriculteurs d'évaluer les changements économiques possibles avant de se lancer dans l'achat d'une terre. Il recommande aux acheteurs de terre de prévoir un budget qui laissera à la ferme une marge de manœuvre suffisante au cas où le prix des produits agricoles diminuerait et où les taux d'intérêt augmenteraient. La prudence est particulièrement de mise dans les régions où la valeur des terres dépasse les revenus que lesdites terres peuvent générer. M.M. ■



Jean-Philippe Gervais

EN BREF

Budget : l'agriculture servie plus tôt



Le ministre des Finances, Eric Girard, déposera le 25 mars le budget provincial 2021-2022. Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, André Lamontagne, prévient toutefois qu'il ne devrait pas y avoir de nouvelles sommes importantes allouées à son secteur. « Les annonces qu'on a eues en novembre, ce sont des annonces qu'on aurait dû avoir dans le budget de mars, mais qu'on a réussi à faire devancer », précise-t-il. M.V. ■

L'ITAQ à compter de juillet

Le projet de loi permettant à l'Institut de technologie agroalimentaire de devenir autonome a été adopté le 10 mars. L'ensemble des députés ont voté en sa faveur. L'établissement portera officiellement le nom d'Institut de technologie agroalimentaire du Québec à partir du 1^{er} juillet. L'ITAQ fonctionnera comme les autres établissements d'enseignement collégial. « Jusqu'à ce jour, l'Institut devait fonctionner selon les mêmes règles qu'un ministère, ce qui nuisait à sa flexibilité et à son rayonnement. La nouvelle loi le dote d'un modèle de gouvernance plus souple pour lui permettre d'accomplir pleinement sa mission à long terme, et ce, au profit de la réussite des étudiants, du secteur et des entreprises qui gravitent dans son orbite », a affirmé André Lamontagne, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. M.V. ■

POURQUOI MONTRER UNE PRÉFÉRENCE?



Profitez d'une aussi bonne performance de désherbage dans le soya que dans le maïs.

Il est probable que vous comptez déjà sur l'herbicide Integrity^{MD} pour protéger votre maïs. Mais saviez-vous que vous pouvez aussi compter sur la même performance exceptionnelle pour protéger votre soya? Optimisé par l'herbicide Kixor^{MD}, Integrity contribue à maximiser votre potentiel de rendement par une excellente maîtrise des principales mauvaises herbes graminées et à feuilles larges dès le début de la saison. Et sa dose réduite dans le soya permet de réduire les coûts – pas le contrôle. Visitez agsolutions.ca/integrity pour découvrir tout ce qu'il peut faire pour votre soya. Après tout, ce serait dommage de limiter une si bonne performance à une seule culture.

Integrity
Optimisé par Kixor^{MD} herbicide

BASF
We create chemistry

Toujours lire et suivre les directives de l'étiquette.

AgSolutions, INTEGRITY et KIXOR sont des marques déposées de BASF, toutes ces marques sont utilisées sous licence par BASF Canada Inc. © 2021 BASF Canada Inc.

De plus en plus difficile d'acheter des terres agricoles

STÉPHANIE MAC FARLANE
smacfarlane@canadafrancais.com



La valeur des terres agricoles ne cesse de croître dans la région. De 2018 à 2019, le prix moyen payé pour un hectare de terres en culture a augmenté de 10 % pour se solder à près de 40 000 \$, selon une récente publication de la Financière agricole du Québec (FADQ). De quoi compliquer l'accès à l'agriculture pour la relève.

Une cinquantaine de transactions a été recensée par la FADQ en 2019 en Montérégie-Est. Ce territoire englobe plusieurs MRC, dont celle du Haut-Richelieu. Le prix moyen pour un hectare en culture s'est fixé à 39 667 \$. Il s'agit de la plus haute valeur enregistrée au Québec. À titre comparatif, la même superficie se vendait 36 098 \$ en 2018. Ces données proviennent du bulletin annuel Transac-Terres 2020 de la FADQ.

André Picard, vice-président au financement de la FADQ, fait remarquer l'écart type de 11 738 \$ dans la région. « Des transactions ont été constatées à 50 000 \$ l'hectare et d'autres, autour de 28 000 \$. Toute proportion gardée, ce n'est pas une grande variabilité », indique M. Picard, disant qu'il a été témoin de transactions à 60 000 \$-65 000 \$ l'hectare.

FACTEURS

La rareté et le potentiel agronomique des terres agricoles de la Montérégie-Est sont deux facteurs qui expliquent ces prix. André Picard ajoute que le niveau de confiance des producteurs envers la profession, qui est globalement bon, est aussi un élément à considérer. « Cette confiance se traduit par un marché solide où, quand il y a de la disponibilité, il y a des preneurs. C'est ce qu'on constate actuellement », soutient



La seule manière de rentabiliser une terre à ces prix-là, c'est d'avoir une autre terre pour financer l'achat, dit Jérémie Capiello, président de l'Association de la relève agricole de la Montérégie-Ouest.

M. Picard. Les faibles taux d'intérêt sont également à prendre en considération.

André Picard observe que les terres transigées le sont souvent par des entreprises agricoles qui souhaitent prendre de l'expansion ou diminuer leur dépendance envers la location. « Est-ce que deux jeunes agriculteurs qui démarrent vont acheter un bloc de 100 hectares à ces prix-là? On oublie ça. Ce ne serait pas réaliste parce que la différence entre la valeur marchande et la valeur économique de ces terres est trop grande », indique-t-il.

Cette difficulté à devenir propriétaire d'une terre agricole, Jérémie Capiello, président de l'Association de la relève agricole de la Montérégie-Ouest (ARAMO), la vit. Le bachelier en agronomie, qui réside dans le secteur L'Acadie à Saint-Jean-sur-Richelieu, est contractuel quatre mois par année ailleurs qu'à la ferme familiale pour se monter un actif. Son objectif? Acquérir l'entreprise maraîchère

de sa mère située à Saint-Philippe.

RELÈVE AGRICOLE

« Actuellement, la seule manière de rentabiliser une terre à ces prix-là, c'est d'avoir une autre terre pour financer l'achat, dit Jérémie Capiello. L'accès à la terre est de plus en plus complexe pour des producteurs établis et des nouveaux producteurs. En général, les jeunes ont beaucoup de difficultés. »

Mince consolation, la Commission de la protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) montre une certaine ouverture à permettre le morcellement de lots afin que des agriculteurs puissent acquérir de plus petites superficies, et donc, réduire les frais. « Si un producteur arrive avec un projet concret, qu'il a de l'expérience et un plan d'affaires solide, il y a plus d'écoute de la CPTAQ. C'est le message que j'entends, enchaîne le président de l'ARAMO. Ce n'est pas la solution parfaite, mais il n'y a pas vraiment de solution. C'est assez complexe comme situation. Avec la Fédération de la relève agricole, on tente de trouver une solution. »

La question de l'accessibilité des terres agricoles a d'ailleurs été soulevée lors de la conférence du ministre de

Agriculture récemment organisée par la Chambre de commerce et de l'industrie du Haut-Richelieu. Le ministre André Lamontagne a souligné que le prix des terres était devenu un « enjeu important ».

FARDEAU FISCAL

Jérémie Capiello soulève par ailleurs la question du transfert d'entreprises agricoles familiales. Actuellement, au palier fédéral, il est plus avantageux d'un point de vue fiscal pour un cédant de vendre à un étranger qu'à un membre de sa famille.

Jérémie Capiello explique que le transfert d'une entreprise à une personne apparentée est considéré comme un dividende, alors que la vente à un tiers est considérée comme un gain en capital donnant droit à une exonération des gains en capital. « Au provincial, cette question est réglée depuis 2015. Au fédéral, on travaille là-dessus afin que le projet de loi C-208 soit adopté », dit-il.

Ainsi, il est actuellement plus avantageux fiscalement parlant pour sa mère de vendre sa ferme à un étranger. M. Capiello espère pouvoir acquérir la ferme familiale à L'Accueil Chaleureux. Et lorsque ce jour viendra, il souhaite que ce dossier soit réglé afin d'alléger le fardeau fiscal de sa mère.

PRIX MOYEN PAYÉ POUR UN HECTARE DE TERRES EN CULTURE

	2015	2016	2017	2018	2019
Montérégie-Est	30 150\$	33 250\$	34 428\$	36 098\$	39 667\$
Québec	20 009\$	21 898\$	21 265\$	22 694\$	24 237\$

(Source: Financière agricole du Québec)

Toitures Brault poursuit sa conquête du Canada

STÉPHANIE MAC FARLANE
smacfarlane@canadafrancais.com

Toitures Brault poursuit sa conquête du Canada. Quelques mois après s'être installée en Alberta, l'entreprise johannaise annonce son arrivée en Colombie-Britannique. Elle a maintenant une adresse dans sept des dix provinces du pays.

Le siège social de Toitures Brault se situe sur la rue Aubry, à Saint-Jean-sur-Richelieu. L'entreprise fondée en 1949 s'est implantée au Nouveau-Brunswick en 2018. L'année suivante, elle a ouvert un bureau à l'Île-du-Prince-Édouard et en Nouvelle-Écosse. Elle a aussi acquis Haggart Roofing, une entreprise située à Brampton, en banlieue de Toronto en Ontario. Et l'automne dernier, Toitures Brault s'est installée à Edmonton, en Alberta, afin d'y développer le marché de l'ensemble de l'Ouest canadien.

COLOMBIE-BRITANNIQUE

Voilà maintenant que l'entreprise annonce qu'elle s'établit en Colombie-Britannique. Dans un communiqué de presse, Toitures Brault souligne qu'il « s'agit



En plus du Québec, Toitures Brault est établi au Nouveau-Brunswick, à l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse, en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique.

d'une étape majeure de son plan d'expansion dynamique en vue de devenir le couvreur national canadien de choix, capable de servir des clients d'un océan à l'autre ».

Les opérations en Colombie-Britannique

seront supervisées par Marino Romero, qui compte 18 ans d'expérience dans le domaine.

« Marino dirigera notre bureau de Colombie-Britannique et travaillera en

étroite collaboration avec le reste du Groupe pour nous aider à réaliser notre stratégie d'expansion » affirme, dans un communiqué de presse, Marc Brault, président du Groupe Toitures Brault.

MARCHÉ DYNAMIQUE

Pour l'entreprise qui célèbre ses 72 ans, l'implantation dans cette province de l'ouest du pays représente un jalon important. « Il s'agit d'une étape de plus dans le déploiement de notre plan d'expansion nationale. La Colombie-Britannique est un marché très dynamique et nous sommes très heureux de pouvoir apporter de l'expertise du reste du pays », indique Serge Tahmazian, vice-président exécutif de Toitures Brault.

Ce dernier mentionne que l'entreprise, qui se spécialise dans les chantiers d'envergure de types commercial, industriel et institutionnel, possède maintenant une capacité de main-d'œuvre combinée de plus de 300 employés dans tout le Canada.

« Maintenant présents dans sept provinces, nous cherchons à apporter un équilibre indispensable au marché canadien de la toiture », conclut M. Tahmazian.

Débat sur les modes de production laitière

L'huile de palme et le lait...

Au cours des dernières semaines, le débat entourant l'usage de la palmité dans la chaîne de production laitière a été relancé. Le journal a interrogé les acteurs des deux camps opposés dans ce conflit afin d'en faire ressortir les argumentaires respectifs.

Un texte de Chloé-Anne Touma
Initiative de journalisme local
catouma@journaldechambly.com

Depuis plusieurs années, les acides palmiques sont utilisés pour augmenter le taux de gras dans le lait des vaches, une pratique à laquelle les producteurs laitiers de la Ferme Daignault, à Saint-Mathias-sur-Richelieu, Rémi Daignault et Christine Aubin, ne se cachent pas d'avoir recours. « Nous ne sommes pas utilisateurs d'huile de palme, contrairement à l'alimentation humaine, aux cosmétiques et à l'industrie pétrochimique. Nous sommes plutôt utilisateurs de son résidu, la palmité. C'est un produit naturel végétal. Ce n'est même pas un produit chimique. C'est presque comme de donner du grain à une vache, et puis quand on en donne, ça ne représente même pas 1 % de la ration. Nous ne donnons que 150 g de palmité aux vaches par jour, sur une ration de 50 kg. C'est une goutte dans l'océan. Et encore, on en donne seulement deux mois par année, à l'automne pour combler un déficit, comme lorsque la vache en a besoin pour sa santé. Ça a beau être un sous-produit, c'est plus coûteux pour nous que d'utiliser du maïs ou des grains. »

Une pratique que d'autres dénoncent
Ce serait 50 % des producteurs laitiers au Canada qui utiliseraient la palmité, et 22 % au Québec. « C'est ce que les données révèlent, mais je soupçonne que le vrai chiffre devrait être supérieur », indique Sylvain Charlebois, directeur principal du Laboratoire de sciences analytiques en agroalimentaire de l'Université Dalhousie et détracteur très

médiatisé de cette pratique. Ce dernier estime que la palmité serait responsable d'une altération de la qualité des produits laitiers, en plus de contribuer à la déforestation.

« On a assisté à un récent débat auquel a participé M. Charlebois à la télé. Notre fille nous a demandé si l'on était du côté des gentils ou des méchants! Il a fallu que je lui explique que l'on n'était pas des méchants », raconte Mme Aubin. « On parle de la destruction de la forêt amazonienne, mais au départ, si nous utilisons la palmité, c'est parce que l'industrie alimentaire exploite la production de l'huile de palme. Les producteurs de lait ne sont pas à l'origine de son exploitation. »

« Quand j'ai vu tout ça sortir dans les médias, ma première réaction a été de me dire que c'était un faux scandale », poursuit M. Daignault. « Nous, les producteurs de lait, nous ne faisons que revaloriser un produit qui se retrouverait enfoui dans les sites d'enfouissement sans l'alimentation animale. On lui évite d'être traité en déchet polluant. Si c'était mauvais, ce serait interdit dans l'alimentation humaine en premier, mais cela fait plus de 15 ans qu'on l'utilise en production laitière au Canada, et c'est utilisé également ailleurs en Amérique, en Europe et en Australie. »

Pas la « crème » du lait?

Pour Sylvain Charlebois, « des deux côtés, il y a des argumentaires soutenus, et une confrontation de perspectives scientifiques. Les gens de la production se défendent en disant que c'est un dérivé de l'huile de palme qui est utilisé. Quant à moi, c'est jouer sur les mots, car la palmité, c'est de l'huile de palme quand même. Il n'en demeure pas moins que ça vient de la même plante et que c'est de l'exploitation de l'huile de palme (...) Personne ne peut dire hors de tout doute que les pratiques animales n'ont aucun effet sur les produits. Nous avons sondé ce week-end 8704 Canadiens entre le 27 et le 28 février, et



Le journal s'est entretenu avec des producteurs laitiers locaux et avec l'un des détracteurs connus de l'exploitation de l'huile de palme, Sylvain Charlebois, pour faire ressortir les points saillants de leurs argumentaires respectifs. (Photo : médias sociaux)

43,1 % des répondants utilisant le beurre régulièrement, soit deux fois ou plus par semaine, prétendent avoir remarqué des changements dans sa texture et dans la manière de l'étaler depuis le mois d'août 2020. Ce qui est aussi intéressant, c'est que de ces 43,1 % de répondants, 76,2 % n'avaient jamais entendu parler de la Buttergate ». La théorie du Buttergate veut que le beurre ne ramollisse plus à température de la pièce. À ce jour, notons qu'aucune étude concrète n'a démontré l'existence du phénomène du Buttergate, ni établi que cet effet serait attribuable à l'usage de la palmité dans la chaîne de production de lait. M. Charlebois soutient qu'il y a un lobby

très fort et un manque de transparence du côté de la production laitière.

Du côté des Daignault, on apporte que « l'acide palmique que l'on va chercher dans le résidu, il y en a déjà dans les fourrages, dans le foin et ailleurs, et la vache en produit elle-même. Une vache au pâturage crée plus d'acide palmique qu'une vache nourrie au résidu d'huile de palme. C'est un faux débat puisque la vache en produit déjà. Ça fait trois ans que la Fédération des producteurs de lait en analyse la composition et que le débat existe, mais encore aucune démonstration d'un effet négatif de l'utilisation de la palmité n'en ressort ».



Pierre Bessette
COURTIER IMMOBILIER
514 820-9099
pbessette@remax-quebec.com



NOUVEAU



1165 - Secteur recherché, condo situé au 2e Étage avec 2 stationnements, 1 rangement et 2 balcons. Intérieur avec salle à manger et salon aire ouverte, belle cuisine, salle de bain avec bain et douche séparés et hall d'entrée fermé. Venez admirer les beaux coucher de soleil sur votre balcon!

CENTRE-VILLE



512 - 2 bâtiments comprenant 13 unités commercial et résidentiel entretenue avec fierté, toujours loué, grand stationnement et près des services. Vous avez la passion d'investisseur, passez à l'action!



OPINION DE LA VALEUR MARCHANDE DE VOTRE PROPRIÉTÉ, GRATUITEMENT!

Nicole Gingras
Courtier immobilier agréé DA

*****NOUVEAUTÉ*****



RICHELIEU, VASTE PLAIN PIED, AVEC 2 GARAGES, 4 CHAMBRES, 2 SDB, RÉNOVÉE ET PLUS DE 16000P.C. DE TERRAIN

*****NOUVEAUTÉ*****



ST-CONSTANT, JOLI PLAIN-PIED AVEC GARAGE, TOUT RÉNOVÉ, 2 SDB, PLANCHERS DE LATTES, TERRAIN PRIVÉ ET PRÈS DE TOUT

*****CHAMBLY*****



VENDU EN 3 JOURS

CHAMBLY, 1448 RUE COLBERT, MADAME ASSELIN, MONSIEUR JACQUES, MERCI DE VOTRE CONFIANCE!

RECHERCHE PROPRIÉTÉS TOUTS GENRES, ACHETEURS SÉRIEUX ET QUALIFIÉS. CONTACTEZ-MOI... JE VAIS VOUS SURPRENDRE!!!!

AU SERVICE DES GENS D'ICI AVEC FIERTÉ DEPUIS PLUS DE 35 ANS!

1282 Bourgogne Bureau 200, Chambly, Québec, J3L 1X9
Cellulaire : 514 591-1889
Bureau : 450 658-8211
nicolegingras.com




OPEZ POUR LA TRANQUILITÉ

Suivez-moi sur





Un commando d'enseignants a mené l'opération popcorn devant le bureau du député de Saint-Jean, Louis Lemieux.

Les enseignants font du popcorn pour Louis Lemieux

LOUISE BÉDARD
lbedard@canadafrancais.com

Un petit groupe de membres du Syndicat de l'enseignement du Haut-Richelieu (SEHR) a mené l'opération popcorn, le jeudi 25 février, devant le bureau du député de Saint-Jean, Louis Lemieux.

Des actions semblables ont eu lieu dans différentes régions du Québec. Elles faisaient suite à l'annonce des compensations financières accordées par le gouvernement aux propriétaires de cinéma qui se sont plaints de perdre de l'argent en ne pouvant vendre de maïs soufflé à la réouverture de leurs salles.

Les syndiqués se sont dits soufflés par cette décision alors que les demandes d'injecter plus d'argent en éducation attendent.

«Alors qu'il a réussi sans difficulté à trouver de l'argent dans ses poches pour du popcorn, le gouvernement n'en trouve pas quand vient le temps de financer les services aux élèves, d'améliorer leurs conditions d'apprentissage et d'améliorer les conditions d'exercice des profs», a dénoncé Eric Plourde, président du SEHR.

Pour lui, il est temps que le gouvernement Legault fasse de l'ordre dans ses priorités, «car nous refusons de jouer dans ce mauvais film. En éducation, il faut changer de scénario maintenant», a-t-il ajouté.

DING ET DONG

La température était plutôt glacée jeudi dernier pour une séance de cinéma en plein air. Le commando de syndiqués s'est tout de même installé sur le trottoir, rue Longueuil, pour une petite demi-heure de cinéma.

Les enseignants avaient préalablement laissé du maïs soufflé sur le perron du bureau du député et accroché des affiches de film aux titres modifiés pour les circonstances.

Après avoir déroulé un écran de fortune sur la porte d'entrée, ils ont visionné une vidéo de Ding et Dong tout en mangeant du maïs soufflé fait sur place. À noter que M. Lemieux n'était pas présent à son bureau au moment de la manifestation.

NÉGOCIATIONS

Rappelons que les enseignants négocient avec le gouvernement pour le renouvellement de leur convention collective depuis plus d'un an.

Ils réclament des améliorations à l'exercice quotidien de leur travail et aux services aux élèves en difficulté. Ils revendiquent

un allègement de la tâche, de meilleurs salaires, de meilleures conditions d'entrée dans la profession et moins de précarité d'emploi.

Jusqu'à présent, les enseignants du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières s'en sont tenus à des actions de visibilité. Depuis janvier, leur syndicat détient le mandat de tenir cinq jours de débrayage au moment jugé opportun.

Le SEHR est affilié à la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE) de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) qui a obtenu le même mandat de la part de ses syndicats membres. C'est à compter de la fin du mois de mars que pourraient se tenir les premières journées de débrayage s'il n'y a pas de progrès dans les négociations, indique Ysabel Racine, agente d'information du SEHR.

Des bourses totalisant 11 300 \$ remises à la relève agricole

LOUISE BÉDARD
lbedard@canadafrancais.com

Le Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu a tenu en ligne sa 37^e édition de la remise des bourses en Gestion et technologies d'entreprise agricole.

C'est en présence des représentants du milieu agricole, des étudiants du programme, de leurs parents et amis, du personnel enseignant et de la direction du Cégep que l'événement s'est déroulé de façon virtuelle.

Cette activité annuelle vise à encourager et à souligner l'excellence et la persévérance des étudiants du programme. Les contributions des partenaires donateurs ont permis de remettre 25 bourses totalisant 11 300 \$.

«Aujourd'hui, je prends le temps, et j'insiste, pour souligner la persévérance, la réussite éducative et la passion des étudiantes et étudiants de ce programme

d'études en raison notamment des défis de taille que doit relever le secteur agricole», de souligner Marie-Pier Rivard, directrice adjointe des études, tout en signalant aussi l'apport des partenaires et du personnel du Cégep dans la réussite des cégépiens.

LAURÉATS

Parmi les lauréates, on compte Jacinthe Bruneau, de Saint-Blaise-sur-Richelieu, qui reçoit les bourses Pioneer Hi-Bred Canada et Financement agricole Canada. Rafaëlle T. Valcourt, de Saint-Jean, mérite les bourses Réseau Agriconseils Montérégie et de l'Association des producteurs maraîchers du Québec.

Bertrand Espouge, de Saint-Jean, s'est de son côté vu remettre la bourse de l'UPA de la Montérégie et celle de la Fondation Agria. Moustapha Diop, de Laval, a reçu la bourse Lactanet et Attitude Fraîche.

Charles-Antoine Stephenson, Daphnée



Bertrand Espouge, de Saint-Jean, s'est vu décerner les bourses de l'UPA de la Montérégie et de la Fondation Agria.

Frédérique Samson et Samuel Côté, tous de Saint-Jean, sont aussi récipiendaires d'une bourse.

Trois résidentes de Saint-Cyprien-de-Napierville, Marguerite Moquin, Kassandra Grégoire et Myriam Dubreuil, sont aussi au nombre des récipiendaires.

AUTRES BOURSIERS

Les autres boursiers sont Gabrielle Rainville, de Marieville, Miguel Lord, d'Henryville, Justine Morin, de Dunham, Rosalie Bigras, de Sainte-Catherine, Andréa Pagé, de Mont-Saint-Grégoire, Jérémie Patenaude, de Sainte-Angèle-de-Monnoir, Christina Mongeau, de Saint-Blaise-sur-Richelieu, Léontine Rosalie Nicole Ndour, de Brossard, Alexandra Demers, de Saint-Bernard-de-Lacolle, Korinne Blais, de Sabrevois, et Charles-David Lareau, de Richelieu.



On a l'espace pour vous.

Saint-Jean-sur-Richelieu
Mont-Saint-Grégoire
Saint-Sébastien

450 346 9332

ENTREPOSAGE
BONNEAU



entreposagebonneau.com

VoixAgricole



PHOTO THÈQUE

Risques en milieu agricole : comment les prévenir?

La Semaine de la santé et de la sécurité en agriculture, une collaboration de la Commission des Normes, de l'Équité, de la Santé et de la Sécurité du Travail (CNESST), de l'Union des Producteurs Agricoles (UPA) et du Réseau de Santé Publique en Santé Au Travail (RSPSAT), se tient du 14 au 20 mars 2021.

À cette occasion, rappelons quelques-unes des mesures simples qui peuvent être mises en place pour prévenir certains des principaux risques auxquels sont exposés les agriculteurs :

- Contamination par des produits dangereux : suivez une formation avant de manipuler des produits dangereux tels que des pesticides et lavez-vous les mains à l'eau et au savon avant de boire, de manger, etc.;
- Blessures musculosquelettiques : demandez de l'aide ou utilisez un accessoire de manutention (ex. : brouette) pour déplacer les charges lourdes ou encombrantes;
- Coups de chaleur : portez des vêtements légers et pâles ainsi qu'un chapeau à large bord lors des chaudes journées d'été, et assu-

rez-vous de boire régulièrement de l'eau (n'attendez pas d'avoir soif!);

- Chutes de hauteur : maintenez toujours trois points d'appui (ex. : l'une de vos mains et vos deux pieds ou vos deux mains et l'un de vos pieds) lorsque vous montez dans un escabeau ou une machine agricole ou que vous en descendez;
- Chutes de même niveau : portez des chaussures ou des bottes bien lacées, ajustez votre vitesse de marche au terrain et veillez à ne pas avoir la vue obstruée lorsque vous transportez une charge.

Pour obtenir plus de conseils de prévention et rendre votre milieu de travail aussi sain et sécuritaire que possible, visitez les sites web de l'UPA (santeseurite.upa.qc.ca), de la CNESST (csst.qc.ca/prevention) ou du RSPSAT (santeautravail.qc.ca). H.C.

L'inspection, un outil de prévention primordial pour les producteurs agricoles

Travailler à la ferme comporte de multiples dangers susceptibles de provoquer des accidents graves ou des problèmes de santé importants. En tant que producteur agricole, vous avez la responsabilité de protéger la santé et la sécurité de vos employés et des membres de votre famille. La *Loi sur la santé et la sécurité du travail* vous oblige d'ailleurs à identifier, à contrôler et à éliminer les différents risques réels et potentiels.

Ainsi, l'inspection devrait faire partie intégrante de votre programme de prévention — et pour cause, puisqu'elle permet de sauver des vies! En effet, en procédant régulièrement à diverses inspections, vous serez en mesure de relever les risques en tous genres et de prendre les mesures qui s'imposent, le cas échéant, pour corriger la situation avant qu'un incident malheureux ne survienne.

Quoi vérifier?

Horaires de travail, mesures d'urgence, cour de ferme, bâtiments, champs, équipements motorisés, machinerie agricole, sécurité routière, prévention des incendies... les points à inspecter

sont nombreux et touchent aussi bien les outils et l'environnement que les méthodes de travail et la gestion, par exemple. Pour ne rien oublier et assurer la santé et la sécurité de tous, consultez l'Aide-mémoire des éléments à vérifier pour le secteur agricole en visitant le csnest.gouv.qc.ca/agriculture.

Par ailleurs, évitez de vous « éparpiller » lors de vos inspections : pour un maximum d'efficacité, concentrez-vous sur une étape de production, un type d'équipement, un lieu de travail, etc., à la fois. Par exemple, évaluez les risques de blessures musculosquelettiques que présente une tâche précise ou contrôlez la sécurité de tous les tracteurs. À vous de jouer! H.C.



PHOTO THÈQUE

Semaine de la santé et de la sécurité en agriculture



À la ferme, pour protéger les travailleurs, les animaux, les bâtiments, les équipements, etc., la prévention des incendies est assurément importante! Dans le cadre de la Semaine de la santé et de la sécurité en agriculture, qui se déroule du 14 au 20 mars 2021, voici 12 conseils à garder en tête :

1. Ne fumez jamais dans les bâtiments de ferme afin d'éviter que le méthane généré par le lisier s'enflamme, notamment;
2. Prévoyez au moins un réservoir d'eau pour venir en aide aux pompiers, le cas échéant;
3. Installez des avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone dans les endroits (bureau, garage, maison) où la poussière et l'humidité des bâtiments ne compromettent pas l'efficacité des appareils et ayez sous la main une quantité suffisante d'extincteurs portatifs ABC d'une capacité minimale de 4 kg;
4. Taillez les hautes herbes autour des bâtiments, car celles-ci favorisent la présence de rongeurs, lesquels peuvent endommager les fils électriques;
5. Évitez les matières combustibles telles que le bran de scie pour absorber l'huile sur le sol;
6. Ne gardez aucun produit combustible ou inflammable à moins de 9 m du lieu où vous effectuez de la soudure;
7. Assurez-vous de bien comprendre et de respecter les normes d'entreposage des différents produits dangereux utilisés (chaux, engrais azotés, etc.);
8. Identifiez clairement les pesticides et entreposez-les dans un bâtiment séparé;
9. Vérifiez que le séchoir à grains est doté de dispositifs éteignant les ventilateurs ou les volets qui deviennent trop chauds et veillez à lubrifier le moteur selon les recommandations du fabricant;
10. Faites remplacer les installations électriques vieillissantes par un maître électricien;
11. Nettoyez régulièrement le panneau électrique, les prises de courant, les commutateurs, etc.;
12. N'appliquez aucun produit (chaux, peinture, etc.) sur les installations électriques. H.C.

AGRI-KING
KEY TO PROFIT

SILO-KING
A FIVE STAR SOLUTION

Dustin Cullen | Cell.: 514.617.5688
Représentant/Dealer | 2140, route 138
Howick, QC J0S 1G0
cullenstorage@gmail.com

TRAITEMENT DE FOURRAGE / FORAGE TREATMENT

Rox 208, Falton, IL 61252 800.435.9560 www.agriking.com

SUPPORT AUX ENTREPRISES

QUI	Chefs d'entreprises et leurs équipes
QUOI	Harmonie et Stratégies
COMMENT	Développement organisationnel Coaching d'affaires Approche en psychologie positive

ICF

NATHALIE TANGUAY, agr., coach, M.Sc.

514 773.0705 • 450 427.0705 • info@nathalietanguay.com
nathalietanguay.com

Semaine de la santé et de la sécurité en agriculture



DU 14 AU
20 MARS 2021

12 conseils de sécurité incendie en milieu agricole

À la ferme, pour protéger les travailleurs, les animaux, les bâtiments, les équipements, etc., la prévention des incendies est assurément importante! Dans le cadre de la Semaine de la santé et de la sécurité en agriculture, qui se déroule du 14 au 20 mars 2021, voici 12 conseils à garder en tête :

1. Ne fumez jamais dans les bâtiments de ferme afin d'éviter que le méthane généré par le lisier s'enflamme, notamment;
2. Prévoyez au moins un réservoir d'eau pour venir en aide aux pompiers, le cas échéant;
3. Installez des avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone dans les endroits (bureau, garage, maison) où la poussière et l'humidité des bâtiments ne compromettent pas l'efficacité des appareils et ayez sous la main une quantité suffisante d'extincteurs portatifs ABC d'une capacité minimale de 4 kg;
4. Taillez les hautes herbes autour des bâtiments, car celles-ci favorisent la présence de rongeurs, lesquels peuvent endommager les fils électriques;
5. Évitez les matières combustibles telles que le bran de scie pour absorber l'huile sur le sol;
6. Ne gardez aucun produit combustible ou inflammable à moins de 9 m du lieu où vous effectuez de la soudure;
7. Assurez-vous de bien comprendre et de respecter les normes d'entreposage des différents produits dangereux utilisés (chaux, engrais azotés, etc.);
8. Identifiez clairement les pesticides et entreposez-les dans un bâtiment séparé;
9. Vérifiez que le séchoir à grains est doté de dispositifs éteignant les ventilateurs ou les volets qui deviennent trop chauds et veillez à lubrifier le moteur selon les recommandations du fabricant;
10. Faites remplacer les installations électriques vieillissantes par un maître électricien;
11. Nettoyez régulièrement le panneau électrique, les prises de courant, les commutateurs, etc.;
12. N'appliquez aucun produit (chaux, peinture, etc.) sur les installations électriques.



KIOTI
NOUS RAFFOLONS DE LA BOUETTE

BOUETTE

Une histoire d'amour.

SÉRIE RX

- HAUTE CAPACITÉ DE LEVAGE
- 4 MODES MOTORISÉS DE SÉRIE
- DIFFÉRENTS NIVEAUX DE SANS SOIN, POSTE DE TRAVAIL SPÉCIALISÉ
- MOTEURS DIESEL KIOTI 66 & 73 HP POUR DÉVACUER DES MOYENS DE TERRE.

Kioti.com

GARAGE
J.L. LEFRANÇOIS INC.

Le Choix Logique www.lefrancoistracteur.com

GARAGE J.L. LEFRANÇOIS INC
724, RUE DE L'ÉGLISE, SAINT-RÉMI, J0L 2L0
Tél. : 450 454-2233 (Sans frais) 877 454-2233 Fax : 450 454-2359
lefrancois.gar@vidotron.ca

L'Équipe Labrie

POUR VOS SYSTÈMES DE CHENILLES

12, rang St-André, Napierville
450 245-0301
equipelabrie.com

S-TECH 600
ACCÉDEZ À VOS CHAMPS EN TOUT TEMPS, PEU IMPORTE LA MÉTÉO

Soucy

Semaine de la santé et de la sécurité en agriculture



DU 14 AU
20 MARS 2021

Risques en milieu agricole : comment les prévenir?

La Semaine de la santé et de la sécurité en agriculture, une collaboration de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESTT), de l'Union des producteurs agricoles (UPA) et du Réseau de santé publique en santé au travail (RSPSAT), se tient du 14 au 20 mars 2021.

À cette occasion, rappelons quelques-unes des mesures simples qui peuvent être mises en place pour prévenir certains des principaux risques auxquels sont exposés les agriculteurs :

- **Contamination par des produits dangereux** : suivez une formation avant de manipuler des produits dangereux tels que des pesticides et lavez-vous les mains à l'eau et au savon avant de boire, de manger, etc.;
- **Blessures musculosquelettiques** : demandez de l'aide ou utilisez un accessoire de manutention (ex. : brouette) pour déplacer les charges lourdes ou encombrantes;
- **Coups de chaleur** : portez des vêtements légers et pâles ainsi qu'un chapeau à large bord lors des chaudes journées d'été, et assurez-vous de boire régulièrement de l'eau (n'attendez pas d'avoir soif!);
- **Chutes de hauteur** : maintenez toujours trois points d'appui (ex. : l'une de vos mains et vos deux pieds ou vos deux mains et l'un de vos pieds) lorsque vous montez dans un escabeau ou une machine agricole ou que vous en descendez;
- **Chutes de même niveau** : portez des chaussures ou des bottes bien lacées, ajustez votre vitesse de

marque au terrain et veillez à ne pas avoir la vue obstruée lorsque vous transportez une charge.

Pour obtenir plus de conseils de prévention et rendre votre milieu de travail aussi sain et sécuritaire que possible, visitez les sites Web de l'UPA (sante.securite.upa.qc.ca), de la CNESTT (csst.qc.ca/prevention) ou du RSPSAT (santeautravail.qc.ca).



L'inspection, un outil de prévention primordial pour les producteurs agricoles

Travailler à la ferme comporte de multiples dangers susceptibles de provoquer des accidents graves ou des problèmes de santé importants. En tant que producteur agricole, vous avez la responsabilité de protéger la santé et la sécurité de vos employés et des membres de votre famille. La Loi sur la santé et la sécurité du travail vous oblige d'ailleurs à identifier, à contrôler et à éliminer les différents risques réels et potentiels.

Ainsi, l'inspection devrait faire partie intégrante de votre programme de prévention – et pour cause, puisqu'elle permet de sauver des vies! En effet, en procédant régulièrement à diverses inspections, vous serez en mesure de relever les risques en tous genres et de prendre les mesures qui s'imposent, le cas échéant, pour corriger la situation avant qu'un incident malheureux ne survienne.

QUOI VÉRIFIER?

Horaires de travail, mesures d'urgence, cour de ferme, bâtiments, champs, équipements motorisés, machinerie agricole, sécurité routière, prévention des incendies... les points à inspecter sont

nombreux et touchent aussi bien les outils et l'environnement que les méthodes de travail et la gestion, par exemple. Pour ne rien oublier et assurer la santé et la sécurité de tous, consultez l'*Aide-mémoire des éléments à vérifier pour le secteur agricole* en visitant le csst.gouv.qc.ca/agriculture.

Par ailleurs, évitez de vous « éparpiller » lors de vos inspections : pour un maximum d'efficacité, concentrez-vous sur une étape de production, un type d'équipement, un lieu de travail, etc., à la fois. Par exemple, évaluez les risques de blessures musculosquelettiques que présente une tâche précise ou contrôlez la sécurité de tous les tracteurs. À vous de jouer!



Tuyaux pour ponceau, plomberie et égouts

DISTAN

Tous les types de tuyaux!

Accessoires et raccords de plomberie, plomberie et égouts
Pipes agricoles
Équipement agricole
Matériel agricole
et plus

436, Route 219 Nord, Napierville
Téléphone : 450 245-3844 • Sans frais : 1 866 245-3844
www.distan.com
Courriel : mma@distan.com

LES BOUTILLIERS & MATHIEU

Éric Dupont
Propriétaire

450-245-7128

705, Route 219
Napierville, QC J0J 1L0
Tél. : 450 245 7128
Fax : 450 245-0651
1 877 945-7128

Nutrition et conseils pour animaux d'élevage

SUPRA

LOCATION DE TOILETTE MOBILE

- Régulière
- Écrite
- Mobilité réduite
- Douche avec eau chaude instantanée
- Station lavabo
- Station désinfectant
- Produits

450 245-1838 • Sans frais 1 844 291-2001
www.toilettesupra.com

ÉQUIPEMENTS GUILLET

NOUS RECHERCHONS UN (E) TECHNICIEN (E) SPÉCIALISÉ (E) EN TECHNOLOGIES ASSISTÉES; GPS, AUTO-GUIDE ... CONTACTEZ-NOUS!

GRAND SPÉCIAL DE PIÈCES PRINTANIER !

Jusqu'au 31 mars 2021

PRIX IMBATTABLE SUR HUILE
Du 15 au 26 mars seulement
5% DE RABAIS sur toutes quantités
+ RABAIS AGCO
5\$ sur 20 litres
50\$ sur 208 litres
250\$ sur 1250 litres

DE 20 % À 50% DE RABAIS sur les filtres; Huile, diesel, air

PIÈCES AGCO ÉCONOMISEZ PLUS EN COMMANDANT À L'AVANCE...
5% de rabais sur commandes urgente
10% de rabais sur commande en stock
5% de rabais additionnel sur commande par téléphone ou par courriel : commandenap@gillet.ca

AGCO PARTS
© AGCO Corporation, Tous droits réservés 2018

NAPIERVILLE 16, rang St-André
450 245-7990 | 866 218-2422

SABREVOIS 1153, route 133
450 346-6663 | 888 guillet

www.coupoileil.info - Le mercredi 17 mars 2021 - 7

VoixAgricole

Ottawa investit dans la sécurité agricole

SUROÏT

La ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Marie-Claude Bibeau, a annoncé le lundi 15 mars, un investissement pouvant atteindre 1,4 million de dollars sur deux ans pour accroître la sécurité à la ferme.

L'annonce donne le coup d'envoi de la Semaine canadienne de sécurité en milieu agricole de cette année en fournissant à l'Association Canadienne de Sécurité agricole (ACSA) un financement pour offrir à l'industrie agricole du Canada des outils et des conseils précieux en matière de sécurité à la ferme.

Le financement obtenu dans le cadre du programme Agri-compétitivité, facilitera également une série d'initiatives visant à promouvoir la sécurité agricole auprès des producteurs, de leurs familles et des travailleurs. Les activités comprennent la sensibilisation, l'engagement communautaire, ainsi que le développement et la maintenance de ressources et d'outils de sécurité pour répondre aux besoins de sécurité existants et émergents à l'échelle provinciale et nationale.

Outre les activités d'information et de sensibilisation, l'ACSA continuera également à offrir des possibilités d'apprentissage en matière de sécurité agricole aux intervenants d'urgence et aux pompiers ruraux, et à proposer des cours de formation en ligne sur la santé et la sécurité aux travailleurs agricoles.

Le thème de la Semaine Canadienne de Sécurité en Milieu Agricole (SCSMA) de cette année est « Promouvoir un Canada AgriSécuritaire ». Du 14 au 20 mars 2021, l'ACSA mettra en évidence les initiatives et les programmes de sécurité agricole partout au Canada. En plus de cet événement annuel, l'ACSA continuera d'offrir des formations et des outils essentiels aux agriculteurs et aux intervenants concernant les problèmes de sécurité existants et émergents dans les exploitations agricoles.

La sécurité à la ferme est cruciale pour la santé et le bien-être général des agriculteurs canadiens. Il est essentiel que les agriculteurs aient accès à des outils leur permettant de protéger leur santé mentale et physique pour garantir le dynamisme et la prospérité du secteur agricole.

Citations

« Les productrices et producteurs agricoles

travaillent dans un environnement qui présente de nombreux risques pour leur sécurité, explique la ministre Bibeau. Grâce à diverses formations et ressources, incluant des programmes conçus pour les enfants, l'Association canadienne de sécurité agricole fournit des outils qui sauvent des vies. Ce nouvel investissement du gouvernement fédéral soutient ces excellentes initiatives qui protègent nos familles agricoles. »

Les faits en bref

Le Partenariat canadien pour l'agriculture est un investissement quinquennal de 3 milliards de dollars des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux pour renforcer le secteur agricole et agroalimentaire.

Dans le cadre du Partenariat canadien pour l'agriculture, le programme Agri-compétitivité aide le secteur agricole à exploiter et coordonner les capacités existantes et à en tirer profit, à améliorer la sécurité, à s'adapter à l'évolution des contextes commercial et réglementaire, à échanger des pratiques exemplaires, à saisir les nouvelles occasions et à offrir des possibilités de mentorat.

L'Association canadienne de sécurité agricole est un organisme national sans but lucratif consacré à l'amélioration de la santé et de la sécurité des agriculteurs et de leur famille et leurs travailleurs.

Au cours d'une année moyenne, plus de 100 adultes et enfants périssent dans le secteur agricole au Canada.

La Semaine canadienne de sécurité en milieu agricole (SCSMA) est une campagne annuelle qui a lieu la troisième semaine de mars. L'objectif de la campagne est d'habilitier les agriculteurs, les familles agricoles et les collectivités agricoles à bâtir, à faire croître et à diriger l'industrie agricole de façon sécuritaire et durable.

Ce financement s'ajoute aux 1,9 million de dollars fournis à l'ACSA dans le cadre du programme Agri-compétitivité au début du Partenariat canadien pour l'agriculture. S.S.



Gestion agricole : 3 questions à vous poser pour mieux prospérer

RÉGIONAL

La période hivernale est le moment idéal pour vous interroger sur la manière dont vous gérez votre entreprise agricole, mais aussi sur ce que vous pourriez faire de plus afin qu'elle prospère davantage. Voici trois questions qui vous aideront à vous préparer adéquatement pour les saisons à venir.

1. Comment adapter votre entreprise au contexte des changements climatiques?

Élaborez un plan d'action concernant la ventilation de vos bâtiments d'élevage, la gestion de l'eau aux champs, l'entreposage et la conservation des différents légumes, etc. Voyez comment vous pouvez tenir compte des particularités du climat dans vos décisions d'affaires. Pour obtenir d'excellents conseils, visitez le agriclimat.ca.

2. Comment mettre les nouvelles technologies à votre service?

Bien qu'elles vous promettent un intéressant gain de productivité, les nouvelles technologies peuvent s'avérer très coûteuses et avoir un impact indésirable sur votre entreprise. Avant de faire l'acquisition d'une machine perfectionnée, d'un logiciel ou d'un système d'automatisation, par exemple, tâchez de déterminer l'étendue du gain que vous ferez. Prenez également soin de planifier la manière dont vous implantez cet outil à votre routine agricole pour essayer au maximum les pertes financières occasionnées par la transition.

3. Comment améliorer vos méthodes de fonctionnement pour satisfaire vos consommateurs?

Les nouvelles technologies, y compris les médias sociaux et les objets connectés, mettent le consommateur à l'avant-plan de la chaîne bioalimentaire, faisant de lui un influenceur. Réfléchissez à votre marque et à son rôle, et questionnez-vous sur la façon dont vous donnez satisfaction aux consommateurs. H.C.

Actualités / Actualités

20 mars 2021 - 12:00

Cinq gestes ciblés pour sécuriser les opérations sur les fermes

La CNESST démarre une campagne de sensibilisation destinée aux agriculteurs

Par Catherine Deveault



Dans le cadre de la *Semaine de la santé et de la sécurité en agriculture*, qui se déroulera du 14 au 20 mars, la *Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST)* s'associe à l'*Union des producteurs agricoles (UPA)* et au *Réseau de la santé publique en santé au travail* pour sensibiliser les agricultrices et agriculteurs à l'importance de prendre le temps qu'il faut pour agir en prévention sur les fermes du Québec.

En agriculture, les tâches sont nombreuses et les dangers omniprésents. Les identifier, les corriger et les contrôler permet d'agir en prévention pour éviter les accidents.

Les accidents du travail et les maladies professionnelles ne touchent pas seulement les travailleurs, les travailleuses, les producteurs et les productrices. Ils ont aussi des répercussions sur leur famille, leur entourage et même leur communauté.

Cinq gestes ciblés pour sécuriser les opérations sur les fermes

Les agricultrices et agriculteurs sont invités à prendre le temps qu'il faut pour déterminer les mesures de prévention requises et adaptées, et à agir en prévention face aux risques auxquels ils sont exposés quotidiennement. À titre d'exemple, voici cinq gestes pour réduire les risques d'accident à la ferme :

- lire l'étiquette des produits dangereux avant de les utiliser;
- garder une distance sécuritaire autour des gros animaux;
- regarder où on met les pieds pour ne pas trébucher ou tomber;
- adapter sa méthode de travail lors des travaux de manutention;
- inspecter ses équipements et machines agricoles avant utilisation pour s'assurer que tous les dispositifs de sécurité sont en place et fonctionnels.

L'application de ces mesures contribue à sécuriser les opérations sur les fermes.

Des activités partout au Québec

La *Semaine de la santé et de la sécurité en agriculture* marque le début d'activités de sensibilisation et d'information en prévention qui se dérouleront en cours d'année dans les différentes régions du Québec. Informez-vous auprès de votre fédération régionale de l'UPA pour obtenir plus d'information.

Si vous souhaitez obtenir des outils et de l'information sur la prévention en agriculture, consultez le site Web de la *CNESST* (cnesst.gouv.qc.ca/agriculture) et le site *Santé, sécurité et mieux-être de l'UPA* (www.santesecurite.upa.qc.ca).

Actualités / Actualités

20 mars 2021 - 10:00

Cinq gestes ciblés pour sécuriser les opérations sur les fermes

La CNESST démarre une campagne de sensibilisation destinée aux agriculteurs

Par Catherine Deveault



Dans le cadre de la *Semaine de la santé et de la sécurité en agriculture*, qui se déroulera du 14 au 20 mars, la *Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST)* s'associe à l'*Union des producteurs agricoles (UPA)* et au *Réseau de la santé publique en santé au travail* pour sensibiliser les agricultrices et agriculteurs à l'importance de prendre le temps qu'il faut pour agir en prévention sur les fermes du Québec.

En agriculture, les tâches sont nombreuses et les dangers omniprésents. Les identifier, les corriger et les contrôler permet d'agir en prévention pour éviter les accidents.

Les accidents du travail et les maladies professionnelles ne touchent pas seulement les travailleurs, les travailleuses, les producteurs et les productrices. Ils ont aussi des répercussions sur leur famille, leur entourage et même leur communauté.

Cinq gestes ciblés pour sécuriser les opérations sur les fermes

Les agricultrices et agriculteurs sont invités à prendre le temps qu'il faut pour déterminer les mesures de prévention requises et adaptées, et à agir en prévention face aux risques auxquels ils sont exposés quotidiennement. À titre d'exemple, voici cinq gestes pour réduire les risques d'accident à la ferme :

- lire l'étiquette des produits dangereux avant de les utiliser;
- garder une distance sécuritaire autour des gros animaux;
- regarder où on met les pieds pour ne pas trébucher ou tomber;
- adapter sa méthode de travail lors des travaux de manutention;
- inspecter ses équipements et machines agricoles avant utilisation pour s'assurer que tous les dispositifs de sécurité sont en place et fonctionnels.

L'application de ces mesures contribue à sécuriser les opérations sur les fermes.

Des activités partout au Québec

La *Semaine de la santé et de la sécurité en agriculture* marque le début d'activités de sensibilisation et d'information en prévention qui se dérouleront en cours d'année dans les différentes régions du Québec. Informez-vous auprès de votre fédération régionale de l'UPA pour obtenir plus d'information.

Si vous souhaitez obtenir des outils et de l'information sur la prévention en agriculture, consultez le site Web de la *CNESST* (cnesst.gouv.qc.ca/agriculture) et le site *Santé, sécurité et mieux-être de l'UPA* (www.santesecurite.upa.qc.ca).

SUIVEZ-NOUS



Vallée-du-Ri...

Like Page



VoixAgricole

Des gestes précis pour rendre les fermes plus sécuritaires

MONTÉRÉGIE

La Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESTT) s'associe à l'Union des producteurs agricoles (UPA) afin de sensibiliser les agriculteurs à l'importance de prendre le temps nécessaire pour agir en prévention sur les fermes du Québec.

L'UPA déclare qu'en agriculture, les tâches sont nombreuses et les dangers sont omniprésents. Les identifier, les corriger et les contrôler permet d'agir en prévention pour éviter les accidents.

Cinq gestes ciblés pour sécuriser les opérations sur les fermes

Les agriculteurs sont invités à déterminer les mesures de prévention requises et à agir en prévention face aux risques auxquels ils sont exposés quotidiennement. L'UPA et la CNESTT donnent cinq types d'exemples qui permettent de réduire le risque sur les fermes :

- Lire l'étiquette des produits dangereux avant de les utiliser.
- Garder une distance sécuritaire autour des gros animaux.
- Regarder où on met les pieds pour ne pas trébucher ou tomber.
- Adapter sa méthode de travail lors des travaux de manutention.
- Inspecter ses équipements et machines agricoles avant utilisation pour s'assurer que tous les dispositifs de sécurité sont en place et fonctionnels.
- Les deux partenaires soulignent que l'application de ces mesures contribue à sécuriser les opérations sur les fermes.

Tout le monde est concerné

Les accidents du travail et les maladies professionnelles ne touchent pas seulement les travailleurs et les producteurs. Ils ont aussi des répercussions sur leur famille, leur entourage et leur communauté. M.D.



PHOTO MATHIS DENIS

Tournée des agriculteurs : La Ferme Coopérative Tourne-Sol

LES CÈDRES

Depuis plus de 16 ans, la Ferme Coopérative Tourne-Sol cultive et vend des produits issus de l'agriculture biologique. Frédéric Thériault, un des membres fondateurs, brosse un portrait de l'entreprise agricole et des services que la ferme offre à la population.

S'étendant sur plus de 7 hectares, la ferme produit des légumes et des fines herbes en tout genre. M. Thériault mentionne que l'entreprise commence sa production à partir du mois de mars à l'aide de serres qui sont installées sur les terres.

« On fait pousser nos semis en ce moment dans une de nos serres, explique l'agriculteur. De cette façon, les plants sont déjà de bonne grandeur lorsqu'ils sont mis en terre. Nous gagnons du temps avec nos serres et pouvons récolter de la laitue aussitôt qu'en début mai. »

Tout le processus à la ferme Tourne-Sol est certifié biologique. C'est une grande source de fierté pour Frédéric Thériault. Celui-ci explique que ses compatriotes et lui ne voyaient pas d'autre façon de cultiver la terre.

« En sortant de l'université, nous étions déjà enclins à faire du bio, lance-t-il. Nous avions déjà une bonne base sur cette méthode de cultivation et nous ne pouvions pas passer à côté d'une opportunité de faire notre part pour l'environnement. »

Le service de panier de légumes

La Ferme Coopérative Tourne-Sol se spécialise dans la vente aux particuliers de produits agricoles. En effet, les membres de la coopérative travaillent sans relâche afin de nourrir plus de 740 familles de la région avec un service de paniers de légumes. M. Thériault indique que les paniers sont remplis de légumes frais qui sont cultivés directement à la ferme.

Les familles qui s'inscrivent paient 32 \$ par panier

chaque semaine et en reçoivent un de la fin mai à la fin octobre.

« Nous en donnons toujours un peu plus aux clients, affirme-t-il. Nous mettons quelques légumes supplémentaires dans chaque panier afin qu'il soit encore meilleur marché. Le panier est estimé à 37 ou 38 dollars quand il est plein. »

Dans un souci de réduire leur empreinte carbone, le camion de livraison de la Ferme Coopérative Tourne-Sol sera complètement électrifié d'ici la fin de l'année.

« Le camion ne parcourt qu'une petite distance, alors nous trouvons que l'idée d'un véhicule électrique a du sens », précise l'agriculteur.

L'avantage de la coop

Étant une coopérative, les sept membres de celle-ci sont avantagés par rapport à des agriculteurs qui ont une base d'entreprise plus traditionnelle. M. Thériault remarque que la charge de travail est moindre quand une ferme a plusieurs membres. Les tâches se font plus rapidement et par un grand nombre de personnes. Il mentionne aussi que l'entreprise peut croître de manière plus rapide avec le nombre élevé d'employés.

« En plus de ces avantages, les tâches sont divisées entre nous et selon notre compétence à chacun, mentionne Frédéric Thériault. Pour ma part je m'occupe de la vente et de l'administration. La qualité de vie est aussi plus agréable vu que nous pouvons nous absenter pour des vacances sans mettre en péril nos récoltes ou l'entreprise. » M.D.

L'eau, enjeu central de la cohabitation entre fermiers et leurs voisins

L'UPA de la Montérégie, 13 MRC et l'agglomération de Longueuil souhaitent profiter du printemps qui arrive pour informer la population des efforts déployés par les agriculteurs afin de préserver cette ressource vitale.

Dans un communiqué de presse paru le 15 mars dernier, on peut lire notamment qu'en tant que « utilisatrices d'eau, les entreprises agricoles développent des pratiques respectueuses de cette ressource essentielle, par exemple en arrosant au pied des plants ou en utilisant des

systèmes d'irrigation performants. La préservation de l'apport en eau est essentielle pour l'avenir des activités agricoles. La protection des milieux aquatiques est également une priorité pour les agricultrices et les agriculteurs. Une attention particulière est portée à l'érosion ».

L'UPA, en partenariat avec les agriculteurs et les gouvernements locaux, se concentre donc sur des pratiques durables, particulièrement en ce qui concerne les enjeux liés à l'eau, que nous partageons toutes et tous sur un même territoire. Ces

pratiques se font bien sûr de concert avec les politiques gouvernementales mises en place pour la protection, la restauration et le nettoyage des cours d'eau et des fossés drainants.

« Rappelons que le projet de cohabitation harmonieuse en zone agricole est d'envergure régionale. Il a pour objectif de favoriser le vivre ensemble et le dialogue entre les producteurs agricoles et les résidents. Les différents partenaires veulent démystifier les croyances, atténuer les contrariétés et aborder les enjeux liés au travail agricole. Il

est important pour les instigateurs de ce projet de faire ressortir la multifonctionnalité de la zone agricole comme lieu de vie, de travail et de loisir », indique Joelle Jetté, coordonnatrice aux communications à l'UPA.

Cette initiative découle directement de la campagne de sensibilisation à la cohabitation harmonieuse en zone agricole qui a été rendue possible grâce au soutien financier du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ). (ID)

Année sabbatique aux Jardins d'En-Haut: les leçons d'hier pour un meilleur demain

Iris Delagrangé

Pour Mylaine Massicotte, co-propriétaire et exploitante des Jardins d'En-Haut, ferme maraîchère biologique nichée sur la pente est de la Covey Hill, il n'est pas question de tourner le dos pour toujours à l'agriculture. Le lot de complications de la saison 2020 a été lourd pour la petite ferme; non pas que les clients manquaient, bien au contraire, mais parce que la fameuse conciliation travail-famille est devenue obligatoire: leur garderie ayant fermé, Mylaine et son conjoint David Lemieux-Bibeau ont donc dû démarrer la saison, en mars dernier, avec un bébé de quelques mois, Edgar, sur le dos. « Chaque journée de travail était meublée d'une conciliation trop difficile à faire pour que je puisse envisager que ça puisse être cela, la vie », concède l'agricultrice dans une récente infolettre.

L'autre élément déclencheur de cette réflexion a été le taux de roulement du personnel; beaucoup de jeunes (et moins jeunes) se ruent chaque année vers les fermes à la recherche d'un grand bol d'air frais et, parfois, d'une solution de vie différente. Chaque année, ces personnes participent activement à la vie des Jardins d'En Haut et des alentours, avant de repartir.

« Je dois former et superviser des employés qui ne sont jamais les mêmes à chaque année. Je me rend alors compte que je deviens une gestionnaire et moins une maraîchère. Que je dois déléguer les tâches que j'aime pour faire celles qui me mettent plus au défi », écrivait l'agricultrice.



PHOTO Courtoisie des Jardins d'En-Haut

Travail au champ avec bébé sur le dos pour Mylaine Massicotte durant l'été 2020.

Pour elle, la décision - bien que difficile, lui a tout de suite procuré un grand soulagement: « Si j'ai été capable de passer au travers de cette dernière saison et de m'en sortir en forme, sans trop de dommages, il m'apparaissait évident que de répéter l'expérience serait une erreur ».

Mylaine et David se concentreront donc cette saison sur ce qu'elle appelle le travail de fond. « Faire un jardin de légumes pour nous, implanter un verger, faire des travaux de drainage, automatiser l'irrigation, m'occuper de mes parcelles de plantes médicinales plus que négligées et de mon vignoble que j'ai baptisé l'Ignoble puisque je ne m'en occupe pas bien, travailler nos champs de foin, voilà quelques trucs qui nous occuperont, David et moi ».

Et puis il y a l'écriture. Mylaine,

qui prend soin de produire à intervalles réguliers des infolettres aussi franches que tendres, car il est évident qu'elle aime son métier, aimerait écrire de manière plus officielle afin de partager ses connaissances.

Sa serre ne restera pour autant pas vide, et c'est Jean-Philippe Thuot (qui lance son entreprise La Chèvre et le Chou), qui réalisera ses semis aux Jardins d'En Haut.

C'est donc le cœur léger que Mylaine nous dit à bientôt en cette fin d'hiver:

« Je vous dit 'au revoir' car je ne tourne pas le dos à l'agriculture: j'envisage seulement une petite décroissance pour le mieux. Le temps de reconstruire, de mieux repartir. Évidemment, j'ai peur de vous perdre et que vous adoptiez d'autres fermiers de famille mais si c'est le cas, ce sera ça ».

Voie maritime du Saint-Laurent : Une pétition parrainée à la Chambre des communes

Un citoyen de la circonscription de Salaberry-Suroît et usager du Pont Larocque, qui traverse la Voie maritime du Saint-Laurent, a lancé une pétition pour notamment demander au Ministre des Transports du Canada de moderniser les communications de la Corporation de gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent (CGVMSL). Dans le texte de la pétition lancée par monsieur Daniel Pinsonneault, on souligne « que l'absence d'une communication fiable sur les opérations des ponts-levis Nos 9 et 10, les incidents maritimes et les bris d'équipement ont des répercussions économiques importantes pour les entreprises de toute la région et que le transport terrestre et maritime est crucial pour le développement économique des municipalités et des villes de la circonscription de Salaberry-Suroît et du Québec ». Depuis son élection en octobre 2019, la députée de Salaberry-Suroît, Claude DeBellefeuille a constaté un nombre grandissant d'insatisfactions et de plaintes en lien avec la mauvaise communication de la part de la CGVMSL et des utilisateurs. Cette dernière a par ailleurs mis en place un comité d'actions et de suivis en février 2020 qui a notamment pour mission d'améliorer les relations et la communication entre la Corporation de gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent et ses utilisateurs (automobilistes, cyclistes et plaisanciers). Ce comité est composé d'élus locaux de tous les paliers ainsi que des représentants dans la CGVMSL. « Cette pétition exprime les demandes des utilisateurs » résume l'élue. La population est donc invitée à signer cette pétition, d'ici le 11 mai 2021, afin de se faire entendre en tant que région, et ce, en ligne au <https://petitions.noscommunes.ca/fr/Petition/Details?Petition=e-3252>. (TW)

Jardins d'En-Haut: Taking some time off to grow

Iris Delagrangé

Translated by Sarah Rennie

Mylaine Massicotte, co-owner and operator of Les Jardins d'En-Haut, is not turning her back on market gardening forever – she's just taking a break. The 2020 season was a challenging one on the organic vegetable farm, which is nestled on the eastern slope of Covey Hill. This was not because of a lack of customers, but because maintaining a work-life balance became quite difficult for the farmers. Massicotte and partner David Lemieux-Bibeau started the season last March taking turns carrying their infant son Edgar on their backs out of necessity, as their daycare centre was closed.

Massicotte first hinted at her decision to step back in an emotional newsletter for those who follow the farm. "Every workday became too difficult to imagine reconciling that this could be our life," she wrote.

The other element that triggered

this decision was the rapid employee turnover on the farm. Each year, a new crop of employees actively participates in the life of Les Jardins d'En Haut and the surrounding area. Then, all the workers pack up to leave – sometimes even before the end of the season.

"I have to train and supervise employees who are never the same year after year. I realized I was becoming more of a manager and less of a market gardener. I had to delegate the tasks I enjoyed doing, to focus on those that are more challenging for me," says Massicotte.

For her, the decision, though difficult, brought immediate relief: "Even though I was able to get through last season in good shape, it became obvious that repeating the experience would be a mistake."

This year, the couple will focus on what Massicotte calls "groundwork." This includes creating a vegetable garden for themselves, planting an



PHOTO Courtesy of Les Jardins d'En-Haut

Mylaine Massicotte, of Les Jardins d'En Haut, worked through the 2020 season with her son on her back.

orchard, doing drainage work, and automating irrigation. They are also planning to put more care into their medicinal plant plots, and to give attention to the vineyard – which she has christened the "Ignoble," as it

has been rather neglected.

The greenhouse will not remain lifeless, as Jean-Philippe Thuot (who is launching his company La Chèvre et le Chou) will be using the space for the season.

Opinion: Community organizations call for Quebec's help

The United Nation's World Day of Social Justice on Feb. 20 was a time to remember that social inequalities still exist throughout the world.

The Corporation de Développement Communautaire (CDC) du Haut-Saint-Laurent, along with its members and partners, marked the occasion by calling on the provincial government to acknowledge the importance of taking action to develop collective measures to improve the living conditions in our communities and to achieve greater social justice. In view of the upcoming budget, the CDC is urging the Legault government to make serious commitments to achieve social justice and reduce inequalities.

With the current crisis, the population has never been more in need of a solid social safety net and the 2021 budget will be decisive. In the last year,

community organizations have given a lot to the people of the Haut-Saint-Laurent and the government must now give back to these organizations.

Never before have we relied so much on the community to guarantee a social safety net as we have during this time of crisis with COVID-19, where it is people in vulnerable situations who are the most affected.

The sense of belonging that community groups provide has fostered, facilitated and stimulated countless courtesy calls by community organizations to individuals in an attempt to prevent distress and isolation. The Ormstown-based organization Une Affaire de Famille, for example, launched a program last summer to limit the impact of school closures on the success and perseverance of young people. La Bouffe Additionnelle, for

its part, has doubled its efforts, in collaboration with its partners at the food security table, to offer food to low-income families.

The Quebec government has the means to make necessary investments and take action to improve the quality of life of the population, the CDC argues, and investments in the social safety net represented by public services, social programs and community organizations are urgent.

The government is preparing to unveil its Plan for Community Action (PAGAC), which is scheduled for publication in the spring of 2021. "This is a unique opportunity to put in place

measures to improve the long-term situation of community organizations and to strengthen their capacity to act," said Anik de Repentigny, the assistant director of the Résidence-Elle shelter and president of the CDC du Haut-Saint-Laurent.

"The community environment must be heard and supported. Community organizations are key players in rebuilding the social safety net in the context of the pandemic," concludes Gabrielle Limoges, the executive director of Une Affaire de Famille.

Rémi Pelletier
Director, CDC du
Haut-Saint-Laurent

Acknowledgement of Support

The Chateaugay Valley Community Information Services, owner of The Gleaner, would like to gratefully acknowledge the Government of Canada for the following support:

The "Reinventing the Gleaner" business planning project (2020-2021) has been made possible by the Community Media Strategic Support Fund offered jointly by the Official Language Minority Community Media Consortium and the Government of Canada (#CommunityMedia, #CMSSF).

The engagement of an intern for 2020 has been provided through the domestic internships component of the "Young Canada Works at Buildings Careers in English and French" program, made possible by the Community Media Strategic Support Fund of the Government of Canada.

Financial support through the Canada Periodical Fund, Special Measures for Journalism 2020-2021, of the Department of Canadian Heritage.

SUBSCRIBE TO THE GLEANER

by returning this coupon to the address below, or sign up online at www.the-gleaner.com

Name: _____

Address: _____

Apt/Unit#: _____ City: _____

Province: _____ Postal Code: _____

Phone: _____

Email: _____

24 print issues and complete online access \$60 (sales tax included)

I have included a donation with my subscription fee. Amount: \$ _____

I am renewing an existing subscription

*Price for Canadian subscriptions only, for international, please email subscriptions@the-gleaner.com

Return this coupon with cheque or money order to:
The Gleaner, P.O. Box 1, Ormstown, QC, J0S 1K0

Funded by the
Government
of Canada

Canada



John McCart
QFA President

Municipal tax hikes on farmland need to be reviewed

agricultural land owners, would see an increase. Funny how this happens during an election year!

During the months of February and March, most landowners in Quebec receive their municipal tax bills. During the last few years, this has become a major source of discontent for many farmers.

Since the drought of 2012-13 in the American southwest, when grain and cattle were in short supply, land prices spiked here and have remained high. Also pushing up agricultural property values has been the purchase of land by non-farmers from urban areas who are looking for a quiet place to retire. In addition, organizations with no intent to farm, but wanting to see a return on their investment, have been buying land and contributing to the upward pressure on land values.

What does all this mean for the farmers who have been on the land for generations and wish to remain so?

Larger tax bills.

In my neighbouring municipality of Browns-Chatham, land taxes have increased 78 per cent on average. In a letter sent out to producers, the town stated how there was unprecedented growth and that all municipal values have increased. It was also stated that 94 per cent of homeowners would receive a decrease or a freeze in their tax bills, while 6 per cent, which includes

Farms held for generations

The justification for this dramatic increase, as explained by the municipality, is that farmers can recover their money when they sell their farms. Little do they know that farms are held for generations. By comparison, the average homeowner might live in three or four homes during their lifetime.

When a letter was written by the local UPA to the municipality to further explain themselves, the response came back that, according to other municipalities, they were now taxing on the same level. Which, according to our studies, is wrong.

They also went on to explain that increased tax assessments are a sign of a strong economy and that all residents should feel fortunate.

Also, they responded by saying that they are not responsible for the valuations. They are determined by an accredited firm.

Are values justified?

It was the intent of the UPA to meet with the evaluators and discuss how they justify the increase in the value of farmland, and which farms were looked at. To do so, however, required a court order, and that was unlikely.



Higher land values for agricultural land means increasingly higher municipal tax bills for farmers.

Another option was for landowners to demand a revision of their assessment, but at a cost of \$250 per lot. And, of course, there is no guarantee of a win. Another no-win scenario.

MAPAQ has revised its subsidies and most of the municipal tax increases will be covered. Although the blow is softened, someone is still paying the bill. MAPAQ has a limited budget, and anything extra given back to the municipalities on a farmer's behalf reduces money available for other programs, like drainage, market development, training, environment, etc. In my view, it allows municipalities to charge whatever they want, knowing that they will always get

their share, and balance the budget.

When you receive your tax bill, take a look and see how much all the other services have increased: police, the MRC, the debt. All these rise at an uncontrolled rate with no end in sight. One way or another, the public will pay for their groceries, I just hope that farmers are not vilified for trying to make a living on the land that they own, but are being asked to pay rent on every year.

I ask all farmers to question their tax bills and push to get answers from their elected officials. Report discrepancies to the local syndicate, attend council meetings and, if possible, become a councillor and fight from the inside.

WARREN GRAPES AGRICULTURAL EDUCATION FUND

Every year, the Quebec Farmers' Association receives donations from members and non-members who see merit in supporting agricultural education through the QFA's Warren Grapes Agricultural Education Fund.

This year's recipients are: **Sara Bohemen, Spencer Brock, Laurie Campeau, William Lapin, Kate Lussier.**

This fund, created in the name of one of our long-standing community leaders and former QFA president, has seen a rise in donations over the course of the last few years, and 2020 was no exception.

Special thanks goes to Michelyne Martin of Macdonald Campus who supports QFA with communications each year and actively promotes the the opportunity inside the student program at Mac.

Tax receipts will be issued in due course.
WARREN GRAPES FUND c/o Quebec Farmers' Association, 555 boul. Roland-Therrien, Office 255, Longueuil, QC J4H 4E7.

